



**La famille, l'amitié et les relations amoureuses au cœur du traitement
des jeunes qui présentent un trouble lié à l'utilisation d'une substance et
qui sont placés en mise sous garde dans un centre jeunesse**

Mémoire

Renée-Claude Roy

Maîtrise en service social
Maître en service social (M. Serv. Soc.)

Québec, Canada
© Renée-Claude Roy, 2016

**La famille, l'amitié et les relations amoureuses au cœur du traitement des jeunes qui
présentent un trouble lié à l'utilisation d'une substance et qui sont placés en mise
sous garde dans un centre jeunesse**

Mémoire

Renée-Claude Roy

Sous la direction de :

Catherine Rossi, directrice de recherche
Francine Ferland, co-directrice de recherche

Résumé

Ce projet de mémoire, de nature exploratoire, examine la place que pourraient occuper la famille, les amis et les relations amoureuses dans le traitement pour un trouble lié à l'utilisation d'une substance (TUS) chez des jeunes qui participent ou qui ont participé, au cours des deux dernières années, au programme toxico-justice jeunesse. Ce programme est offert par le Centre de réadaptation en dépendance de Québec (CRDQ) et s'adresse aux jeunes qui présentent un TUS et qui sont placés dans une unité de mise sous garde du Centre jeunesse de Québec (CJQ). Pour rencontrer le principal objectif de la recherche, l'importance qu'octroient les jeunes aux relations familiales, amoureuses et d'amitié 1) dans leur parcours de consommation et 2) dans leur processus de rétablissement a été étudiée. Au total, 11 jeunes ont été rencontrés et interviewés par le biais d'entrevues semi-structurées. L'analyse des données qualitatives suggère que les relations familiales, amicales et amoureuses ont une importance considérable dans la compréhension du parcours de consommation et de rétablissement des jeunes consommateurs placés en mise sous garde du CJQ. Donc, nos résultats soutiennent qu'il serait bénéfique de tenir compte de ces relations dans le traitement de cette clientèle. Toutefois, une attention plus particulière devrait, selon nous, être portée à la famille de ces jeunes en cours de traitement. En effet, nos résultats suggèrent que les relations familiales sont celles qui ont le plus de poids dans le parcours de consommation et de rétablissement des jeunes. En fait, plus les jeunes se sentent soutenus par leur famille durant leur placement en mise sous garde, plus ils sont susceptibles de désirer délaisser leurs amis consommateurs et leurs activités illicites. Nous croyons donc qu'il serait important, pour cette clientèle, de traiter les relations familiales en priorité, tout en considérant les relations d'amitié et amoureuses en cours d'intervention. Trois idéaux types familiaux se dégagent de nos travaux. Des modalités de traitement ont donc été développées en fonction de chacun de ces idéaux types. Ces modalités de traitement seront décrites dans la discussion du présent mémoire.

Table des matières

Résumé.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des tableaux.....	vii
Liste des abréviations et des sigles	viii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1 : La problématique	4
1.1 La consommation élevée des jeunes placés sous la LSJPA : l'entourage comme cible de changement.....	5
1.2 Démarche documentaire.....	9
1.3 Définitions des concepts importants	9
1.4 La famille, l'amour et les amis : un environnement propice à la consommation	15
1.4.1 Les facteurs de risque de consommation liés à l'entourage	15
1.4.2 L'entourage au cœur des motifs de consommation des jeunes	19
1.4.4 L'entourage et la fragilisation du processus de rétablissement des jeunes.....	21
1.5 Les conséquences de la consommation de SPA sur les relations avec l'entourage..	22
1.6 L'entourage : un antidote à la consommation des jeunes ?.....	23
1.6.1 Les facteurs de protection de consommation liés à l'entourage.....	24
1.6.2 L'entourage et la facilitation du processus de rétablissement des jeunes	25
1.7 Les interventions familiales	27
1.8 Les interventions familiales et la place de l'amitié et des relations amoureuses .	29
1.9 Limites des études actuelles et objet d'étude	29
1.10 Pertinence scientifique du projet de recherche.....	31
1.11 Pertinence sociale du projet de recherche	31
Chapitre 2 : Le cadre conceptuel	33
2.1 L'interactionnisme symbolique et ses principaux postulats.....	33
2.2 L'interactionnisme symbolique appliqué à la déviance	34
2.3 Justification du cadre conceptuel et proposition de recherche.....	35
Chapitre 3 : La méthodologie	37
3.1 Approche privilégiée.....	37

3.2 Type d'étude.....	37
3.3 Population cible.....	38
3.4 Critères d'inclusion.....	39
3.5 Échantillonnage.....	40
3.6 Les participants	41
3.7 Stratégies de recrutement	41
3.8 Collecte de données.....	43
3. 9 Analyse des résultats	44
3.10 Considérations éthiques.....	45
Chapitre 4 : Les résultats.....	47
4.1 Profil sociodémographique des répondants.....	47
4.2 La vie avant le CJ : des expériences de vie multiples	50
4.2.1 Les insatisfactions familiales et relationnelles	50
4.2.2 Les traumatismes familiaux et relationnels	53
4.3.3 Un milieu de vie satisfaisant.....	55
4.3 L'importance du soutien de l'entourage pendant le placement des jeunes en mise sous garde.....	57
4.3.1 L'abandon ressenti en mise sous garde	59
4.3.2 Abandonner sa famille, ses amis et son partenaire amoureux : de la culpabilité à la nécessité.....	62
4.3.3 Le soutien de l'entourage : un baume sur la souffrance	66
4.4 Les rapports qu'entretiennent les jeunes vis-à-vis la consommation de SPA.....	69
4.4.1 Lorsque la consommation est perçue comme nuisible	69
4.4.2 Lorsque les bénéfices de la consommation sont importants	74
4.5 Les idéaux types familiaux.....	79
4.5.1 Les jeunes soutenus	82
4.5.2 Les jeunes en quête de soutien	83
4.5.3 Les jeunes désaffiliés.....	84
Chapitre 5 : La discussion.....	86
5.1 L'importance des relations familiales, amoureuses et d'amitié et le parcours de consommation des jeunes.....	86

5.2 L'importance des relations familiales, amoureuses et d'amitié dans le processus de rétablissement.....	91
5.3 Des traitements adaptés à la réalité familiale des jeunes	95
5.3.1 Les traitements familiaux	96
5.3.2 Les traitements familiaux en parallèle.....	99
5.3.3 Les traitements individuels.....	102
Conclusion	105
Bibliographie.....	108
ANNEXE A : Présentation du projet de recherche aux participants	118
ANNEXE B : FORMULAIRE D'AUTORISATION À ÊTRE CONTACTÉ.....	120
ANNEXE C : AIDE-MÉMOIRE POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE AUX PARTICIPANTS LORS DE LA PREMIÈRE PRISE DE CONTACT.....	122
ANNEXE D : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES PARTICIPANTS	124
ANNEXE E : GUIDE D'ENTREVUE.....	129
ANNEXE F : FICHE SIGNALÉTIQUE	133

Liste des tableaux

<i>Tableau 1. Portrait sociodémographique des participants</i>	49
<i>Tableau 2. Présentation des idéaux types des relations familiales des jeunes avant et pendant leur épisode de mise sous garde</i>	81

Liste des abréviations et des sigles

ACJQ: Association des centres jeunesse du Québec

APA: American Psychiatric Association

CCLT: Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies

CNPC: Centre national de prévention du crime

CJ : Centre jeunesse

CJQ : Centre jeunesse de Québec

CRD : Centre de réadaptation en dépendance

CRDQ : Centre de réadaptation en dépendance de Québec

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

LSJPA: Loi sur le Système de Justice Pénale pour les Adolescents

SPA: Substance psychoactive

TUS: Trouble lié à l'utilisation d'une substance

Remerciements

Je tiens à remercier plusieurs personnes qui ont collaboré de près ou de loin à ce projet de recherche et à toutes celles qui ont cru en moi au cours de cette étape de ma vie.

Je tiens, dans un premier temps, à remercier ma famille, qui a su m'épauler, m'écouter et me soutenir tout au long de mon cheminement académique. Je tiens à remercier plus spécialement ma grand-mère, mes parents, ma sœur jumelle Marie-Pier et mon beau-frère Patrick. Merci à vous de m'avoir transmis vos belles valeurs, de m'avoir soutenue et d'avoir toujours cru en moi. Je vous en serai toujours redevable.

Je me dois également d'être extrêmement reconnaissante envers mon conjoint Jean-François, qui fût assurément la personne qui m'a le plus soutenue dans toute cette aventure que fût la maîtrise et la rédaction de mon projet de mémoire. Merci d'avoir cru en moi, à tout instant, et de m'avoir épaulée dans les moments où j'en avais le plus besoin. Je saurai bien te le remettre un jour. Je tiens aussi à remercier ta famille.

Je dois également remercier mes directrices de recherche, Catherine Rossi et Francine Ferland. Un merci tout spécial à Francine, qui a su croire en moi et en mon projet, et même davantage que je pouvais y croire moi-même. Je t'en serai toujours reconnaissante. Merci pour ta grande écoute et ton petit côté « zen », que j'apprécie énormément. Merci tout spécialement à Catherine, qui fût une excellente directrice et qui a toujours su me pousser à me dépasser et à croire en moi-même. Travailler avec toi fut un immense plaisir.

Un merci tout spécial à mes amis, et plus particulièrement à ma *gang* de la maîtrise. Grâce à vous, cette aventure qu'est la maîtrise aura été certainement l'une des expériences les plus enrichissantes de ma vie.

Je tiens également à remercier le CRDQ pour m'avoir épaulée dans ce projet. Un merci plus spécial à Annie Bellavance, qui a su faire un excellent travail de recrutement auprès des jeunes du programme toxico-justice.

Je tiens aussi à remercier le CJQ pour m'avoir permis de réaliser mon projet au sein de son établissement.

Enfin, un énorme merci aux jeunes qui ont accepté de participer à mon projet de recherche. Merci de vous être livrés à moi comme vous l'avez fait. Chacune de vos histoires était réellement inspirante. Sans vous, le projet n'aurait pas pu être possible.

Introduction

Le projet de loi C-10, adopté en 2012 par le Parlement canadien, a suscité bien des questionnements de la part de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). Ce projet de loi a eu pour effet de renforcer les dispositions de la *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (LSJPA) concernant les jeunes contrevenants violents et récidivistes (ACJQ, 2011). Puisque les centres jeunesse (CJ) sont responsables d'appliquer la LSJPA, l'ACJQ s'est opposée vivement à ce projet de loi et a considéré important de réitérer son positionnement quant à l'importance de la réinsertion sociale des jeunes ayant commis un geste délinquant (ACJQ, 2011). Il faut rappeler qu'au moment de sa création, en 2003, la LSJPA visait à contrer l'absence de réinsertion sociale efficace et la surutilisation des tribunaux et de l'incarcération pour les infractions mineures chez les jeunes. Cette réforme semble avoir porté fruit, puisque le recours aux tribunaux, le nombre de crimes violents et les placements en mise sous garde ont connu une baisse considérable à la suite de la création de la LSJPA, en 2003 (Ministère de la Justice du Canada, 2016). Des mesures de prévention et de réinsertion sociale chez les jeunes devraient donc plutôt être priorisées.

Quant au Centre national de prévention du crime (CNPC), il souligne qu'afin de réduire le taux de criminalité chez les jeunes, il importe d'appliquer des mesures de prévention et d'interventions précoces en matière de consommation de SPA auprès des adolescents (CNPC, 2014). Le CNPC souligne qu'il est établi depuis fort longtemps que la dépendance aux substances psychoactives (SPA) est fréquemment associée à la délinquance juvénile (CNPC, 2014). Notons qu'une SPA est une « substance qui agit sur le psychisme d'un individu en modifiant son fonctionnement mental » (Léonard et Ben Amar, 2000: 122). Les catégories de SPA les plus fréquemment consommées par les jeunes délinquants sont les déprimeurs (par exemple, l'alcool), les perturbateurs (par exemple, le cannabis), de même que les stimulants (par exemple, la cocaïne) (Brochu, 2006; Tremblay, Brunelle et Blanchette-Martin, 2007). En altérant le psychisme des individus, ces SPA peuvent susciter de l'impulsivité, de l'agressivité et de la réduction des inhibitions chez les personnes qui les consomment, les plaçant plus à risque de commettre

des délits (Ben Amard, 2007). Les SPA engendrent également des besoins financiers considérables, que la délinquance lucrative permet de pallier (Brunelle, Cousineau et Brochu, 2005). Il n'est donc pas surprenant que 37 % des jeunes consommateurs aient commis un délit lié à la consommation de SPA (FQRCPAT, 2005). Or, il s'avère essentiel de mener des interventions efficaces, en matière de dépendance auprès des jeunes qui ont commis des délits en lien avec la consommation SPA afin de réduire les risques de récidive.

À cet effet, la littérature soutient que les traitements dédiés aux jeunes consommateurs de SPA devraient tenir compte de leurs relations familiales, d'amitié et amoureuses (Demers-Lessard, 2014). En effet, ces relations peuvent influencer les adolescents à s'initier aux SPA et à en faire un usage régulier (Brunelle et coll., 2005; Lonardo, Giordano, Longmore et Manning, 2009). Les relations familiales, d'amitié et amoureuses peuvent également fragiliser le processus de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA en traitement ou, au contraire, le faciliter (Brunelle et Bertrand, 2010; Demers-Lessard, 2014). Il est donc plus qu'important de tenir compte de ces relations en traitement (Demers-Lessard, 2014), notamment chez les jeunes consommateurs judiciairisés, puisque cela réduit les risques de récidive (Ozechowski et Liddle, 2000).

Peu de recherches ont cependant étudié les perceptions de jeunes qui ont été placés en mise sous garde d'un CJ pour un délit lié à la consommation de SPA quant à la place que la famille, les amis et les relations amoureuses pourraient avoir dans leur traitement pour un TUS. Il serait pourtant important de s'intéresser aux perceptions de cette clientèle à ce sujet, puisque cela permettrait de développer des modalités de traitement visant à prévenir les risques de récidive. Nous avons donc choisi de nous intéresser aux perceptions qu'entretiennent les jeunes qui participent ou qui ont participé, au cours des deux dernières années, au programme toxico-justice jeunesse CRDQ. Le programme toxico-justice jeunesse, offert par le CRDQ, est destiné aux adolescents qui présentent un TUS. Ce TUS les a menés à commettre un délit en lien avec leur consommation ou à commettre un délit alors qu'ils étaient intoxiqués aux SPA. Ces jeunes sont ainsi pris en

charge par la LSJPA et sont placés dans une unité de mise sous garde du CJQ pour la commission de ce délit. Il a donc été convenu de s'intéresser aux perceptions de cette clientèle adolescente, puisqu'elle est la mieux placée pour nous renseigner sur la place que pourraient occuper l'entourage dans le traitement pour un TUS de jeunes ayant commis un délit en lien avec la consommation de SPA.

Plus spécifiquement, le projet de mémoire permettra de documenter le point de vue de jeunes consommateurs de SPA placés dans une unité de mise sous garde (fermée ou ouverte) au CJQ quant à la place que pourraient occuper la famille, les relations amoureuses et les amis au cours de leur traitement pour un TUS. Les expériences familiales, amoureuses et d'amitié qui ont précédé et suivi leur arrivée dans le programme toxico-justice jeunesse seront également examinées afin de mieux comprendre les perceptions des jeunes à cet égard. L'objectif de ce travail consistera à répondre à la question suivante : selon des jeunes placés dans une unité de mise sous garde du Centre jeunesse de Québec, comment devrait-on tenir compte de leurs relations amoureuses, familiales et d'amitié au cours de leur traitement pour un trouble lié à l'utilisation d'une substance ? Les jeunes qui ont été recrutés pour ce projet participent ou ont participé au programme toxico-justice jeunesse au cours des deux années précédant le début de recrutement.

Le présent document sera divisé en cinq chapitres. Le premier abordera la problématique, c'est-à-dire l'état des connaissances actuelles entourant la consommation de SPA des jeunes en lien avec les relations familiales, amoureuses et d'amitié. Une brève présentation du cadre théorique retenu, soit l'interactionnisme symbolique, sera effectuée dans le deuxième chapitre et les aspects méthodologiques et éthiques du mémoire seront présentés dans le troisième. Le quatrième chapitre présentera les résultats de la recherche et le mémoire sera conclu par la discussion des résultats que nous avons obtenus (cinquième chapitre).

Chapitre 1 : La problématique

La littérature souligne, depuis un bon nombre d'années, l'importance de considérer les relations familiales, amoureuses et d'amitié pour mieux comprendre le parcours de consommation (Brunelle et coll., 2005; Lonardo et coll., 2009) et de rétablissement (Brunelle et Bertrand, 2010) des jeunes. Quelques recherches se prononcent ainsi en faveur d'impliquer directement la famille dans le traitement des jeunes consommateurs de substances psychoactives (SPA), tout en tenant compte de leurs relations d'amitié (Ozechowski et Liddle, 2000) et amoureuses (Demers-Lessard, 2014). La démonstration de ces affirmations constituera la base du chapitre 1.

Pour ce faire, nous aborderons, dans une première partie, l'état des connaissances actuelles entourant la consommation de SPA des jeunes Québécois. Dans la seconde partie, nous définirons les concepts importants auxquels nous ferons régulièrement référence dans le présent mémoire. La troisième partie documentera l'importance des relations familiales, d'amitié et amoureuses dans le parcours de consommation et de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA. Enfin, la dernière partie se concentrera sur la place que dédie actuellement la littérature à la famille, aux relations amoureuses et aux amis dans le traitement des jeunes consommateurs de SPA. Il est à noter que peu de recherches ont étudié la consommation de SPA des jeunes qui sont placés en mise sous garde d'un Centre jeunesse (CJ) pour la commission d'un délit en lien avec la consommation de SPA. Encore moins de recherches ont examiné les perceptions qu'entretiennent ces jeunes par rapport à la place que leur entourage pourrait occuper dans leur traitement pour un trouble lié à l'utilisation d'une substance (TUS). Nous tenterons donc, lorsqu'il sera possible de le faire, de présenter des recherches qui se sont intéressées aux jeunes institutionnalisés en CJ et/ou placés sous la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA), puisque ces derniers sont plus représentatifs de notre population cible.

1.1 La consommation élevée des jeunes placés sous la LSJPA : l'entourage comme cible de changement

L'adolescence est une étape qui se caractérise par le passage de l'enfance à la vie adulte et dans laquelle de nombreux changements surviennent. Au cours de cette période, plusieurs adolescents font l'expérimentation de nouvelles pratiques, telles que la consommation de SPA. En effet, 57 % des jeunes Québécois qui fréquentent le secondaire ont déjà consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, en 2013, et 24 % ont fait usage d'une ou de plusieurs drogues au cours de cette même période (Traoré et coll., 2014).

Puisque plusieurs jeunes expérimentent les substances psychoactives (SPA) à l'adolescence, il serait pertinent de vérifier quel type d'usage ils en font et pour quelle proportion de jeunes la consommation est jugée problématique. L'Institut de la statistique du Québec s'est intéressé à la question il y a plusieurs années. Entre 1998 et 2008, cette institution avait comme mandat d'effectuer des enquêtes nationales, tous les deux ans, sur l'usage de SPA des jeunes qui fréquentent le secondaire, afin de constater l'évolution de la consommation des adolescents au fil des années. Quelques enquêtes nationales similaires, toujours réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, ont été menées au cours des années subséquentes. L'enquête la plus récente a été conduite en 2014, pour l'année 2013, et a utilisé la même méthodologie que les enquêtes précédentes, facilitant ainsi la comparaison de ces résultats avec ceux des recherches antérieures (Traoré et coll., 2014).

Afin de mieux comprendre l'évolution de la consommation de SPA des jeunes au fil des années, ces enquêtes nationales ont développé une typologie de consommation qui permet de situer les adolescents les uns par rapport aux autres, selon la fréquence de leur consommation (Cazale, Fournier et Dubé, 2009; Traoré et coll., 2014). La première catégorie réunit les jeunes abstinents. Ceux-ci n'ont pas fait usage de SPA au cours des 12 derniers mois. La seconde correspond à celle des jeunes consommateurs expérimentateurs de SPA. Ces derniers ont consommé des SPA une seule fois au cours de la dernière année.

La troisième catégorie est celle des consommateurs occasionnels, qui regroupe les jeunes qui ont consommé une ou des SPA en moyenne une fois ou moins par mois. La quatrième catégorie est celle des consommateurs de SPA dits réguliers qui, eux, consomment d'une à quelques fois par semaine sans toutefois faire un usage quotidien de SPA. La dernière catégorie réunit les consommateurs quotidiens de SPA au cours des 12 derniers mois (Cazale et coll., 2009; Traoré et coll., 2014). Qu'en est-il dans les faits ? Les enquêtes nationales réalisées montrent que le nombre de jeunes consommateurs de SPA est à la baisse depuis les années 2000, et ce, pour la majorité des SPA étudiées (Traoré et coll., 2014). Les taux de consommation élevée, chez les adolescents, ont ainsi connu une baisse significative depuis les années 2000 (Traoré et coll., 2014). La catégorie de la consommation élevée regroupe les jeunes consommateurs réguliers et quotidiens (Cazale et coll., 2009). Si l'on prend l'exemple de l'alcool chez les jeunes, le taux de consommation élevée de cette SPA a diminué de moitié, passant de 20 % en 2000, à 10 % en 2013 (Traoré et coll., 2014). Une augmentation du nombre d'adolescents qui s'abstiennent de faire usage de SPA se fait également remarquer depuis ce temps (Traoré et coll., 2014) et l'on peut observer que la plupart des jeunes sont abstinents ou des consommateurs expérimentateurs et occasionnels uniquement (Traoré et coll., 2014). Encore une fois, si l'on prend l'exemple de l'alcool, 43 % des jeunes du secondaire ne consomment pas du tout cette SPA, 13 % sont des consommateurs expérimentateurs et 35 %, des consommateurs occasionnels. (Traoré et coll., 2014). Il est important de souligner que l'usage de SPA des jeunes consommateurs expérimentateurs et occasionnels, que ce soit de l'alcool ou de la drogue, est, la plupart du temps, exploratoire et temporaire. La majorité des jeunes consommateurs de SPA ne développera pas de problèmes de consommation ou de difficultés psychosociales liées à cet usage (Bertrand, Beaumont, Durand et Massicotte, 2006). La plupart des adolescents consomment des SPA par curiosité, hédonisme et parce qu'ils recherchent l'acceptation sociale de la part de leurs amis (Titus, Godley et White, 2008). Contrairement à ce qui est souvent véhiculé par l'opinion publique, la consommation de la majorité des adolescents n'est pas considérée comme problématique. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que ce ne sont pas tous les jeunes qui s'adonnent à la consommation de SPA, puisqu'une grande proportion d'entre eux est abstinente (Traoré et coll., 2014).

En revanche, une minorité de jeunes développera une consommation élevée de SPA, qui les place à risque de développer des difficultés psychosociales. Certains adolescents, tels que les jeunes délinquants placés en Centre jeunesse (CJ), sont plus à risque de présenter ce type de consommation. Par exemple, alors que le taux de consommation élevée de cannabis est de 10 % chez les jeunes du secondaire, 44 % (Cazale et coll., 2009) des jeunes placés sous la LSJPA présentent ce type de consommation pour cette SPA (Pauzé et coll., 2004). Il en est de même pour l'alcool, puisque 15 % des jeunes du secondaire présentent une consommation élevée d'alcool (Cazale et coll., 2009) et que ce taux s'élève à 32 % chez les jeunes placés sous la LSJPA (Pauzé et coll., 2004). Pourtant, bien que plusieurs des jeunes placés sous la LSJPA présentent une consommation élevée de SPA, aucune recherche n'a documenté jusqu'ici la consommation des jeunes placés en mise sous garde et bénéficiant d'un traitement pour un TUS. Or, cette clientèle risque d'être celle pour laquelle le taux de consommation de SPA est parmi les plus élevés. On sait, par exemple, que, parmi les adolescents québécois qui reçoivent des services d'un centre de réadaptation en dépendance (CRD), les jeunes contrevenants judiciairisés et pris en charge par la LSJPA présentent un problème de dépendance plus sévère que ceux n'ayant pas eu de démêlés avec la justice (Tremblay et coll., 2007). Les derniers résultats peuvent sans doute être expliqués par le fait qu'une plus grande sévérité de la dépendance, à l'adolescence, rend plus à risque les jeunes de s'adonner à la délinquance juvénile. En effet, la consommation de SPA par les adolescents facilite généralement le passage à l'acte criminel et plusieurs jeunes commettent des gestes délictueux afin de soutenir leur consommation de SPA (Brunelle et coll., 2005). Lemaire et ses collaborateurs (2014) rapportent d'ailleurs que 15 % des jeunes qui figurent sous la LSJPA ont été placés sous cette loi en raison de la commission de délits liés aux SPA directement, tels que la possession ou le trafic de stupéfiants (Lemaire et coll., 2014). La consommation de SPA devrait donc davantage être perçue comme une cause de la délinquance juvénile et non comme une conséquence de la criminalité.

Il serait dès lors pertinent de connaître l'étiologie des problèmes de consommation des adolescents placés sous la LSJPA, puisque ces problèmes ont amené plusieurs jeunes

à commettre des activités délictueuses. Par ailleurs, la précocité des problèmes de consommation que vivent les adolescents augmente les probabilités que ceux-ci continuent à présenter ces problèmes à l'âge adulte (Bertrand et coll., 2006). Afin de mieux comprendre l'étiologie des problèmes de consommation de SPA à l'adolescence, il va de soi de s'intéresser aux relations familiales, amoureuses et d'amitié de ces adolescents. En effet, la littérature démontre que ces relations peuvent favoriser ou contrer l'émergence de problèmes de consommation à l'adolescence (Arthur, Hawkins, Pollard, Catalano et Baglioni, 2002; Lonardo et coll., 2009). Les jeunes font d'ailleurs fréquemment allusion à leur famille et à leurs amis lorsqu'ils discutent des mobiles les ayant menés à s'initier à la consommation et à la poursuivre (Brunelle et coll., 2005; Martel, 2007). Il est donc possible que les difficultés familiales, amoureuses et d'amitiés mentionnées ci-dessous puissent expliquer, du moins en partie, le taux de consommation élevée présenté par cette clientèle. Parmi les principales difficultés des jeunes placés sous la LSJPA qui consultent dans un CRD, on note les conflits familiaux (68 %), le rejet familial (16 %), la négligence parentale (12 %), de même que les difficultés en ce qui concerne la communication familiale (63 %) et les règles de vie à la maison (54 %) (Tremblay, Blanchette-Martin et Garceau, 2004). Plusieurs affirment aussi qu'au moins un membre de leur famille présente des problèmes liés à l'usage de SPA (53 %) (Tremblay, Blanchette-Martin, Garceau, 2004). Plusieurs jeunes placés sous la LSJPA, mais qui ne bénéficient pas de services d'un CRD ont, par ailleurs, au moins un de leurs amis qui consomme régulièrement des SPA (60 %) et plusieurs s'associent à des amis délinquants (33 %) ou à des amis qui ne fréquentent plus l'école (32 %) (Pauzé et coll., 2004). Peu d'études se sont toutefois intéressées aux relations amoureuses des jeunes consommateurs de SPA placés en mise sous garde d'un CJ. Tremblay et ses collaborateurs (2004) ont cependant examiné ces relations chez les jeunes placés en CJ qui reçoivent des services d'un CRD. Ils notent que 18 % des jeunes qui étaient en couple au moment de l'étude ont rapporté que leur partenaire amoureux était un consommateur de SPA. De plus, 18 % des jeunes qui étaient en couple et qui consommaient des SPA estimaient que leur partenaire amoureux était en accord avec leur consommation de SPA.

Les relations familiales, amoureuses et d'amitié semblent donc à considérer pour mieux comprendre l'apparition de problèmes de consommation chez les adolescents. Elles le sont tout autant lors du traitement des jeunes consommateurs de SPA, puisqu'elles peuvent fragiliser le processus de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA en traitement ou, au contraire, le faciliter (Brunelle et Bertrand, 2010; Demers-Lessard, 2014). Quelques auteurs documentent ainsi la pertinence d'impliquer la famille des jeunes consommateurs de SPA en traitement tout en tenant compte de leurs amis (Ozechowski et Liddle, 2000). Aucune recherche n'a cependant recueilli les perceptions des jeunes qui ont reçu un diagnostic de TUS et qui ont été placés en mise sous garde d'un CJ, quant à la place que la famille, l'amitié et les relations amoureuses pourraient occuper en traitement. Il serait pertinent de le faire, puisque le TUS présenté par les adolescents les a amenés à se retrouver en mise sous garde d'un CJ. De plus, les jeunes placés sous la LSJPA qui consultent dans un CRD présentent des difficultés familiales et relationnelles importantes (Tremblay et coll., 2004).

1.2 Démarche documentaire

Dans le cadre de la présente recherche, les principales banques de données consultées ont été *Cairn*, *Criminal Justice Abstracts with full text*, *Social Services Abstracts*, *Pubmed (medline)* et *PsycNET*. De nombreux mots-clés ont également été utilisés pour effectuer la démarche documentaire, tels qu'*addiction*, *drug abuse*, *drug use*, *juvenile delinquency*, *juvenile offenders*, *juvenile delinquent*, *offending*, *family*, *interventions*, *family therapy*, *peers*, et *friends*. Des recherches menées à la bibliothèque des sciences humaines et sociales de l'Université Laval, via la base de données Ariane, ont permis de consulter des ouvrages pertinents au sujet de l'interactionnisme symbolique. Afin de rendre la démarche exhaustive, des recherches sur la base de données internet *google scholar* ont également été réalisées, permettant la consultation de nombreux rapports gouvernementaux, ainsi que plusieurs mémoires de maîtrise et thèses universitaires en matière de drogues et de délinquance chez les jeunes.

1.3 Définitions des concepts importants

Avant d'aborder l'état des connaissances actuelles concernant la consommation des jeunes en lien avec leur entourage, il serait important de définir quelques concepts qui seront utilisés dans les pages suivantes. Les jeunes ciblés par l'étude ont reçu un diagnostic de TUS et présentent également un problème de délinquance juvénile. Il importe donc de bien comprendre à quoi réfèrent ces notions.

Il est d'abord important de souligner que, bien que les jeunes aient reçu un diagnostic de TUS, il nous est impossible d'évaluer s'ils rencontrent réellement les critères diagnostiques associés à ce trouble. Ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de la recherche de statuer sur la présence ou non de ce problème. Toutefois, puisqu'il s'agit du terme officiel qu'emploie le DSM-5 depuis sa sortie en 2013 pour discuter des problèmes de consommation de SPA (American Psychiatric Association, 2013), le terme TUS sera employé pour discuter de la situation des jeunes que nous avons rencontrés. Puisqu'un diagnostic de TUS pose une étiquette déviante aux jeunes qui le reçoivent, il importe de bien comprendre à quoi il réfère. L'American Psychiatric Association (APA, 2013), dans la cinquième version du DSM, a aboli les termes « abus et dépendance » pour les remplacer par celui de trouble lié à l'utilisation d'une substance (TUS). Selon la définition retenue par l'APA, la personne atteinte de ce trouble présentera divers symptômes cognitifs, physiologiques et comportementaux indiquant qu'elle continue à consommer une substance en dépit des conséquences néfastes associées à cet usage. Il est donc possible que les jeunes ciblés par l'étude présentent ces différents symptômes. Il est également important de mentionner que plusieurs auteurs utilisent les notions de dépendance, de consommation régulière, intensive ou excessive lorsqu'ils abordent les problèmes de consommation des jeunes. Ces termes seront employés lorsque les travaux sur ces notions seront abordés.

La délinquance, quant à elle, est un concept complexe et protéiforme. Cependant, aux fins de la présente recherche, ce concept se contentera de faire référence à l'adoption de comportements susceptibles d'être sanctionnés par la justice pénale en vertu d'une loi (Picca, 1993, cité dans Tremblay et coll., 2007), en l'occurrence le Code criminel canadien et la LSJPA. Alors que le Code criminel prévoit l'ensemble des infractions

criminelles répréhensibles en droit canadien, susceptibles de concerner les jeunes ciblés par la présente recherche, mais également tout citoyen canadien, la LSJPA, loi annexée au Code criminel, prévoit, de son côté, l'ensemble des normes de procédures, des dispositifs particuliers et des mesures, des sanctions et des peines applicables en matière adolescente. Les jeunes de 12 à 18 ans qui ont commis un délit au Code criminel canadien seront ainsi jugés au sein de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec.

Puisque les jeunes ciblés par le projet de recherche ont reçu un diagnostic de TUS et qu'ils présentent, parallèlement, un problème de délinquance juvénile, ceux-ci reçoivent des services du Centre de réadaptation en dépendance de Québec (CRDQ) et du Centre jeunesse de Québec (CJQ). Il serait alors important de connaître les services qu'offrent ces organismes, de même que leur mission générale. De son côté, le CRDQ est le seul organisme public de la Capitale-Nationale offrant des services aux personnes qui ont des problèmes de dépendance à l'alcool, aux drogues et aux jeux de hasard et d'argent (CRDQ, 2016). Le CRDQ, anciennement connu sous le nom du Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve, œuvre depuis 1997 pour offrir des services d'adaptation, de réadaptation, d'intégration et de réinsertion sociale aux adolescents et aux adultes qui présentent une dépendance aux SPA ou aux jeux de hasard et d'argent (CRDQ, 2016). Le CRDQ offre également des services de soutien à l'entourage des personnes aux prises avec ces problèmes (CRDQ, 2016).

Quant au CJQ, il a été fondé en 1992 (CJQ, 2016). Cette institution a comme principale mission d'offrir des services psychosociaux et d'urgence sociale aux jeunes en difficulté et à leur famille, en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et de la LSJPA (CJQ, 2016). Le CJQ a également comme mandat d'offrir des services de réadaptation et d'intégration sociale aux jeunes qui présentent des difficultés d'adaptation, en l'occurrence, des problèmes de dépendance aux SPA. Cette organisation offre également des services d'accompagnement et de soutien à l'entourage des jeunes en difficulté (CJQ, 2016).

Le programme toxico-justice jeunesse fait partie des services qu'offre le CRDQ, en étroite collaboration avec le CJQ. Il s'adresse aux adolescents de 12 à 18 ans qui présentent un TUS et qui ont commis un délit en lien avec les SPA ou alors qu'ils étaient intoxiqués aux SPA. Ces jeunes sont également pris en charge par la LSJPA et sont admis dans une unité de mise sous garde du CJQ pour la commission de ce délit (CRDQ, 2012). Les intervenants du CRDQ se déplacent dans le milieu de vie respectif des jeunes pour effectuer leurs interventions directement auprès d'eux. Les intervenants se déplacent donc dans les institutions où sont hébergés les jeunes, c'est-à-dire dans les unités de mise sous garde du CJQ, pour les rencontrer. Il est intéressant de noter que, lorsque les jeunes sont libérés, ils peuvent tout de même continuer de recevoir des services jeunesse du CRDQ, s'ils le désirent. Les interventions menées par les intervenants du programme toxico-justice jeunesse prennent la forme de rencontres individuelles qui visent à aider les jeunes à se rétablir de leur TUS, à reprendre le pouvoir de leur vie et à limiter les méfaits associés à l'usage de SPA (Ferland, Blanchette-Martin, Jacques, Martin, Roy et Bellavance, sous presses). La famille, le partenaire amoureux et les amis ne sont pas impliqués dans le traitement des jeunes qui participent au programme toxico-justice. Des services parallèles sont cependant disponibles pour l'entourage au sein du CRDQ (CRDQ, 2016). La famille, le partenaire amoureux et les amis des jeunes pourraient donc être référés à ces services. Les intervenants du CRDQ peuvent également tenir compte des relations familiales et d'amitié des jeunes en traitement, s'ils jugent que le fait de considérer ces relations est cliniquement pertinent chez les différents adolescents qu'ils rencontrent. Il serait donc intéressant de connaître le point de vue des jeunes quant à la place que pourraient avoir la famille, les amis et leur relation amoureuse au cours de leur traitement pour un TUS.

Il s'avère également pertinent de définir le concept de SPA, puisque cette notion sera utilisée à maintes reprises dans le présent texte. Tel que défini plus tôt, selon Léonard et Ben Amar (2000 : 122), une SPA est « une substance qui agit sur le psychisme d'un individu en modifiant son fonctionnement mental ». Ces mêmes auteurs classent les différentes SPA en cinq grandes catégories, selon les effets qu'elles procurent aux personnes qui les consomment : les déprimeurs, les stimulants, les perturbateurs, les

médicaments psychiatriques et les androgènes ou les stéroïdes anabolisants (Léonard et Ben Amar, 2000). La première catégorie de SPA, soit les déprimeurs, a comme principal effet de déprimer, d'une part, les fonctions psychiques, et d'autre part, les fonctions physiques des individus qui en font usage. Parmi ces déprimeurs, on retrouve des substances telles que l'alcool, les anxiolytiques, les benzodiazépines ou les barbituriques (Léonard et Ben Amar, 2000). Les stimulants, contrairement aux déprimeurs, ont comme principal effet, comme son nom l'indique, de stimuler les propriétés psychiques et physiques de l'individu. La cocaïne et les amphétamines sont des exemples de stimulants majeurs du système nerveux central (Léonard et Ben Amar, 2000). Quant aux perturbateurs, ils sont des SPA qui arrivent à altérer les perceptions des individus qui les consomment. Le cannabis et ses dérivés ainsi que les hallucinogènes, tels que le LSD, en sont des exemples (Léonard et Ben Amar, 2000). Les trois premières catégories de SPA seulement ont été expliquées, puisque ce sont celles qui sont les plus fréquemment consommées par les jeunes délinquants en traitement et donc, les plus communément associées à la délinquance juvénile (Tremblay et coll., 2007). Les jeunes que nous avons rencontrés risquent ainsi d'avoir commis un délit en lien avec ces SPA.

Au Canada, la loi réglementant certaines drogues et autres substances définit plutôt une drogue comme étant une substance désignée aux annexes I à IV de la loi (Gouvernement du Canada, 2014). Les trois premières annexes classifient les drogues interdites par cette loi. La première annexe réfère à des drogues telles que les opiacés, la coca, leurs dérivés ainsi que les amphétamines et les méthamphétamines. La deuxième annexe fait référence à toutes les formes de cannabinoïdes et, la troisième, à des drogues telles que la méthylphénidate ou la méthaqualone. La quatrième annexe de la loi classe plutôt les drogues dont la consommation est contrôlée, tel que les barbituriques, les benzodiazépines, les stéroïdes anabolisants et leurs dérivés. Selon le Gouvernement du Canada (2014), la possession de drogues désignées aux annexes I à III est une infraction au Code criminel qui est passible, entre autres, d'une peine d'emprisonnement ou d'amendes. Plusieurs autres infractions, telles que la production, l'importation, l'exportation, le trafic ou la possession en vue de la production, de l'importation, de l'exportation ou du trafic des drogues désignées aux annexes I à IV de la loi sont passibles

des mêmes peines en vertu du Code criminel (Gouvernement du Canada, 2014). Il faut préciser que les jeunes qui participent au programme toxico-justice jeunesse du CRDQ ont nécessairement commis une infraction au Code criminel en lien avec les drogues désignées aux annexes I à IV de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. D'autres jeunes auront plutôt commis un délit criminel alors qu'ils étaient intoxiqués à l'une ou l'autre des substances définies aux annexes I à IV. Il est à noter que les renseignements mentionnés précédemment permettent simplement de donner un aperçu des lois qu'ont transgressées les jeunes ciblés par la recherche. La présente étude ne vise cependant pas à documenter les délits des participants, bien au contraire. Notre recherche vise plutôt à recueillir le point de vue des jeunes placés en mise sous garde quant à la place que pourraient occuper la famille, les amis et les relations amoureuses dans leur traitement pour un TUS, et ce, dans le but de développer des modalités de traitement permettant de prévenir une récidive.

Ainsi, le principal objectif de l'étude est de recueillir les perceptions des jeunes placés dans une unité de mise sous garde du CJQ quant à la place que pourraient occuper la famille, les relations amoureuses et les amis au cours de leur traitement pour un TUS. La famille, les relations amoureuses et l'amitié seront donc les thèmes principaux de la recherche. Il est à noter que le terme « entourage » fait référence aux relations familiales, amoureuses et d'amitié des jeunes et sera utilisé dans le but d'alléger le texte. En ce qui concerne la famille, l'Institut Vanier de la famille (2000) la définit comme suit :

Toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, de la naissance, par l'adoption ou le placement et qui, ensemble, assume la responsabilité de diverses combinaisons de certains des éléments suivant : entretien matériel et soins des membres du groupe; l'ajout de nouveaux membres par le biais de la procréation ou de l'adoption; la socialisation des enfants; le contrôle social des membres; la production, la consommation et la distribution de biens et de services; la satisfaction de besoins affectifs – l'amour. (p.5)

Une relation d'amitié consiste plutôt à se sentir attiré par une personne qui l'est aussi en retour. Ce type de relation permet des échanges sociaux égalitaires entre deux personnes (Harup et Stevens, 1997).

Les relations amoureuses, à l'adolescence, se définissent, quant à elles, comme des relations privilégiées où se développent peu à peu l'intimité, la mutualité et l'interdépendance entre deux personnes attachées l'une à l'autre (Fernet, 2005).

Il importe de spécifier que les définitions qu'apporte la littérature, celles-ci ne serviront que de guides à la présente recherche. La définition que donneront les adolescents rencontrés aux notions de famille, de relations amoureuses et d'amitié sera privilégiée.

1.4 La famille, l'amour et les amis : un environnement propice à la consommation

La littérature démontre que les relations familiales, amoureuses et d'amitié entretenues par les jeunes peuvent les influencer à s'initier aux SPA et à en faire un usage régulier (Brunelle et coll., 2005; Lonardo et coll., 2009). Certains types de relations familiales et d'amitié diminueraient aussi les chances de succès des démarches de traitement entreprises par des jeunes consommateurs de SPA qui désirent cesser ou diminuer leur usage de SPA (Brunelle et Bertrand, 2010). Les sections qui suivent détailleront plus en profondeur ces affirmations.

1.4.1 Les facteurs de risque de consommation liés à l'entourage

La littérature souligne que les relations amoureuses, familiales et d'amitié peuvent favoriser l'apparition de problèmes de consommation de SPA chez les jeunes (Brunelle et coll., 2005; Lonardo et coll., 2009). Les études qui sont arrivées à de telles conclusions ont, la plupart du temps, examiné la famille, les amis et les relations amoureuses sous l'angle exclusif des facteurs de risque. Un facteur de risque est une variable ou une caractéristique qui, de par sa présence, rend plus susceptible un individu à adopter un comportement qui lui est dommageable (Sécurité publique du Canada, 2008), en l'occurrence la consommation de SPA. Il est toutefois important de spécifier que plusieurs jeunes seront confrontés, au cours de leur vie, à des facteurs de risque et ne développeront

pas de problèmes de consommation de SPA. Les facteurs de risque augmentent simplement les probabilités que les jeunes s'adonnent à cet usage.

Plusieurs facteurs de risque de consommation de SPA liés à la famille ont été identifiés par les auteurs s'étant intéressés à l'étiologie des problèmes de consommation à l'adolescence. D'une part, les attitudes permissives des parents à l'égard de la consommation, de même que leur propre usage de SPA, influenceraient la consommation de SPA de leurs jeunes (Arthur et coll., 2002; Bahr, Hoffman et Yang, 2005) du début jusqu'à la fin de l'adolescence (Brook et coll., 2010). Au même titre que la consommation des parents, celle de la fratrie augmenterait les probabilités que les jeunes consomment des SPA (Bahr et coll., 2005; Whiteman, Jensen, Mustillo et Maggs, 2016). Il est toutefois difficile de savoir si les jeunes consomment des SPA par imitation ou parce qu'ils sont encouragés par leur famille à le faire. Les jeunes eux-mêmes seraient sans doute les mieux placés pour nous renseigner à cet effet.

Certains facteurs familiaux ne sont pas directement liés à la consommation de SPA, mais pourraient tout de même favoriser l'apparition des problèmes de consommation des adolescents. En effet, les problèmes d'attachement (Bahr et coll., 2005), les conflits familiaux (Gagnon et Rochefort, 2010) et la discipline parentale inconsistante (Arthur et coll., 2002) sont des facteurs de risque fréquemment associés à l'usage de SPA à l'adolescence. Il est cependant impossible de comprendre comment les jeunes consommateurs de SPA peuvent vivre les problèmes d'attachement, les conflits familiaux et le fait de recevoir une discipline parentale inconsistante et de quelle façon ces problèmes pourraient les encourager à consommer des SPA.

Certaines caractéristiques propres au milieu social dans lequel vivent les jeunes et leur famille augmenteraient les probabilités que les adolescents s'adonnent à l'usage de SPA. En effet, les problèmes de consommation de SPA sont plus susceptibles d'apparaître chez les adolescents qui proviennent de milieux défavorisés, où il y a présence de gangs de rue, de violence, et où les SPA sont facilement accessibles (Sécurité publique du Canada, 2008). Les jeunes qui grandissent dans une famille monoparentale sont aussi plus

à risque de développer des problèmes de consommation de SPA que les adolescents provenant de famille composée de deux parents (Sécurité publique du Canada, 2008). Il est donc plus qu'important de tenir compte du contexte social dans lequel vivent les jeunes et leur famille pour mieux comprendre le parcours de consommation des adolescents.

Parallèlement, les relations d'amitié, tout comme les relations familiales, peuvent agir à titre de facteur de risque concernant la consommation de SPA des jeunes. L'idée que la fréquentation de pairs consommateurs figurent parmi les facteurs de risque les plus déterminants, concernant la consommation de SPA à l'adolescence, fait largement consensus au sein de la littérature (Bahr et coll., 2005; Unlu, Sahin et Wan, 2014; Vervaeke, Deursen et Korf, 2008; Schwinn et Schinke, 2014). Le constat est le même chez les jeunes institutionnalisés en CJ, puisque ceux qui présentent une consommation plus élevée de SPA ont plus d'amis consommateurs (Laventure, Déry et Pauzé, 2008). La fréquentation de pairs délinquants, tout comme la fréquentation de pairs consommateurs, semble jouer un rôle important, puisqu'elle favorise tant l'apparition (Garnier et Stein, 2002) que le maintien (Stevens, May, Rice et Jarjoura, 2011) des problèmes de consommation de SPA et de délinquance des jeunes. Certains auteurs allèguent que les jeunes ont tendance à développer des attitudes favorables à l'usage de SPA lorsqu'ils fréquentent des pairs consommateurs (Vitaro et Gagnon, 2000). Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLT; 2007) suppose plutôt qu'un jeune consommateur risque davantage de s'affilier à des amis consommateurs, puisque ces pairs présentent des attitudes similaires aux siennes. Quoi qu'il en soit, le rôle des amis, dans le parcours de consommation des jeunes, semble important à considérer. Il serait toutefois intéressant de comprendre davantage ce qui amène les jeunes à s'allier à des pairs consommateurs et en quoi cette association peut les amener à s'initier aux SPA et à en faire un usage régulier.

À cet effet, quelques recherches soulignent le rôle considérable des parents pour expliquer le choix d'amis consommateurs par les jeunes. En effet, les attitudes permissives des parents à l'égard de la consommation (Bahr et coll., 2005) et le temps passé sans surveillance parentale (Barnes, Hoffman, Welte, Farrell, et Dintcheff, 2007)

augmentent les probabilités que les jeunes fréquentent des amis consommateurs et qu'ils s'adonnent à la consommation de SPA. Toutefois, les personnes les plus aptes à nous renseigner sur les choix des jeunes consommateurs en matière d'amitié sont les jeunes eux-mêmes. Il est étonnant que leur point de vue ait été écarté des recherches antérieures.

Bien que moins étudiés, certains facteurs de risque se rapportant aux relations amoureuses pourraient jouer un rôle important dans l'émergence de problèmes de consommation de SPA à l'adolescence (Lonardo et coll., 2009). Par exemple, la consommation problématique de SPA du partenaire amoureux (Lonardo et coll., 2009), de même que la violence subie dans les relations amoureuses (Singh, Epstein-Ngo, Cunningham, Stoddard, Chermack et Walton, 2015), exacerbent les probabilités qu'un jeune développe un problème de consommation de SPA. Il est important de mentionner que les jeunes ont tendance à qualifier leurs relations amoureuses d'intenses, de complexes et de fortes en émotions (Atger, 2007). Il est donc difficile de comprendre l'importance que les relations amoureuses peuvent avoir dans le parcours de consommation de SPA des jeunes lorsqu'elles sont analysées sous l'angle des facteurs de risque uniquement. Afin de mieux comprendre l'importance qu'ont les relations amoureuses dans le parcours de consommation des adolescents, il serait important de s'intéresser davantage aux sentiments, au vécu et aux perceptions qu'entretiennent les jeunes concernés à cet égard.

Enfin, la littérature démontre qu'il importe de s'intéresser tant aux relations familiales, amoureuses que celles d'amitié pour comprendre les problèmes de consommation des adolescents, d'une part, parce qu'elles influencent toutes les trois l'usage de SPA des jeunes et, d'autre part, parce que ces relations s'influencent mutuellement (Barnes, et coll., 2007; Beckmeyer, 2015). Toutefois, la majorité des études se sont intéressées au cumul des facteurs de risque associés à la consommation de SPA et à leur nature, sans pour autant tenir compte des points de vue à ces effets (Brunelle, Cousineau et Brochu, 2002). Il est donc impossible de savoir si les facteurs de risque mentionnés précédemment correspondent au point de vue qu'ont les jeunes concernés. Il faut se rappeler qu'afin de bien comprendre le processus de développement de

comportements de consommation à l'adolescence, il est primordial de recueillir l'interprétation que font les jeunes des événements qu'ils ont vécus (Brunelle et coll., 2002), plutôt que de considérer les faits objectivement.

1.4.2 L'entourage au cœur des motifs de consommation des jeunes

Les jeunes ne sont pas unanimes lorsqu'ils discutent des personnes avec qui ils se sont initiés à la consommation de SPA. Bien que la majorité indique s'être initiée aux SPA par l'intermédiaire de ses pairs (Brochu, 2006; Brunelle et coll., 2002; Martel, 2007; Poirier, 2011; Titus et coll., 2008), d'autres, particulièrement les adolescents institutionnalisés en CJ, indiquent plutôt avoir été initiés à la consommation de SPA par l'entremise de leur famille (Brunelle et coll., 2002; Martel, 2007). L'un des motifs d'initiation les plus couramment relevés par la littérature scientifique est sans doute la recherche de conformité et d'acceptation sociale, peu importe si les jeunes ont vécu leur première expérimentation aux SPA entre amis (Bertrand et coll., 2006; Titus et coll., 2008) ou en famille (Martel, 2007). Peu de recherches se sont intéressées à l'initiation aux SPA des jeunes institutionnalisés. Celles qui l'ont fait montrent cependant que ces adolescents sont plus nombreux que les jeunes non institutionnalisés à s'être initiés aux SPA en famille (Bertrand et coll., 2006). Puisque l'initiation aux SPA des jeunes institutionnalisés semble différer quelque peu de celles des adolescents de la population générale, il serait important de mener davantage de recherches auprès de cette clientèle.

À la suite de l'initiation à la consommation de SPA, les adolescents sont incités à consommer plus régulièrement parce qu'ils désirent se conformer à leurs pairs consommateurs et faire partie d'un groupe social (Borhrn et Fenk, 2003; Janssen, Mathijssen, van Bon-Martens, van Oers, et Garretsen, 2014; Pavis, Cunningham-Burley et Amos, 1997). L'acceptation sociale par les amis est donc au cœur des motifs de consommation de SPA des jeunes, tant lors de l'expérimentation des SPA que lors de la consommation régulière.

Au-delà de la quête d'acceptation sociale par les pairs, l'usage de SPA peut aussi faciliter le processus de socialisation des jeunes. Par exemple, certains adolescents

affirment que les interactions entre amis sont beaucoup plus dynamiques et fluides lorsqu'ils sont intoxiqués aux amphétamines (Duff, 2008) et d'autres estiment que l'alcool réduit la gêne et leur permet d'aborder plus facilement le sexe opposé (Kloep, Hendry, Ingebrigsten, Glendinning et Espnes, 2001; Samardžić, Bujšić, Kožul et Tadijan, 2011). Il est donc possible de croire que les jeunes cherchent à s'intoxiquer aux SPA parce qu'ils jugent que ces substances ont des effets bénéfiques sur leurs interactions sociales.

Les mobiles de consommation ne se limitent cependant pas aux pairs et aux relations amoureuses, puisque les jeunes consommeraient également pour des raisons familiales. Certains rapportent consommer des SPA parce qu'ils ont besoin de se distancier de la pression que leur font subir leurs parents (Kloep et coll., 2001), pour oublier leurs problèmes familiaux (Brunelle et coll., 2002), ou encore pour faire comme leurs parents (Brunelle et coll., 2002; Cabrillon, 2013). La recherche de conformité ne serait donc pas exclusive au groupe de pairs, mais inclurait l'ensemble de l'entourage.

Parmi les études québécoises recensées, seules celles de Brunelle et ses collaborateurs (2002) et de Martel (2007) se sont intéressées aux perceptions des jeunes institutionnalisés en CJ quant à l'importance qu'ont les relations familiales et d'amitié dans leur parcours de consommation de SPA. Ces recherches mettent en lumière des constats similaires. Les perceptions qu'entretiennent les jeunes institutionnalisés par rapport à leur famille se distinguent des perceptions des adolescents non institutionnalisés. Les jeunes institutionnalisés ont davantage l'impression d'avoir été abandonnés par leur famille, d'avoir subi diverses injustices familiales et consommeraient donc pour fuir ces insatisfactions (Brunelle et coll., 2002). Certains aspects des relations familiales des jeunes institutionnalisés se distinguent de ceux des adolescents non institutionnalisés. Toutefois, certains mobiles de consommation demeurent sensiblement les mêmes, tels que la recherche de conformité et d'acceptation sociale par les pairs (Brunelle et coll., 2002). Il serait donc important de mener davantage de recherche sur la place que pourrait avoir la famille dans le traitement des jeunes consommateurs de SPA institutionnalisés, puisque leur situation familiale semble être particulièrement fragilisée.

Les travaux de Brunelle et ses collaborateurs (2002) et de Martel (2007) permettent de mieux comprendre les perceptions qu'entretiennent les jeunes institutionnalisés vis-à-vis de leur famille et de leurs amis. Il est toutefois difficile de connaître l'avis de ceux qui ont été placés en mise sous garde d'un CJ, puisqu'ils ont, la plupart du temps, été inclus dans le même échantillon que les autres jeunes institutionnalisés. Il est également impossible de concevoir comment les jeunes admis dans une unité de mise sous garde d'un CJ perçoivent la possible influence que pourrait avoir l'entourage au cours de leur processus de traitement de même que la place que pourraient occuper ces relations au cours de cette démarche.

1.4.4 L'entourage et la fragilisation du processus de rétablissement des jeunes

Les relations familiales, d'amitié et amoureuses ont la plupart du temps été étudiées sous l'angle des facteurs de risque et non en regard de l'importance qu'elles pourraient occuper en traitement. Une recherche qualitative menée par Brunelle et Bertrand (2010) montre pourtant que certains types de relations familiales peuvent réduire les chances de succès thérapeutiques des jeunes consommateurs en traitement. Plusieurs jeunes que Brunelle et Bertrand (2010) ont interviewés aimeraient recevoir de l'aide pour des problèmes familiaux qui les empêchent de se rétablir et d'autres ressentent une forte ambivalence en ce qui concerne leur arrêt de consommation parce que des membres de leur famille sont des consommateurs. La famille pourrait donc, dans certains cas, nuire au processus de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA en traitement. Toutefois, la littérature ne nous permet pas de connaître quel pourrait être la place, en traitement, des familles qui pourraient fragiliser le processus de rétablissement de leur adolescent.

Au même titre que la famille, les amis peuvent engendrer un climat qui fragilise la cessation ou la diminution de la consommation de SPA des jeunes en traitement. L'attitude véhiculée par les pairs pourrait rendre plus difficile le processus de rétablissement des jeunes. Selon quelques adolescents interviewés par Passetti et ses collaborateurs (2008), certains amis font preuve d'indifférence face à leur propre entrée en traitement, désapprouvent leur démarche ou tentent de les dissuader à entamer ou à poursuivre leur traitement. Les jeunes en traitement sont également les premiers à

constater que la fréquentation de pairs consommateurs peut porter préjudice à leur processus de rétablissement (Brunelle et Bertrand, 2010; Green, Mitchell et Bruun, 2013). Malgré cela, plusieurs rencontrent des difficultés à délaisser ces amis. L'ennui les submerge lorsqu'ils s'éloignent d'eux, puisque les jeunes en traitement ont généralement peu d'amis non consommateurs sur qui ils peuvent compter (Green et coll., 2013). Le fait que plusieurs jeunes consommateurs de SPA en traitement désirent se distancier de leurs amis consommateurs et qu'ils reconnaissent l'influence négative que ces amis peuvent avoir sur eux laisse croire que l'amitié pourrait servir de levier d'intervention pertinent en traitement. Il serait toutefois essentiel de connaître les perceptions des jeunes quant à la place que pourraient nécessiter les amis au cours de cette démarche.

Il serait également intéressant de recueillir le point de vue des jeunes consommateurs de SPA admis dans une unité de mise sous garde d'un CJ quant à l'importance que peut avoir l'amitié, la famille et les relations amoureuses au cours de leur processus de rétablissement. La plupart des études ont écarté cette population de leurs recherches. Pourtant, les jeunes placés sous la LSJPA présentent un profil de consommation beaucoup plus sévère que les autres jeunes consommateurs de SPA (Brunelle, Tremblay, Blanchette-Martin, Gendron et Tessier, 2014; Tremblay et coll., 2004) et des difficultés familiales importantes (Tremblay et coll., 2004). De plus, les adolescents placés en mise sous garde ont, dans une certaine mesure, rompu les liens avec le monde extérieur à la suite de leur admission en CJ. Il serait donc important de comprendre l'importance qu'ils accordent aux relations sociales qu'ils maintiennent avec l'extérieur et à celles qu'ils entretiennent au sein de leur unité de mise sous garde. Il serait aussi important de vérifier leurs perceptions quant à la place que pourraient occuper ces relations en traitement.

1.5 Les conséquences de la consommation de SPA sur les relations avec l'entourage

La littérature souligne que les relations familiales, amoureuses et d'amitié peuvent favoriser l'émergence de problèmes de consommation chez les adolescents, mais, à l'inverse, la consommation de SPA des jeunes pourrait également entraîner des

répercussions négatives sur ces relations (Dubé et coll., 2008; Magrinelli-Orsi, Brochu, Lafortune et Patenaude, 2014). Par exemple, la consommation de SPA au cours de la transition de l'adolescence jusqu'au début de l'âge adulte est associée à des relations familiales, amoureuses et d'amitié peu harmonieuses et empreintes de conflits. La consommation de SPA entraîne également une diminution de la cohésion sociale au sein des relations sociales des jeunes (Brook, Pahl et Cohen, 2008). Il est toutefois difficile de comprendre comment les jeunes interprètent les conséquences qu'a entraînées la consommation de SPA sur leurs relations sociales.

Des études qualitatives se sont toutefois intéressées aux perceptions des jeunes consommateurs de SPA en traitement à cet égard. Selon les jeunes interviewés par Demers-Lessard (2014), la consommation de SPA fragilise les liens familiaux et est un sujet de discorde familiale persistant. Selon cette même étude, la consommation de SPA peut également fragiliser les relations amoureuses et d'amitié. Par exemple, l'intoxication aux SPA entraîne de l'impatience ou de l'agressivité, ce qui occasionne inévitablement des ruptures amoureuses ou d'amitié. Certaines conséquences sur le plan familial et relationnel, liées à la consommation de SPA, sont toutefois plus susceptibles d'apparaître chez les jeunes institutionnalisés. En effet, lorsque les habitudes de consommation de SPA sont installées dans la vie des jeunes institutionnalisés, ceux-ci ont tendance à se désaffilier de leur milieu familial originel pour s'affilier à un groupe de pairs déviants, qu'ils considèrent comme leur nouvelle famille (Brunelle et coll., 2002; Martel, 2007). Les jeunes affirment que leur affiliation à ce type de groupe a exacerbé la sévérité de leur dépendance, les ayant menés à commettre des activités délictueuses pour se procurer des SPA (Martel, 2007). À la lueur des derniers résultats, les conséquences sur le plan familial et relationnel, engendrées par l'usage répété de SPA, pourraient être un levier d'intervention intéressant à l'égard des jeunes consommateurs de SPA en traitement, notamment chez les adolescents institutionnalisés.

1.6 L'entourage : un antidote à la consommation des jeunes ?

Alors que, pour certains chercheurs, il est admis que la famille, les amis et les relations amoureuses peuvent inciter les jeunes à faire usage de SPA, l'inverse est également possible à démontrer (Borhrn et Fenk, 2003; Lonardo et coll., 2009; Gagnon et Rochefort, 2010). En effet, ces relations peuvent contrer l'apparition de ces problèmes (Gagnon et Rochefort, 2010). Par ailleurs, la famille, les partenaires amoureux et les amis des jeunes pourraient les encourager à entreprendre une démarche de traitement et leur offrir du soutien tout au long de ce processus (Battjes, Gordon, O'Grady, Kinlock et Carswell, 2003; Brunelle et coll., 2005; Demers-Lessard, 2014; Poirier, 2011).

1.6.1 Les facteurs de protection de consommation liés à l'entourage

La famille, les amis et les relations amoureuses ont souvent été étudiés en terme de facteurs de protection. Les facteurs de protection en matière de consommation de SPA sont des conditions qui amoindrissent l'incidence des facteurs de risque et donc, qui protègent les adolescents face à l'émergence de problèmes de consommation de SPA (Sécurité publique du Canada, 2008).

Plusieurs facteurs de protection liés à la famille ont été identifiés concernant la consommation de SPA à l'adolescence. Les règlements familiaux allant à l'encontre de la consommation (Schwinn et Schinke, 2014), l'attachement à la famille (Unlu et coll., 2014) et le soutien familial (Gagnon et Rochefort, 2010) sont des facteurs associés à des épisodes de consommation moins fréquents chez les adolescents. Outre les facteurs de protection allant à l'encontre de la consommation de SPA, les activités familiales peuvent encourager les jeunes à s'abstenir de faire usage de SPA. Le temps passé en famille (Barnes et coll., 2007), les opportunités de s'engager dans des activités familiales prosociales (Arthur et coll., 2002), de même que l'implication active du père dans l'éducation des adolescents (Gagnon et Rochefort, 2010) diminuent les risques que les jeunes consomment des SPA. La famille peut donc être, dans certains cas, un milieu stimulant, soutenant et aimant, en plus de protéger les jeunes par rapport à la consommation de SPA.

Tout comme la famille, les pairs peuvent agir à titre de facteurs de protection contre les comportements de consommation de SPA. En effet, l'engagement dans des activités prosociales avec des pairs et la fréquentation d'amis non-consommateurs s'abstenant de commettre des actes illégaux (Arthur et coll., 2002) diminuent les risques de consommation de SPA. Il est toutefois difficile de comprendre comment les jeunes interprètent ces différents facteurs.

Les relations amoureuses parviennent également à protéger les jeunes contre l'émergence de problèmes de consommation de SPA. En effet, ceux qui s'engagent dans des relations amoureuses sérieuses (Gudonis-Miller, Lewis, Tong, Tu, et Aalsma, 2012) et prosociales (Lonardo et coll., 2009) sont moins à risque de présenter des problèmes de consommation de SPA. Encore une fois, il reste difficile de comprendre comment les jeunes perçoivent ces différents facteurs de protection, notamment parce que leur point de vue a été écarté des recherches portant sur le sujet.

1.6.2 L'entourage et la facilitation du processus de rétablissement des jeunes

La famille, les amis et les relations amoureuses ont la plupart du temps été étudiés sous l'angle des facteurs de risque et de protection et non en regard de leur possible contribution au traitement et à la réinsertion sociale des jeunes. Pourtant, quelques études montrent que l'entourage pourrait faciliter l'entrée des jeunes consommateurs en traitement (Battjes et coll., 2003; Brunelle et coll., 2005; Magrinelli-Orsi et coll., 2014) et leur processus de rétablissement (Brunelle et Bertrand; 2010; Demers-Lessard, 2014; Green et coll., 2013).

D'abord, la famille peut favoriser le processus de rétablissement des jeunes consommateurs parce qu'elle leur permet de remédier à leurs habitudes de consommation. La pression exercée par la famille serait un incitatif pour les jeunes consommateurs de SPA à entamer un traitement, puisqu'au départ, la plupart d'entre eux ne sont pas motivés à s'engager dans une telle démarche (Battjes et coll., 2003). Un ultimatum lancé par la famille ou le désir d'entretenir des relations familiales plus harmonieuses influencent la décision de débiter une démarche (Brunelle et coll., 2005). Les jeunes placés en CJ sont,

quant à eux, incités à modifier leur usage de SPA parce qu'ils refusent de subir le même sort que leurs parents (Martel, 2007; Magrinelli-Orsi et coll., 2014) ou parce qu'ils ressentent de la culpabilité par rapport au fait d'avoir causé du tort à leur famille (Magrinelli-Orsi et coll., 2014). Il est donc important de considérer la famille dans le processus de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA, et ce, avant même qu'ils aient commencé leur traitement.

Tout comme pour la famille, les conséquences que les habitudes de consommation de SPA entraînent sur les relations amoureuses et d'amitié incitent les adolescents à les délaïsser. Certains jeunes croient que, si leur usage de SPA venait à affecter leurs relations d'amitié, ils seraient incités à modifier leurs habitudes de consommation (Poirier, 2011). Chez les adolescents institutionnalisés en CJ, la consommation de SPA entraîne de réelles répercussions négatives sur les relations amoureuses ou d'amitié, ce qui en incite plusieurs à la cesser ou à la diminuer (Magrinelli-Orsi et coll., 2014). En effet, les jeunes consommateurs de SPA institutionnalisés en CJ désirent changer leurs habitudes de consommation, d'une part parce qu'ils se sont éloignés de leurs amis non-consommateurs et de leur partenaire amoureux et, d'autre part, parce qu'ils se sentent rejetés par ceux-ci (Magrinelli-Orsi, et coll., 2014). Les conséquences que suscite la consommation de SPA sur les relations amoureuses et d'amitié pourraient donc être un levier d'intervention intéressant pour les intervenants qui travaillent auprès de cette clientèle. Encore faudrait-il valider ce point de vue auprès des jeunes concernés.

Le soutien familial facilite également le processus de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA (Brunelle, Bertrand, Tremblay, Arseneault, Landry, Bergeron et Plourde, 2010). Les jeunes qui se trouvent devant une éventuelle (Poirier, 2011) ou une réelle (Green et coll., 2013) démarche de cessation ou de diminution de leur usage de SPA, de même que ceux qui ont réalisé une démarche de traitement avec succès (Brunelle et Bertrand, 2010; Gauthier, Bertrand et Nolin, 2010), perçoivent le soutien familial comme étant essentiel pendant ce processus. Le soutien familial pourrait donc être, dans certains cas, un ingrédient indispensable au processus de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA.

Le soutien des amis et des partenaires amoureux peut aussi faciliter le processus de rétablissement des jeunes en traitement. Les jeunes sont les premiers à le constater. En effet, la plupart des jeunes consommateurs en traitement perçoivent le soutien des amis et des partenaires amoureux comme étant indispensables pendant ce processus (Brunelle et Bertrand, 2010; Brunelle et coll., 2010; Demers-Lessard, 2014). À cet effet, les jeunes interviewés par Passetti et ses collaborateurs (2008) mentionnent que certains amis ont une attitude positive par rapport à leur entrée en traitement. Les jeunes apprécient le soutien et les encouragements qu'ils reçoivent de leurs amis tout au long de ce processus. Les amis et les partenaires amoureux pourraient donc, tout comme la famille, répondre aux besoins des jeunes consommateurs de SPA en terme de soutien social.

Ces constats sont pertinents pour mieux saisir l'apport non négligeable du soutien familial, amoureux et des amis. En effet, les jeunes consommateurs en ont besoin pour cesser ou diminuer leur usage de SPA. Toutefois, il reste difficile de connaître le point de vue des adolescents quant à la place que pourraient occuper la famille, l'amitié et les relations amoureuses en traitement. Cette recherche tend ainsi à rétablir la place que pourrait nécessiter l'entourage en traitement.

1.7 Les interventions familiales

Nous avons vu, au cours des sections précédentes, que l'entourage pourrait favoriser ou fragiliser le processus de rétablissement des jeunes consommateurs en traitement. Plusieurs auteurs ont documenté, au fil des années, l'importance d'impliquer directement la famille dans le traitement des jeunes consommateurs de SPA (Bertrand, Richer, Brunelle, Beaudoin, Lemieux et Ménard, 2013; Liddle et Dakof, 1995; Ozechowski et Liddle, 2000; Plourde, Ménard, Perreault, Mercier et Lecours, 2002). Les interventions orientées vers la famille visent à aider les jeunes à se rétablir de leur dépendance aux SPA en leur offrant des séances familiales visant à réorganiser leur fonctionnement familial (Ozechowski et Liddle, 2000). Liddle et Dakof (1995; cité dans

Plourde et coll., 2002) décrivent les motifs ayant favorisé l'implication de la famille des jeunes en traitement :

Les interventions orientées vers la famille s'appuient sur deux présupposés fondamentaux : la famille joue un rôle important dans l'émergence de conditions reliées à l'usage de drogues de l'adolescent, et un contexte familial et des relations parents-enfants peuvent protéger l'adolescent contre l'usage de drogues et/ou s'avérer un antidote à un usage de drogues déjà amorcé.

Liddle et Dakof, 1995, p. 220 (traduction de Plourde et coll., 2002, p.1)

En plus d'être fortement justifiées, les interventions orientées vers la famille sont jugées efficaces, d'une part pour susciter l'engagement et la rétention des jeunes en traitement (Grella et Joshi, 2003) et, d'autre part, pour les aider à cesser leur usage de SPA ou à la réduire (Bertrand et coll., 2013; Hogue et Liddle, 2009; Ozechowski et Liddle, 2000). Des études québécoises montrent également que les interventions menées auprès des parents seraient efficaces pour aider les jeunes consommateurs de SPA à se rétablir, et ce, peu importe la modalité d'intervention privilégiée (Bertrand et coll., 2006; Bertrand et coll., 2013). La collaboration des parents dans la démarche de traitement des jeunes consommateurs de SPA devrait donc être valorisée, voire encouragée.

Peu d'études ont toutefois documenté le point de vue des jeunes consommateurs de SPA quant à la place que pourrait occuper leur famille en traitement. Celle de Plourde et ses collaborateurs (2002) montre cependant que la majorité des jeunes consommateurs de SPA croient que les parents devraient participer à des rencontres de groupe entre parents. Les jeunes estiment qu'ils se sentent davantage compris et soutenus par leurs parents lorsque ceux-ci participent à ce type de rencontres. Les avis des jeunes sont cependant partagés concernant la possibilité que leurs parents assistent à des rencontres familiales avec eux. Certains accepteraient sans hésitation de participer à de telles rencontres, alors que d'autres n'y voient pas la pertinence ou se sentiraient mal à l'aise de parler de leurs problèmes en famille. Toutefois, les jeunes qui ont assisté à des rencontres familiales croient que leur famille a retiré des points positifs et ces adolescents consentiraient à revivre l'expérience (Plourde et coll., 2002). Bien que cette recherche ait été menée il y a plusieurs années, celle-ci laisse croire que l'inclusion de la famille en

traitement répondrait adéquatement aux besoins des jeunes consommateurs de SPA en termes de soutien social.

Jusqu'à présent, aucune étude ne s'est intéressée aux perceptions de jeunes placés en mise sous garde d'un CJ quant à la place que pourrait occuper la famille au cours de leur traitement pour un TUS. Il serait pertinent de s'en préoccuper, car les jeunes judiciairisés tendent à présenter une consommation sévère de SPA (Tremblay et coll., 2004; Tremblay et coll., 2007) et à vivre des difficultés familiales importantes (Tremblay et coll., 2004). L'implication de la famille dans le traitement des jeunes consommateurs de SPA judiciairisés est d'ailleurs jugée nécessaire pour prévenir leur récidive (Liddle, Dakof, Henderson et Rowe, 2010). Il est donc possible de croire que les interventions familiales permettraient aux jeunes placés en mise sous garde de diminuer les comportements délinquants associés à leur usage de SPA ou à les cesser. Encore faut-il valider ce point de vue auprès des jeunes concernés.

1.8 Les interventions familiales et la place de l'amitié et des relations amoureuses

Bien que les relations d'amitié peuvent, au même titre que les relations familiales, fragiliser ou faciliter le processus de rétablissement des jeunes consommateurs de SPA en traitement (Brunelle et Bertrand, 2010), il va de soi qu'il est plus difficile d'impliquer directement les amis dans le traitement. Par contre, Ozechowski et Liddle (2000) soulignent que l'un des objectifs des interventions orientées vers la famille est d'aider les jeunes à se dissocier de leurs pairs consommateurs par le biais des interventions familiales. Quant aux relations amoureuses, peu d'auteurs examinent comment il serait possible de tenir compte de ces relations en traitement. Toutefois, il est possible de croire que les traitements orientés vers la famille, proposés par Ozechowski et Liddle (2000), puissent aider les jeunes à privilégier les rapports amoureux sans consommation et dans lesquels il y a présence de soutien.

1.9 Limites des études actuelles et objet d'étude

Les études recensées soulignent que les relations familiales, d'amitié et amoureuses peuvent, d'une part, favoriser ou protéger les jeunes contre l'émergence de problèmes de consommation de SPA et, d'autre part, faciliter ou fragiliser leur processus de rétablissement. Ainsi, plusieurs études attestent de la nécessité d'impliquer la famille des jeunes consommateurs de SPA en traitement (Liddle et Dakof, 1995; Ozechowski et Liddle, 2000; Plourde et coll., 2002; Bertrand et coll., 2013), tout en tenant compte de leurs relations d'amitié (Ozechowski et Liddle, 2000). Toutefois, il est impossible de savoir comment les jeunes pourraient vivre l'implication de leur famille en traitement et comment il serait possible de tenir compte de leurs relations d'amitié et amoureuses au cours de cette démarche (Green et coll., 2013). La majorité des études traitant de ces sujets ont utilisé des méthodes de recherche quantitatives et ont obtenu leurs résultats de manière déductive. Les études qualitatives recensées ont, la plupart du temps, été menées à l'extérieur du Québec. Il est donc difficile de connaître le point de vue des jeunes consommateurs admis en mise sous garde d'un CJ quant à la place que pourraient occuper leur famille, leur partenaire amoureux et leurs amis au cours de leur traitement pour un TUS.

Considérant les limites méthodologiques actuelles, l'objet d'étude de la présente recherche est de recueillir le point de vue des jeunes admis dans une unité de mise sous garde du CJQ quant à la place que pourraient occuper la famille, les relations amoureuses et les amis au cours de leur traitement pour un TUS. Pour ce faire, il est pertinent de s'intéresser aux expériences familiales, amoureuses et d'amitié qu'ils ont vécues pour mieux comprendre leurs perceptions. Le premier objectif de l'étude est de cerner les perceptions des jeunes par rapport à l'importance des relations familiales, amoureuses et d'amitié dans leur parcours de consommation de SPA avant leur arrivée en traitement. Le deuxième objectif est de comprendre, à partir du discours des jeunes, l'importance qu'ont ces relations au cours de leur processus de rétablissement, c'est-à-dire une fois qu'ils ont débuté un traitement. Enfin, ces deux premiers objectifs serviront au troisième, qui vise à examiner les perceptions des jeunes quant à la place que pourraient occuper la famille, les amoureux et les amis au cours de leur traitement pour un TUS.

1.10 Pertinence scientifique du projet de recherche

Le projet de recherche est scientifiquement pertinent, puisqu'il permet de pallier les limites méthodologiques des études actuelles. Le fait d'utiliser un devis de recherche qualitatif est intéressant d'un point de vue scientifique. La recherche qualitative analyse les processus sociaux à travers l'expérience et le sens qu'octroient les personnes à leur réalité sociale (Deslauriers, 1988; Paillé et Mucchielli, 2006). En s'intéressant au point de vue des jeunes quant à leur vécu familial, amoureux et d'amitié, de même qu'à leurs perceptions de la place que pourraient occuper ces relations en traitement, cette démarche permettra de nuancer les constats véhiculés par les études quantitatives. Le projet de recherche favorisera l'enrichissement des connaissances sur un sujet peu abordé dans la littérature en procurant un aperçu des expériences relationnelles subjectives qu'auront vécu les jeunes et aux perceptions qui leur sont associées. Le fait de s'intéresser aux jeunes admis dans une unité de mise sous garde du CJQ est scientifiquement pertinent. En effet, ceux-ci présentent un TUS particulièrement préoccupant, qui les a menés à être placés dans une unité de mise sous garde du CJQ. Ils sont d'ailleurs sujets à vivre des difficultés familiales et relationnelles importantes (Tremblay et coll., 2004).

1.11 Pertinence sociale du projet de recherche

Le projet de recherche est pertinent d'un point de vue social, puisqu'il permettra de développer des modalités de traitement qui favorisent le soutien social des jeunes admis dans une unité de mise sous garde du CJQ. En effet, le soutien familial (Brunelle et Bertrand, 2010), amoureux (Demers-Lessard, 2014) et amical (Passetti et coll., 2008) sont des sources de réconfort importantes pour les jeunes consommateurs de SPA en traitement. L'implication de la famille, en cours de traitement, favorise d'ailleurs la réinsertion sociale des jeunes toxicomanes judiciairisés (Henderson et coll., 2010). Puisque plusieurs jeunes admis en mise sous garde d'un CJ se sont possiblement désaffiliés de leur famille d'origine (Brunelle et coll., 2005; Martel, 2007), cela pourrait être l'occasion qu'ils renouent leurs liens familiaux et qu'ils y trouvent un certain soutien. L'utilisation d'une large définition du concept de famille permettra aux jeunes de privilégier la famille

de leur choix. Il pourrait donc être envisageable d'introduire une famille d'accueil ou un adulte significatif au lieu de la famille d'origine. Par ailleurs, le fait de tenir compte de l'amitié en traitement pourrait être une opportunité, pour ces jeunes, de se construire un nouveau réseau d'amitié. Ils pourraient reprendre contact avec d'anciens amis non consommateurs qui pourraient les soutenir dans leur démarche de traitement. Le fait de tenir compte des relations amoureuses en traitement peut également être bénéfique, puisque le soutien social offert par les partenaires amoureux est généralement une source de réconfort importante pour les jeunes consommateurs de SPA (Demers-Lessard, 2014). Enfin, la quête de soutien familial, amoureux et amical des jeunes qui présentent un TUS et qui sont admis en mise sous garde du CJQ est l'apport social le plus important de la recherche.

Chapitre 2 : Le cadre conceptuel

Le cadre théorique retenu pour le présent mémoire est l'interactionnisme symbolique, puisqu'il accorde une place de premier rang aux interactions sociales et aux significations qui en découlent. Le présent chapitre abordera, dans une première partie, les principaux postulats de ce cadre conceptuel. Dans une seconde partie, la déviance sera expliquée selon la théorie de l'étiquetage social à laquelle se réfèrent les interactionnistes pour mieux comprendre ce phénomène. Enfin, notre justification du cadre conceptuel et notre proposition de recherche seront présentées dans la dernière partie du chapitre.

2.1 L'interactionnisme symbolique et ses principaux postulats

L'interactionnisme symbolique a été développé par des auteurs tels que George Herbert Mead, Erving Goffman et Herbert Blumer au début du XX^e siècle (Le Breton, 2008). Au départ, George Herbert Mead, le sociologue behavioriste américain de l'école de Chicago, tente de développer une théorie pragmatique pouvant s'appliquer aux sciences sociales (Sandstrom, Martin et Fine, 2001). Le pragmatisme, paradigme épistémologique privilégié dans le cadre de ce mémoire, énonce que le monde ne s'impose pas de lui-même, mais qu'il résulte de l'interprétation qu'en font les acteurs concernés (Charon, 1995). Les objets, les idées et les faits sont interprétés de par leur utilité. Si la conception que les individus font des objets et du monde est, pour eux, sensée, utile et qu'elle s'applique facilement à leur vie, ils seront incités à y croire et à agir en conséquence (Charon, 1995).

L'interactionnisme symbolique s'inspire de trois postulats proposés par Blumer en 1969. D'abord, la personne agit sur les choses, selon le *sens* qu'elle leur accorde. Ensuite, ce *sens* se développe de par les interactions qu'entretient la personne avec autrui. Enfin, le *sens* accordé aux choses est traité et modifié par un processus d'interprétation qu'utilise l'individu qui les rencontre (Blumer, 1969).

Dans une visée interactionniste, comme son nom l'indique, les interactions sociales sont importantes à considérer. Elles signifient que les êtres humains tiennent

compte des autres afin de répondre aux situations qu'ils rencontrent en communiquant avec eux et en interprétant leurs actions (Charon, 1995). En plus de modifier ses actions et de les ajuster en fonction de celles des autres, la personne influence les actions d'autrui. Les interactions sociales s'opèrent ainsi de façon continue, mutuelle et dynamique (Lacaze, 2000). Il faut souligner que les interactionnistes se distancient des courants déterministes en rejetant l'idée que les comportements des êtres humains sont déterminés par la société dans laquelle ils vivent. Selon eux, les acteurs auraient la capacité de former leur propre identité, d'atteindre leurs objectifs et d'interagir librement avec les autres. Ils reconnaissent toutefois que les interactions sociales influencent les significations que les individus accordent aux situations, la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et leurs comportements (Sandstrom et coll., 2001). Les interactionnistes évoquent davantage l'idée que les relations sociales influencent les perceptions et les actions des individus, sans nécessairement les contrôler (Sandstrom et coll., 2001).

2.2 L'interactionnisme symbolique appliqué à la déviance

Au cours des dernières années, les interactionnistes se sont particulièrement intéressés à la déviance. Selon Sandstrom et ses collaborateurs (2001), les interactionnistes se sont référés à la théorie de l'étiquetage social pour mieux comprendre ce phénomène. Cette théorie, au lieu de tenter d'expliquer la déviance, cherche plutôt à connaître comment la déviance est construite, par qui elle est fabriquée et pourquoi certains groupes sont ciblés plutôt que d'autres. Selon cette théorie, la déviance est produite autant par la société que par les présumés groupes déviants. En appliquant des lois et en légiférant les normes sociales, la société inflige une étiquette déviante aux groupes sociaux qui les transgressent. Étant donné leur marginalité, les présumés déviants sont enclins à se sentir disqualifiés par leurs pairs et leur famille au cours de leurs interactions avec eux. Les interactions qu'entretiennent les jeunes avec leur entourage auraient pour effet de créer une image déviante d'eux-mêmes, les amenant à s'allier à des amis marginaux afin de se conformer à cette image et à trouver du soutien auprès d'eux (Sandstrom et coll., 2001).

2.3 Justification du cadre conceptuel et proposition de recherche

Le cadre théorique retenu est approprié car il permet de mieux saisir comment les interactions familiales, amoureuses et amicales entretenues par les jeunes admis dans une unité de mise sous garde du CJQ pourraient teinter les perceptions qu'ils auront quant aux façons de tenir compte de leur entourage en traitement. Les perceptions des jeunes quant à leur propre vécu et leur mise sous garde sont également envisagées dans le cadre de cette recherche. Les concepts de l'interaction sociale et du sens ont été retenus, puisque le sens qu'octroient les individus à une situation et l'influence de leurs interactions sociales à cet effet sont au cœur des objectifs de la recherche.

L'interaction sociale est un champ d'influence mutuel qu'entretient la personne avec un ou des groupes sociaux et qui arrive à teinter ses perceptions et ses actions (Le Breton, 2008). Afin de répondre aux deux premiers objectifs de la recherche, nous chercherons à comprendre, à travers le discours des jeunes, les types d'interactions qu'ils entretiennent avec leur famille, leur partenaire amoureux et leurs amis avant et pendant leur traitement. Cela permettra d'éclaircir la possible influence de ces interactions tant sur leurs comportements de consommation que sur leur processus de rétablissement. Nous nous intéresserons aux personnes qui formaient les réseaux familial et amical des jeunes avant qu'ils commencent leur traitement et de même qu'à celles qui font actuellement partie de ces réseaux.

Afin de cerner la nature des interactions sociales des jeunes, nous nous intéresserons aux activités qu'ils pratiquaient avec leur famille, leurs amis et leur partenaire amoureux, le cas échéant, ainsi qu'aux événements subjectifs qu'ils ont vécus avec ces personnes avant leur entrée en traitement. Dans la littérature, les jeunes s'adonnent à la consommation de SPA avec leur entourage et font des liens entre les événements familiaux et relationnels qu'ils ont vécus et leur consommation (Brunelle et coll., 2005). Nous aborderons aussi la manière dont ces jeunes perçoivent leur propre judiciarisation, leur prise en charge par les institutions et leur traitement.

Le type de soutien que reçoivent les jeunes par leur entourage une fois leur traitement débuté sera également étudié, puisque la façon dont l'entourage supporte les jeunes en traitement peut influencer, soit positivement ou négativement, leur processus de rétablissement (Brunelle et coll., 2005; Passetti et coll., 2008). Il importe donc de comprendre comment les interactions familiales, amoureuses et amicales influencent le processus de rétablissement des adolescents placés en mise sous garde au CJQ.

Le sens, quant à lui, réfère aux perceptions qu'entretient l'individu devant les situations qu'il rencontre. Le sens est influencé par les interactions sociales qu'entretient la personne concernée (Charon, 1995). Concernant les deux premiers objectifs de la recherche, nous tenterons de comprendre comment les jeunes définissent leurs relations familiales, amoureuses et d'amitié. Nous essaierons également de comprendre l'importance de l'entourage, pour les jeunes, dans leur parcours de consommation de SPA et dans leur processus de rétablissement. Le dernier et le principal objectif de cette recherche est de recueillir les perceptions des jeunes quant à place de la famille, des amis et des relations amoureuses en traitement. Il est possible de croire que leurs perceptions seront influencées par les interactions familiales, amoureuses et d'amitié ayant précédé et suivi leur entrée en traitement, ce qui justifie que nous nous intéressions à celles-ci avant de recueillir leurs points de vue à cet effet.

Chapitre 3 : La méthodologie

Le présent chapitre discutera des choix méthodologiques effectués pour rencontrer les objectifs de la recherche. Une première partie abordera l'approche que nous avons privilégiée, soit la méthodologie qualitative. La seconde partie présentera le type de recherche que nous avons mené, c'est-à-dire une recherche exploratoire. Ensuite, nous justifierons le choix de notre population cible, de nos critères d'inclusion, du type d'échantillonnage que nous avons privilégié et nous présenterons brièvement notre échantillon de participants. Les stratégies de recrutement, de collecte de données et d'analyse des résultats seront ensuite expliquées. Nous concluons finalement ce chapitre par une brève présentation des considérations éthiques du mémoire.

3.1 Approche privilégiée

L'approche méthodologique privilégiée dans le cadre du présent mémoire est la recherche qualitative. Le choix d'une méthodologie qualitative est justifié par le fait que peu d'études se sont intéressées à recueillir les perceptions des jeunes admis dans une unité de mise sous garde d'un CJ quant à la manière dont ces derniers envisagent leur propre institutionnalisation en lien avec la place que pourrait prendre leur entourage au cours de leur traitement pour un TUS. La question de recherche s'avère pertinente pour une recherche qualitative, puisque l'on s'intéresse aux perceptions d'un groupe particulier de jeunes quant à la place que pourrait occuper leur entourage au cours de leur démarche de traitement pour un TUS. Cela est cohérent avec les différentes balises des recherches qualitatives qui visent à comprendre, décrire ou explorer certains phénomènes à travers l'expérience subjective des acteurs concernés (Deslauriers, 1991, Paillé et Mucchielli, 2006). Les recherches qualitatives donnent accès aux sens que les personnes donnent à leurs propres expériences. (Berg, 2001; Deslauriers, 1991; Paillé et Mucchielli, 2006; Quivy et Campenhoud, 2011). Le présent mémoire s'inscrit bien dans cette perspective, puisqu'il s'intéresse à un phénomène qui relève de la subjectivité des acteurs.

3.2 Type d'étude

Cette recherche est de nature exploratoire. Les recherches exploratoires sont privilégiées dans les cas où il y a peu de connaissances existantes sur le sujet en question et que les chercheurs n'ont pas d'hypothèse a priori (Yegidis et Weinbach, 1996). Bien que plusieurs études portent sur les liens existants entre la famille, l'amitié et la consommation de SPA des jeunes, aucune d'entre elles n'a examiné les perceptions qu'ont les adolescents québécois admis dans une unité de mise sous garde d'un CJ quant à ces relations. Aucune n'a d'ailleurs documenté leur point de vue quant à la place que pourraient occuper la famille, les relations amoureuses et les amis au cours de leur traitement pour un TUS.

3.3 Population cible

La population cible de l'étude est composée d'adolescents qui ont participé au programme toxico-justice jeunesse du CRDQ au cours des deux dernières années. Ce sont des jeunes pris en charge par la LSJPA et qui ont été admis en mise sous garde du CJQ parce qu'ils ont commis un délit en lien avec la consommation de SPA ou lorsqu'ils étaient intoxiqués.

Cette clientèle a été ciblée en raison de l'intérêt que nous portons au programme toxico-justice jeunesse du CRDQ et à sa clientèle. À notre avis, les services qu'offre ce programme aux jeunes placés en mise sous garde et présentant un TUS s'avèrent essentiels. La littérature souligne la nécessité de rendre accessible des services de réadaptation en dépendance dans les milieux de mise sous garde des jeunes (Bertrand et coll., 2006), puisque de tels services réduisent considérablement les comportements délinquants associés à l'usage de SPA (Brochu, 2006). En ce sens, l'offre du programme toxico-justice jeunesse, par les intervenants du CRDQ, entre les murs du CJQ, nous apparaît pour le moins indispensable. Nous considérons cependant que davantage d'efforts devraient être consacrés pour mieux saisir la place que pourraient occuper les relations familiales, amoureuses et d'amitié dans le traitement de cette clientèle. Le fait de s'intéresser au point de vue des jeunes qui participent au programme toxico-justice jeunesse quant à la place que pourrait occuper leur entourage en traitement permettra de

développer des modalités d'intervention qui répondent adéquatement à leurs besoins en terme de soutien social. Nous tenons à développer des modalités de traitement qui pourraient optimiser encore davantage les chances de réinsertion sociale de cette clientèle.

3.4 Critères d'inclusion

Afin de rencontrer les objectifs de la recherche, les critères d'inclusion retenus sont les suivants : 1) avoir vécu un épisode de mise sous garde ou être présentement en mise sous garde en vertu de la LSJPA pour avoir commis un délit en lien avec la consommation ou pour un délit commis sous l'influence de SPA, 2) participer ou avoir participé au programme toxico-justice jeunesse offert par le CRDQ au cours des deux dernières années et 3) être âgé entre 14 et 21 ans.

Nous avons choisi de cibler des jeunes qui ont participé au programme toxico-justice jeunesse au cours des deux dernières années, puisque ceux-ci ont un certain recul par rapport à leur démarche de traitement. Ces jeunes ont eu l'opportunité de reprendre contact avec le monde extérieur une fois que leur placement en mise sous garde s'est terminé. Ils ont pu constater des impacts dans le fait d'avoir, ou non, impliqué ou tenu compte de leur entourage en traitement. Ils ont donc pu percevoir différemment la place que l'entourage pouvait occuper au cours de cette démarche.

Pour plusieurs raisons, il a été convenu de recruter des jeunes de plus de 14 ans. D'abord, puisque les jeunes qui sont placés dans une unité de mise sous garde résident en CJ, il aurait pu être difficile de recueillir le consentement parental requis pour les jeunes de moins de 14 ans. Par ailleurs, le thème de la recherche porte, entre autres, sur les relations familiales entourant la consommation des jeunes et l'équipe de recherche désirait éviter tout risque de biais lié à la nécessité d'obtenir le consentement parental. En effet, les renseignements recueillis par rapport au jeune concernent les détenteurs mêmes de cette autorité parentale. Ensuite, les jeunes de 12 à 14 ans qui sont judiciairisés, institutionnalisés et dirigés vers le programme présenté dans cette recherche sont fort peu

nombreux (Ferland et coll., sous presses). De plus, il est probable que leur situation personnelle ou psychologique soit particulièrement délicate en raison de la précocité de leurs problèmes de consommation de SPA (Beck, Godeau, Legleye et Spilka, 2007). Nous avons également choisi de recruter des jeunes de 21 ans et moins afin de rendre un plus grand nombre de jeunes éligibles à l'étude. Le recrutement des jeunes de 18 à 21 ans se justifie par le fait que le CJQ conserve un lien avec les jeunes jusqu'à ce qu'il aient atteint l'âge de 21 ans, et par le fait que les jeunes de 18 ans à 21 ans peuvent toujours être suivis par le CRDQ dans un programme destiné aux adultes. L'exclusion de l'échantillon des jeunes âgés de 18 à 21 ans ne nous a pas semblé justifiable en l'espèce. Toutefois, tous les jeunes que nous avons rencontrés étaient, finalement, âgés entre 14 et 18 ans.

3.5 Échantillonnage

Le type d'échantillonnage utilisé dans la présente recherche est l'échantillonnage par cas multiples. Il s'agit plus particulièrement d'un échantillon par homogénéisation. Les échantillons par homogénéisation regroupent des individus provenant d'un groupe relativement homogène et ils visent à explorer la diversité interne de celui-ci (Pirès, 1997). L'échantillonnage par homogénéisation a été favorisé puisque, contrairement aux autres techniques d'échantillonnage, celle-ci permettait de rencontrer les objectifs de la recherche. En effet, nous ne cherchons pas à documenter les perceptions de l'ensemble des jeunes consommateurs de SPA, mais bien essentiellement celles qui se rapportent aux jeunes faisant partie du programme toxico-justice jeunesse. Selon nous, cette clientèle est unique en raison de la situation de placement en mise sous garde des jeunes qui en font partie, et ce, pour la commission d'un délit lié à la consommation de SPA. Nous cherchons ainsi à documenter la diversité des discours qui émergent de ce groupe homogène d'adolescents. L'échantillonnage par homogénéisation est donc, à notre avis, la meilleure option.

En plus des critères d'homogénéisation décrits dans le paragraphe précédent, l'échantillon, bien que petit (11 jeunes), a fait l'objet de critères de diversification. La diversification interne d'un groupe homogène vise à le décrire en profondeur, de manière

plus exhaustive (Pirès, 1997). Malgré qu'aucun effort particulier n'ait été fait en ce sens, notre échantillon présente une diversité culturelle intéressante. En effet, sur les 11 jeunes interviewés, 4 étaient d'une origine autre que québécoise ou canadienne. Cette diversité culturelle a permis d'assurer une certaine pluralité des informations.

3.6 Les participants

Au total, 13 jeunes ont été sollicités par la responsable du recrutement entre le 15 juillet et le 15 décembre 2015. Tous les jeunes sollicités ont accepté de participer à la recherche. Toutefois, deux jeunes garçons n'ont malheureusement pas pu être rencontrés, car l'un d'entre eux a été transféré à l'Établissement de détention de Québec et l'autre a finalement refusé d'être rencontré lorsque l'étudiante s'est rendue au CJQ. Ainsi, notre échantillon est constitué de 11 jeunes garçons. Ils sont tous âgés entre 14 et 18 ans. Parmi eux, 9 sont placés dans une unité de mise sous garde du CJQ et deux autres ont terminé le programme toxico-justice jeunesse il y a moins de deux ans. Parmi ces derniers, un jeune réside toujours en CJ sous la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ) et l'autre demeure en foyer de groupe. Tous ont été rencontrés et interviewés dans leur milieu de vie, soit au CJQ ou au foyer de groupe.

3.7 Stratégies de recrutement

Avant de débiter le recrutement de participants, une rencontre a été menée avec Mme Sonia Lavallée, éducatrice en CJ et répondante à la recherche du CJQ, afin de solliciter sa collaboration. Son rôle est d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recrutement et de collecte de données auprès des jeunes du CJQ. Sous les directives de celle-ci, une rencontre d'information a été organisée avec les équipes d'éducateurs des unités de mise sous garde du CJQ, soit l'unité Orchidée (filles) et l'unité Oasis (garçons). Les unités Orchidée et Oasis ont été ciblées par la présente étude, puisque ce sont là que résident les jeunes qui sont placés en mise sous garde du CJQ. Le but de ces rencontres était d'informer les éducateurs de ces unités quant à la tenue du projet et de les renseigner sur le rôle qu'ils devaient jouer tout au long du processus de collecte des données. Le rôle

des éducateurs est décrit sommairement dans la présentation des considérations éthiques du projet.

L'équipe de recherche a également contacté monsieur Richard Hamel, chef de service LSJPA du CJQ, afin de l'aviser de la tenue du projet. Son rôle est de superviser les délégués à la jeunesse du CJQ qui, eux, sont mandatés pour appliquer des interventions sociales, en vertu de la LSJPA (CJQ, 2016). Sous la recommandation de monsieur Hamel, un fichier Web contenant les informations importantes relatives au projet a été envoyé à l'ensemble des délégués à la jeunesse du CJQ afin de les informer de la tenue du projet.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec l'intervenante responsable du programme toxico-justice du CRDQ, soit la psychologue et répondante en toxicomanie du CJQ, Mme Annie Bellavance. Celle-ci a été rencontrée et a accepté de participer au recrutement des participants de la présente étude. Son rôle était de solliciter les jeunes qui correspondaient aux critères de sélection. Pour ce faire, celle-ci expliquait brièvement le projet de recherche aux jeunes qui correspondaient aux critères de sélection et elle leur remettait un document résumant leur éventuelle participation (Annexe A). Par la suite, Mme Bellavance leur faisait remplir un document autorisant la responsable du projet de recherche à venir les rencontrer au CJQ (Annexe B). Avant de rencontrer les jeunes, la responsable de la recherche vérifiait, auprès des éducateurs de l'unité où résidait le jeune, si l'adolescent en question était dans de bonnes dispositions pour participer à la recherche. Ensuite, l'étudiante responsable du projet de recherche allait rencontrer les jeunes sollicités au CJQ, leur donnait plus de détails sur la recherche et répondait à leurs diverses questions (Annexe C) avant de leur faire signer le formulaire de consentement (Annexe D) et de commencer l'entrevue.

Deux jeunes qui avaient terminé le programme toxico-justice il y a moins de deux ans et qui étaient toujours suivis par le CJQ et par les services jeunesse du CRDQ ont été recrutés de la même façon. Toutefois, la responsable de la recherche a elle-même contacté, par téléphone, un jeune qui ne résidait plus au CJQ, à l'aide des coordonnées qu'il avait écrites sur le formulaire d'autorisation pour être contacté par la responsable du

projet de recherche (Annexe B). Lors de ce contact téléphonique, la responsable du projet de recherche a pris rendez-vous avec lui pour discuter du projet avec lui et elle l'a rencontré, par la suite, au foyer de groupe où il résidait.

Il était également convenu de recruter des jeunes qui ont terminé le programme il y a moins de deux ans, mais qui sont toujours suivis par le CJQ et qui reçoivent désormais des services pour adultes de la part du CRDQ. Puisqu'ils sont toujours des clients du CRDQ, les règles administratives de cet établissement autorisent le service de recherche du CRDQ à contacter ces usagers afin de leur offrir de participer à des projets de recherche. Toutefois, aucun jeune ne correspondait à ces critères. Cette méthode de recrutement a ainsi été écartée.

3.8 Collecte de données

La collecte de données du projet de recherche a été effectuée à partir d'entrevues semi-structurées d'une durée variant entre 45 et 60 minutes. L'entrevue semi-structurée a été favorisée puisque, contrairement aux autres types d'entrevues, celle-ci permettait de rencontrer les objectifs de la recherche. En fait, les entrevues libres ne nous semblaient pas conseillées, puisque des thèmes spécifiques devaient absolument être abordés au cours des entrevues avec les jeunes. De plus, notre expérience laisse croire que les jeunes parlent généralement peu. Un tel type d'entrevue aurait donc été difficile pour eux. Les entrevues structurées ne sont également pas recommandées, puisque la présente recherche privilégie davantage que la libre parole soit accordée aux participants tout en utilisant des pistes de relance afin d'approfondir leurs réflexions en lien avec les thèmes de la recherche. Les entrevues semi-structurées s'avéraient donc être la meilleure option pour la collecte des données. En effet, les entrevues semi-structurées visent à obtenir de l'information quant aux perceptions de la personne interviewée par rapport à un sujet donné (Quivy et Campenhoud, 2011). Le guide d'entrevue doit contenir une consigne initiale, quelques thèmes principaux et des pistes de relance qui serviront à approfondir la réflexion des participants (Berthier, 2006; Quivy et Campenhoud, 2011).

Pour ce faire, un guide d'entrevue adapté, constitué de questions ouvertes et de pistes de relance, a été développé (Annexe E). Puisque cette recherche était menée auprès d'adolescents, il était possible que les jeunes aient de la difficulté à comprendre les questions et qu'ils ne saisissent pas le type de réponses attendu. Afin de contourner cette difficulté, nous avons inséré plusieurs pistes de relance par rapport à chacun des thèmes du guide d'entrevue et les questions ont été développées pour une clientèle adolescente mais surtout dans un souci de compréhension et de clarté. Quelques minutes avant l'entrevue, la responsable de la recherche complétait, avec le jeune, une fiche signalétique (Annexe F), dont l'objectif était simplement de récolter quelques renseignements factuels (non intrusifs pour le répondant) qui permettaient de classer le matériel et de servir de guides à l'analyse des résultats. Le répondant était informé que les réponses à l'ensemble des questions posées (questionnaire d'entrevue et fiche signalétique) étaient facultatives.

Lors de l'entrevue, les jeunes étaient amenés à discuter de leurs expériences familiales, amicales et amoureuses qui ont précédé et suivi leur entrée en traitement pour un TUS et par rapport à leur vision de la place que pourrait occuper leur entourage au cours de cette démarche. Au tout début de l'entrevue, une question de départ était posée au jeune dans les termes suivants : «Tu es (ou as été admis) sous garde dans un CJ et tu as subi un traitement particulier en lien avec l'utilisation d'une substance. J'aimerais que tu me parles de la manière dont tu vis ou tu as vécu tout ça, j'aimerais que tu me dises ce que tu en penses, puis, j'aimerais comprendre quel rôle ta famille ou tes amis ont occupé dans ton vécu ». Par la suite, des thèmes de relance étaient abordés avec le jeune en fonction de ce qu'il a décidé de dévoiler par lui-même ou non. Les jeunes qui ont abordé eux-mêmes les thèmes n'ont pas été questionnés à ces sujets une seconde fois et les jeunes ont pu laisser place à de nouveaux thèmes qu'ils désiraient aborder.

3. 9 Analyse des résultats

Par la suite, toutes les entrevues, qui ont été enregistrées, ont été retranscrites sous forme de verbatim, c'est-à-dire une retranscription mot à mot des entrevues. Les données recueillies ont subséquemment été analysées selon les étapes de l'analyse de contenu.

Cette méthode consiste à catégoriser les principaux éléments du discours des jeunes dans le but d'analyser leur sens (Mayer, Ouellet, Saint-Jacques et Turcotte, 2000). Les informations ont été codées en fonction de thèmes spécifiques avec l'aide du logiciel N'Vivo et elles ont été analysées par la suite (Mayer et coll., 2000). Les principaux thèmes qui ont émergé du discours des jeunes sont les suivants : les expériences familiales et amicales ayant précédé l'arrivée des jeunes en traitement, les conséquences de la consommation de SPA sur les relations familiales, d'amitié et amoureuses et le type de soutien social que les jeunes reçoivent de leur entourage une fois qu'ils sont entrés dans le programme toxico-justice jeunesse. Il est à noter que les jeunes faisaient souvent référence à leurs relations amoureuses au cours des entrevues. Nous avons donc choisi d'inclure ce thème dans nos analyses, ce qui n'était pas prévu au départ. Puisque nous avons été confrontés à une pluralité de discours dans les entrevues des jeunes, nous avons eu recours à la méthode wébérienne, c'est-à-dire à la création d'idéaux types (Weber, cité dans Coenen-Huther, 2003). Ces idéaux types seront présentés dans la dernière section du prochain chapitre (chapitre 4).

3.10 Considérations éthiques

Ce projet a fait l'objet d'une évaluation par le Comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Québec.

Plusieurs stratégies ont été mises en place afin d'atténuer les risques associés à la participation des jeunes au projet de recherche. Nous nous sommes d'abord entendus avec Mme Annie Bellavance, responsable du recrutement, afin qu'elle ne sollicite pas les jeunes qu'elle juge trop fragiles sur le plan psychologique. De plus, au moment de contacter le CJQ pour prendre rendez-vous avec les jeunes sollicités, nous avons pris soin de vérifier, auprès des éducateurs, si le moment choisi pour les rencontrer était opportun. Aucune contre-indication ne nous a cependant été transmise lors des prises de rendez-vous. Pendant la présentation du projet de recherche destinée aux unités Orchidée et Oasis, nous avons convenu, avec les éducateurs, qu'un retour systématique devrait être effectué par l'éducateur responsable du jeune en question sur l'entrevue à laquelle il avait participé. Après chacune des entrevues, les éducateurs ont dû s'assurer que la rencontre

s'était bien déroulée et ils devaient demeurer disponibles au cas où les jeunes éprouvaient le besoin d'en parler.

Chapitre 4 : Les résultats

L'objectif de la recherche est de mieux comprendre la place que pourraient occuper la famille, les amis et les relations amoureuses dans le traitement pour un TUS des jeunes placés en mise sous garde. Le présent chapitre abordera, dans une première partie, l'importance qu'ont eu ces relations dans le passé des jeunes, et dans une deuxième partie, l'importance qu'elles peuvent avoir dans leur processus de rétablissement. Dans une troisième partie, nous démontrerons comment ces relations arrivent à teinter les perceptions qu'entretiennent les jeunes par rapport à leur consommation de SPA. Enfin, dans la quatrième et dernière partie, nous détaillerons les idéaux types que nous avons créés en fonction des réalités familiales et relationnelles des jeunes. Tout au long du chapitre, nous expliquerons en quoi ces résultats sont utiles pour mieux saisir la place que pourraient occuper ces relations en traitement.

4.1 Profil sociodémographique des répondants

Avant d'aborder l'importance qu'ont les relations familiales, amoureuses et d'amitié dans le parcours de consommation de SPA et dans le processus de rétablissement des jeunes, nous tenons à présenter brièvement le profil sociodémographique des répondants de notre recherche. Au total, 11 jeunes garçons, provenant tous du programme toxico-justice jeunesse du CRDQ, ont été rencontrés. La plupart d'entre eux ($n = 9$) étaient toujours placés en mise sous garde au CJQ lors de l'entrevue. Plus précisément, 4 étaient placés en détention préventive au CJQ, 4 étaient placés sous la LSJPA et 1 participant n'a pas voulu commenter sa situation de placement. Les deux autres jeunes que nous avons rencontrés avaient terminé leur épisode de mise sous garde il y a moins de deux ans. Ces derniers bénéficiaient tout de même des services jeunesse du CRDQ au moment de la rencontre. Les jeunes rencontrés provenaient de la région de la Capitale-Nationale et ils étaient tous âgés entre 15 et 18 ans. Il est aussi intéressant de noter que 4 des 11 jeunes rencontrés, étaient d'origines autres que canadienne ou québécoise. Tous les jeunes que nous avons rencontrés ont des frères ou des sœurs et, pour la plupart d'entre eux, les parents ne sont plus ensemble ($n = 9$). En ce qui concerne les relations amoureuses, 4

jeunes sur 11 étaient en couple au moment de l'entrevue. Il est aussi intéressant de noter que tous les jeunes interviewés n'ont pas encore obtenu leur diplôme d'études secondaires. Un tableau synthèse des principales informations que nous avons recueillies auprès des jeunes sera présenté à la page suivante. Par souci de confidentialité, les prénoms des jeunes ont été remplacés par un pseudonyme.

Tableau 1. Portrait sociodémographique des participants

Pseudonymes des participants	Âge	Situation judiciaire	Origine ethnique	Fratricie	Parents encore ensemble	En couple	Niveau de scolarité atteint
Simon	17 ans	Placé sous la <i>LSJPA</i>	Québécoise	Oui	Non	Non	5 ^e année
Jean-René	17 ans	En détention préventive	Autres	Oui	Oui	Oui	Secondaire 2, 3,4
Philippe	16 ans	Sentence terminée, placé sous la <i>LPJ</i>	Québécoise	Oui	Non	Oui	Secondaire 1, 2, 3
Jordan	18 ans	Placé sous la <i>LSJPA</i>	Autres	Oui	Non	Non	Secondaire 4 et 5
Mathieu	18 ans	Placé sous la <i>LSJPA</i>	Québécoise	Oui	Non	Non	Secondaire 5
Arthur	18 ans	Placé sous la <i>LSJPA</i>	Québécoise	Oui	Non	Oui	Secondaire 5
Yakuba	17 ans	En détention préventive	Autres	Oui	Non	Oui	Secondaire 3
Jérémy	17 ans	Sentence terminée, placé en foyer de groupe	Québécoise	Oui	Non	Non	Secondaire 5
Guillaume	17 ans	En détention préventive	Québécoise	Oui	Non	Non	Secondaire 2 et 4
Patrick	15 ans	En détention préventive	Autres	Oui	Oui	Non	Secondaire 4
Karl	17 ans	Ne veut pas en parler	Québécoise	Oui	Non	Non	Secondaire 4

Les paragraphes qui suivent permettront de détailler les données que nous avons récoltées auprès des jeunes placés en mise sous garde. Nous verrons, dans une première section, que les jeunes consommateurs placés en mise sous garde peuvent avoir vécu des expériences de vies particulièrement difficiles, ou, au contraire, avoir vécu dans un milieu de vie aimant et dénué de problèmes. Dans une deuxième section, nous démontrerons l'importance qu'occupe le soutien de l'entourage des jeunes durant leur placement en mise sous garde. Enfin, dans la troisième et dernière section, nous expliquerons comment les relations familiales, d'amitié et amoureuses arrivent à teinter les rapports qu'entretiennent les jeunes avec la consommation de SPA et la délinquance.

4.2 La vie avant le CJ : des expériences de vie multiples

Nos entrevues menées sur le terrain laissent croire que les jeunes consommateurs de SPA placés en mise sous garde ont vécu des expériences de vie diversifiées avant leur arrivée en mise sous garde. Les paragraphes suivants permettront de comprendre le fait qu'avant leur entrée en CJ, certains jeunes ont vécu des insatisfactions familiales et relationnelles importantes alors que d'autres ont plutôt grandi dans un milieu de vie satisfaisant. Dans les deux cas, ces observations nous amènent à réaliser que la réalité familiale et relationnelle de ces jeunes ne peut être laissée de côté dans un projet de traitement des jeunes consommateurs de SPA placés en mise sous garde.

4.2.1 Les insatisfactions familiales et relationnelles

Lorsque les jeunes discutent de leur passé et de leur vécu avant leur placement en mise sous garde, plusieurs font état de diverses insatisfactions familiales et relationnelles. Les entrevues menées sur le terrain nous permettent de mettre en évidence que les insatisfactions relatées par les jeunes que nous avons rencontrés sont surtout d'ordre familial, comme l'ont démontré Brunelle et ses collaborateurs (2002). Bien que ce ne soit pas la réalité de tous, 5 jeunes sont insatisfaits de leurs relations familiales parce qu'ils estiment que le climat familial dans lequel ils ont grandi est insoutenable, voire même insupportable. Les jeunes qui évoquent une situation familiale difficile affirment en effet

que le climat familial dans lequel ils ont évolué est teinté de conflits persistants et fréquents escaladant parfois même jusqu'à la violence physique et verbale.

On se pognait, on se battait pour des raisons connes (mon père et moi). On ne s'entendait juste pas, là. Ma personnalité ne fitait pas avec la sienne ou peut-être que ça fitait trop, on était trop pareils. Dans la même maison, ce n'était pas. Je ne sais pas trop comment dire ça, on n'a jamais eu une bonne relation là, fait que. Je n'ai pas vraiment de raison, c'est juste que ça allait mal. (Karl)

Les jeunes qui ont vécu dans ces types de milieux rapportent qu'ils se sentent de trop au sein de leur famille. Ils ont l'impression qu'ils ne peuvent compter sur personne dans la vie. Cela a amené certains à se distancier de leur milieu familial afin de rejoindre un groupe d'amis consommateurs ou un gang de rue.

Ce n'était pas vivable, ma sœur capotait, moi je capotais, genre je fuguais tout le temps de chez mon père pis ma mère ne restait pas tant loin fait que je me ramassais tout le temps chez ma mère pis là des fois ma mère ne voulait pas me repogner fait que là, j'étais pogné dehors genre toute la semaine j'étais comme bon qu'est-ce que je fais, j'étais pogné. (Karl)

D'autres jeunes relatent avoir vécu des insatisfactions familiales, mais cette fois-ci parce qu'ils se sentaient peu encadrés par leur famille. Ils estiment que s'ils avaient reçu un meilleur encadrement familial, ils n'auraient peut-être pas été incités à s'affilier à des amis consommateurs et à commettre des délits. Les jeunes justifient ainsi leur consommation et leur délinquance par le peu d'encadrement parental qu'ils estiment avoir reçu, ce qui est conforme à l'étude de Barnes et ses collaborateurs (2007).

Ma mère, dans le fond, elle me laissait faire tout ce que je voulais fait qu'elle était moins stricte dans le fond pis elle n'avait pas vraiment de pouvoir sur moi pis j'étais, je faisais ce que je voulais (Mathieu)

D'autres jeunes ont plutôt l'impression d'avoir été négligés par leur famille. Ils estiment avoir été peu soutenus et peu aimés par leurs parents. Les jeunes qui en arrivent à cette conclusion considèrent que leur famille a été peu présente pour eux au cours de leur

enfance. Les deux exemples que les jeunes interrogés ont fournis sont, le fait que certains estiment que leurs parents consomment de manière abusive alors que d'autres, rapportent avoir été placés à maintes reprises en institution au cours de leur enfance. Pour ces raisons, les jeunes rapportent avoir peu de beaux souvenirs d'enfance, ce qui les rend particulièrement insatisfaits de leur situation familiale. Yakuba se trouve dans la première situation :

Mon plus beau souvenir d'enfance, il n'en a pas gros là, il n'en a pas gros, à 12 ans je suis rentré dans les centres pis toute, il n'en a pas gros là (Yakuba)

Mon père était tout le temps saoul, il ne faisait rien. Il travaillait mais je veux dire il faisait rien pour nous. Il payait rien chez nous (...) depuis que je suis conscient ou peu importe les souvenirs que je me souviens quand j'étais jeune, il était toujours saoul, ben alcoolique là, saoul alcoolique dans le fond, tu sais ce que je veux dire (Yakuba)

Pour ces jeunes, leur impression d'avoir été négligés par leur famille est si importante, qu'ils arrivent à se sentir peu attachés à leurs parents. Par exemple, Philippe rapporte que sa mère n'a pas pris soin de lui comme il l'aurait souhaité lorsqu'il était enfant. Cette constatation affecte inévitablement son lien d'attachement et d'amour envers sa mère.

J'ai grandi chez elle (ma mère) mais c'est mon frère qui m'a quasiment élevé /.../ c'est lui qui me faisait à bouffer, ouin, c'est lui qui me disait comment m'habiller ben propre pis toute, faire des devoirs, à l'école il m'aidait. (Philippe)

Ma mère est juste poche je l'aime pas. Elle est trop bizarre, elle consomme tout le temps. Elle a des problèmes pis elle ne les règle pas. (Philippe)

Les insatisfactions familiales ne sont, cependant, pas toutes liées à des carences. En effet, alors que certains jeunes rapportent avoir été peu encadrés, voire négligés par leur famille, d'autres estiment avoir été encadrés outre mesure par leurs parents. Cet encadrement, qui est, selon eux, démesuré, suscite un sentiment de frustration et de colère de même qu'une envie de se rebeller. Les jeunes qui rapportent un tel sentiment

considèrent faire usage de SPA afin de défier l'autorité parentale. Or il est bien démontré dans la littérature scientifique que tout comme les pratiques parentales permissives, celles qui sont jugées trop sévères pourraient également engendrer des insatisfactions familiales notables chez les jeunes (Gimenez et Blatier, 2007). Plusieurs jeunes interrogés justifient ainsi leur consommation parce qu'ils considèrent avoir reçu une éducation trop sévère.

Je trouvais que quand j'étais plus jeune, j'étais trop encadré pis là, j'ai voulu genre ne plus être encadré du tout genre fait que là, j'ai commencé à fumer du pot, je me suis dit je m'en calisse genre. (Patrick)

Les discours présentés dans les lignes précédentes font état de relations difficiles que certains jeunes semblent avoir avec leurs parents ou leur environnement familial. Cependant, la qualité de la relation ne semble pas être la seule à l'origine des mauvais souvenirs ou des problématiques évoquées par les jeunes. Dans la section suivante, les discours présentés nous permettent de comprendre que les difficultés d'ordre familial et relationnel des jeunes, peuvent aussi provenir de traumatismes vécus antérieurement et qui n'ont pas, à ce jour, été considérés en traitement.

4.2.2 Les traumatismes familiaux et relationnels

Les insatisfactions relationnelles ou familiales engendrant un climat quotidien lourd et difficile évoquées par les jeunes interrogés, ne rendent malheureusement pas compte, de l'ensemble de leur réalité. En effet, à ces atmosphères familiales parfois bien difficiles, il faut ajouter que quelques jeunes ont également vécu des événements ponctuels qui semblent les avoir beaucoup marqués, et même consister en des phases déterminantes de leur jeunesse. Ces traumatismes familiaux et relationnels, cette fois ponctuels, sont encore très présents dans l'esprit de certains jeunes, et pourraient même déterminer une partie de ce qu'ils décrivent comme leur situation actuelle. Or, il semble que pour la plupart, ces événements particuliers, et bien entendu leurs conséquences, n'ont pas été pris en compte, n'ont jamais été évoqués ou travaillés avec eux, ou ont été laissés sans suivi, notamment depuis leur entrée en CJ. Or, ces événements les hantent encore aujourd'hui et ont, de toute évidence, un impact significatif dans leur quotidien et leur manière d'envisager leur

réinsertion sociale ou leur avenir. C'est notamment le cas de Mathieu et Guillaume, qui rapportent être, encore aujourd'hui, particulièrement affectés par des événements familiaux assez semblables qui se sont produits lorsqu'ils étaient plus jeunes. Un énorme sentiment de culpabilité, lié à ces événements, semble se dégager du discours de ces deux adolescents :

Parce que dans le fond, j'avais comme un garage pis j'avais brisé la porte pour j'étais fâché pis c'est lui (mon grand-père) qui l'a réparé pis en forçant après, il a fait une crise de cœur fait que...J'ai toujours trouvé que c'était de ma faute fait que je me suis toujours remis ça dans la face pis j'ai tout le temps fait le cave à cause de ça (Mathieu)

(...) j'ai souhaité la mort à quelqu'un (un membre de sa famille) et c'est arrivé, ça c'est plate /.../ quelqu'un m'avait entendu et il a dit que c'était de ma faute, ça je m'en souviens comme si c'était hier (Guillaume)

Mathieu lie d'ailleurs directement son sentiment de culpabilité à ses problèmes de consommation de SPA: « *Moi, je pense que c'est pour oublier tout ce que j'avais fait (la consommation), tsé, mon grand-père pis toute la peine que j'avais quand j'étais plus jeune* » (Mathieu).

La culpabilité ne semble pas être le seul sentiment pouvant découler de certains bouleversements familiaux. Certains jeunes ont également vécu des traumatismes familiaux qui ont fait surgir en eux des sentiments de tristesse, de deuil et de questionnements.

Moi, j'étais jumeau, mais après notre naissance, après trois ou quatre mois, on a eu une pneumonie moi pis mon jumeau pis lui il n'a pas survécu. Il y a juste moi (...) je me demande il aurait été comment pis c'est quoi qu'on aurait fait si on avait été ensemble pis plein d'affaires là (...) ça me fait de la peine. (Jordan)

Tout comme pour la famille, certains traumatismes liés aux relations d'amitié perturbent, encore aujourd'hui, quelques autres jeunes que nous avons rencontrés. Par exemple, les traumatismes vécus antérieurement par les jeunes qui ont été affiliés à des

gangs de rue les affectent toujours. Karl a subi une agression armée par des membres de gangs de rue avant son placement en mise sous garde. Il se dit particulièrement fragile psychologiquement en lien avec ce traumatisme.

J'ai une bonne marque (montre sa cicatrice d'une agression armée qu'il a subie), c'est des belles petites traces. Une des raisons aussi que j'ai arrêté de chercher la merde, c'est peut-être ça, fait que ça a laissé des cicatrices aussi dans ma tête, c'est un peu fucké aussi à cause de ça /.../ Le psychologue appelle ça, un affaire de choc post-traumatique. (Karl)

Nous en déduisons donc que ce ne sont pas les événements familiaux et relationnels en soi qui auraient une importance dans le parcours de consommation des jeunes mais bien l'interprétation qu'ils font de ceux-ci, comme le suggèrent Brunelle et ses collaborateurs (2002). Les jeunes que nous avons rencontrés ont une perspective unique des événements qu'ils ont vécus. Ce n'est d'ailleurs pas les événements objectifs qu'ils relatent mais bien les sentiments de tristesse, de culpabilité, ou de deuil découlant de ces traumatismes. Ces sentiments n'ont sans doute pas assez été considérés en traitement car ils sont encore très présents dans la vie des jeunes. Nous croyons donc qu'il serait important de tenir compte, de l'interprétation que font les jeunes des événements familiaux et relationnels qu'ils ont vécus en cours de traitement.

4.3.3 Un milieu de vie satisfaisant

Dans la section précédente, nous avons rapporté la manière dont Yakuba, Philippe, Jordan, Mathieu et Karl ont décrit avoir vécu des insatisfactions familiales et relationnelles importantes en lien avec leur passé. Toutefois, le lien entre les souffrances adolescentes et la consommation serait bien trop évident et facile s'il était interprété à la lumière de ces seuls résultats. Il est donc fort intéressant de constater que d'autres jeunes de notre échantillon ont plutôt entretenu des relations familiales privilégiées avant leur entrée dans le programme toxico-justice jeunesse, et ne rapportent pas de situations familiales difficiles, ou encore d'événements traumatiques. Plusieurs considèrent au contraire avoir grandi dans un milieu de vie satisfaisant et aimant avant leur arrivée en CJ. Ces situations méritent d'être détaillées et analysées.

Jérémie et Patrick rapportent une totale absence de problèmes au sein de leur famille, de sorte que ces jeunes semblent tout à fait satisfaits de leur situation familiale ou affective. Il est pourtant assez étonnant de constater qu'ils ont pris la peine, dans leur entrevue, de souligner qu'ils sont conscients que les adolescents puissent, en général, consommer pour fuir certains problèmes familiaux, mais qu'eux-mêmes n'aient pas eu cette « excuse ». Ils estiment avoir une famille dénuée de problèmes majeurs : « *Mes deux parents sont corrects, ils n'ont pas de problèmes de jeux ou de boissons, d'alcool /.../ mes deux parents ont toujours été corrects* » (Jérémie).

Il n'y a pas d'événements, tsé il y en a qui disent : ah moi je consomme, parce que quand j'étais jeune, mon père me battait mais moi je n'ai pas de trucs concrets comme ça, il y en a plein en thérapie que justement leur père les battait ou que sa mère s'est suicidée quand y'avait 6 ans ou des trucs, ça c'est plus facile de dire pourquoi que lui il consomme mais moi, j'ai rien de gros comme ça dans ma vie qui est arrivé fait que ça doit être plein de petits, y'a rien qui me vient en tête là de, d'événements ou de trucs comme ça là. (Jérémie)

Jérémie perçoit également que ses relations familiales sont privilégiées comparativement aux autres jeunes qui se trouvent dans sa situation, parce qu'il est satisfait de la fréquence de ses contacts familiaux. Il considère que sa famille a été, dans l'ensemble, toujours présente pour lui. À travers son discours, il est possible de déduire que sa famille fait partie intégrante de ses plus beaux souvenirs d'enfance. Pour lui, sa famille est synonyme de réconfort, de plaisir et d'amour. « *Ben je voyageais beaucoup avec mon père, à un moment donné on est allé à Walt Disney, on est allé aux États-Unis à peu près une ou deux fois par année* » (Jérémie).

Patrick précise, de son côté, la qualité de la nature particulière ou des caractéristiques personnelles de ses proches les plus significatifs, n'hésitant pas à évoquer sa fierté et son affection à leur endroit : « *ma mère est toujours gentille. Elle est fine, elle est douce, je ne sais pas là, elle ne prend pas trop d'espace. Elle parle full bien, elle est polie* » (Patrick). Alors que certains évoquent les côtés positifs de leur entourage familial, d'autres jeunes considèrent plutôt, de leur côté, que ce ne sont pas nécessairement leurs relations

familiales, mais bien leurs relations d'amitié qui se trouvent relativement satisfaisantes. Ils considèrent, par exemple, que leurs amis consommateurs de SPA sont présents pour eux, qu'ils leur offrent du support, de l'écoute et de l'aide lorsqu'ils en ont besoin. C'est le cas de Simon : « *Moi j'en ai des amis positifs, qui consomment mais qui travaillent pis toute, pis quand j'étais dehors, ils étaient là, pis si j'allais pas bien, ils m'appelaient ou je les appelais* » (Simon). Les amis ne sont pas que des consommateurs aux yeux de jeunes tels que Simon. Au contraire, les amis consommateurs leur permettent d'avoir du plaisir et même de s'épanouir. Patrick rapporte lui aussi une telle expérience : pour lui, la consommation de SPA et les activités délictueuses ne sont pas les seules activités qui se pratiquent entre amis : « *avec eux, j'ai genre des conversations sur la vie pis toute pis j'aime ça être avec eux, on ne fait pas juste consommer* » (Patrick). Des jeunes tels que Simon et Patrick n'arrivent donc pas à comprendre pourquoi le CJ leur interdit de maintenir des liens d'amitié avec eux.

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé dans l'opinion publique, et bien qu'il soit fort possible que les intervenants ou professionnels ne cautionnent pas de tels sentiments, la famille et les amis des jeunes consommateurs de SPA placés en mise sous garde s'avèrent être, pour les jeunes interrogés, de véritables ressources. Si l'on considère subjectivement les discours rapportés, même les amis consommateurs sont susceptibles d'offrir un milieu de vie réconfortant, positif et stimulant. La question qui se pose alors est celle de savoir s'il serait envisageable de considérer ces formes d'attachement comme des forces ou au contraire des obstacles à un traitement éventuel : toujours est-il qu'il semble important de prendre ces perceptions en considération.

4.3 L'importance du soutien de l'entourage pendant le placement des jeunes en mise sous garde

Il est possible de déduire des constats précédents que, qu'elles soient décrites positivement ou négativement, les relations familiales, d'amitié et amoureuses sont très significatives pour les jeunes rencontrés, et sont en tout temps prises en compte et évoquées par les jeunes dès qu'il s'agit de décrire ou justifier leurs parcours, leurs vécus.

Elles semblent dès lors importantes à considérer dans le parcours de consommation des jeunes consommateurs placés en mise sous garde mais elles le sont tout autant pour mieux comprendre leur parcours de rétablissement. Ces premiers constats sont certainement conformes à ce que les recherches scientifiques ont démontré de longue date. Cependant, l'analyse des discours nous amène à nuancer ces constats : si ces perceptions et ces vécus antérieurs sont importants à prendre en compte, ce n'est pas tant pour la manière dont ils servent à justifier ou à expliquer le parcours des jeunes (qui ne feront pas nécessairement tous le lien entre leur réalité familiale ou affective et leur consommation) mais bien parce que la relation avec l'entourage semble avoir un lien direct avec la *réalité des jeunes au quotidien, une fois qu'ils se trouvent placés*. Les jeunes placés en mise sous garde ont tous révélé un besoin de se sentir soutenus au quotidien par leur famille, leurs amis et/ou leurs partenaires amoureux, et le besoin de sentir que leur entourage se préoccupe de leur situation actuelle. Or nous verrons, dans les paragraphes suivants, que certains jeunes peuvent se sentir abandonnés par leur entourage et se trouver laissés pour compte dans leur réalité incarcérée. Pour la plupart, la sensation vient du fait que l'entourage les avait déjà laissé tomber de longue date, ou les a laissé tomber une fois qu'ils sont entrés en mise sous garde. Pour d'autres cependant, ce seraient eux-mêmes, en se faisant arrêter, qui auraient laissé tomber leur entourage : ils ont l'impression que leur placement les oblige à abandonner leurs proches. Dans les deux cas, ces jeunes se sentent seuls et laissés à eux-mêmes, et semblent vivre une grande solitude ou une grande frustration au sein des murs de l'institution. Ils ont donc l'impression de se sentir livrés à eux-mêmes et seuls responsables de leur traitement, de leur réinsertion potentielle, de leur avenir.

Faudra-t-il en déduire nécessairement que tous les jeunes mis sous garde se trouvent isolés? Non : nous verrons, dans un paragraphe suivant, que quelques autres jeunes peuvent, au contraire, avoir des sensations totalement opposées : ceux-là semblent profiter du temps de mise sous garde pour renouer leurs liens familiaux, et se sentent, au contraire, particulièrement soutenus et accompagnés par leur entourage au cours de leur placement en mise sous garde. Nous pourrions donc en déduire que la nature de la relation avec l'entourage durant le temps de placement sous garde, qu'elle soit positive ou négative, mérite bien d'être considérée et analysée pour chacun des jeunes rencontrés.

4.3.1 L'abandon ressenti en mise sous garde

Le fait d'avoir été placés en mise sous garde, et par le fait même, d'avoir été retirés de leur milieu social, amènent, plusieurs jeunes à se sentir abandonnés par leur entourage. Plusieurs jeunes se sentent en effet seuls et laissés à eux-mêmes depuis qu'ils ont été admis en CJ. Ils ont l'impression de n'avoir personne sur qui ils peuvent réellement compter. Ce constat est vécu difficilement par ces adolescents. Cela est cohérent avec l'étude menée par Brunelle et ses collaborateurs en 2002 qui allèguent que les jeunes consommateurs de SPA, pris en charge par des institutions comme le CJ, ont tendance à se sentir abandonnés par leur entourage, notamment par leur famille.

Avant d'évoquer la famille, notons néanmoins que le premier abandon que les jeunes estiment avoir vécu, est lié au fait que la seule réalité de l'entrée en CJ les coupe immédiatement de leur réseau amical : ces jeunes ont, peur d'être oubliés et laissés pour compte, du fait de l'éloignement que leur enfermement cause nécessairement. Plusieurs jeunes affirment qu'ils ont des interdits de contacts avec leurs amis consommateurs ou que le CJ leur interdit de contacter leurs pairs à l'extérieur. Les jeunes s'ennuient de leurs amis et de la consommation entre pairs. Ils craignent que leurs amis les oublient parce qu'ils n'ont plus aucun contact avec eux depuis quelques temps. Ils auraient pourtant besoin de savoir que leurs amis les attendent et qu'ils seront là, pour eux, lorsqu'ils seront libérés du CJQ.

Pour Patrick, le fait d'avoir été retiré de son milieu social fait surgir en lui, des inquiétudes et des préoccupations entourant ses relations d'amitié. Avant son arrivée en CJ, il accordait une grande importance à sa popularité auprès de ses amis, notamment via les réseaux sociaux. Puisqu'il est coupé du monde extérieur, il craint de perdre son statut social auprès de ses amis :

Je ne sais pas si tu connais ça, mais plus que tu deviens populaire plus que genre, le monde sur facebook viennent te parler pis toute pis là, tu as plein de likes pis toute pis ils t'invitent dans les partys pis là, tu es toujours avec tes

amis dehors pis tu aimes ça pis toute mais là, tu commences à avoir des filles qui te parlent mais pour nous c'est le fun parce que nous, c'est comme des trophés genre un peu /.../ Ouin, je commençais à avoir ça pis j'étais content /.../ Là, je rentre deux mois et demi ici, quand je vais sortir, je ne sais pas ce qui va arriver. Je ne sais pas si le même monde vont me reparler. (Patrick)

Le second type d'abandon rapporté est, lui, lié à un sentiment de trahison. Mathieu et Simon manifestent un sentiment d'avoir été abandonnés par leurs amis, mais cette fois-ci parce qu'ils estiment avoir été trahis par leurs pairs au moment de leur arrestation ou pendant leur mise sous garde. Quant à lui, Mathieu affirme avoir été placé en CJ parce qu'il s'est fait trahir et dénoncer par ses pairs.

Les deux gars disaient la même affaire, parce que quand on s'est fait arrêter moi j'étais celui qui était à part et les deux étaient ensemble. Ils ont dit ça pis eux autres sont sortis, moi je suis rentré en dedans direct. Je ne suis jamais ressorti. Ça fait chier. (Mathieu)

Pour Simon, des trahisons ont été vécues au cours de son placement. Il affirme que certains de ses amis ont « profité » de son absence pour faire circuler de fausses rumeurs à son sujet, provoquant ainsi un sentiment de colère en lui.

Je pense qu'il (mon ami) s'est fait arrêter fait que là, lui il doit penser que c'est à cause de moi, il doit dire genre que c'est moi qui a tout dit pis toute pis là il disait, c'est lui qui est allé dire à ma blonde des affaires /.../ Mais ça me fâches, non mais ça fait longtemps que je le connais genre pis il me trahit de même (Simon).

Nos résultats laissent également croire que la trahison, que quelques jeunes comme Mathieu et Simon ont vécue, les amène à s'interroger sur la profondeur de leurs relations d'amitié. Par exemple, Mathieu en arrive au constat qu'il a peu ou pas de vrais amis sur qui compter : « *Ça m'a fait chier pas mal (la trahison) là mais c'est ça qui m'a fait comprendre que des chums j'en ai pas* » (Mathieu). Pour d'autres, comme Philippe, cette constatation s'est manifestée sans qu'il y ait eu de trahison de part ou d'autre : « *c'est plus genre des amis pour faire de quoi, pour brosser, c'est pas des vrais vrais amis, je brosse plus avec que je passe du bon temps* » (Philippe). Les jeunes se sentent donc abandonnés par leurs amis et laissés à eux-mêmes depuis qu'ils ont été placés en mise sous garde. Ils

sont ainsi amenés à se questionner sur la sincérité de leurs relations d'amitié. Nos résultats corroborent donc ceux de Green et ses collaborateurs (2003), à l'effet que le retrait social d'un jeune consommateur l'amène généralement à se questionner et à s'interroger sur la profondeur et la valeur de ses relations d'amitié.

Tout comme pour les amis, plusieurs jeunes expriment un sentiment d'avoir été abandonnés par leur famille depuis qu'ils ont été admis en mise sous garde du CJQ. Certains jeunes considèrent que leur consommation de SPA et leurs comportements délinquants les ont éloignés de leur famille. Ces jeunes perçoivent leur placement en mise sous garde comme un bouleversement familial qui les oppose à leurs parents et qui crée une distance familiale plus importante qu'elle ne l'était auparavant. Dans le même ordre d'idée, certains jeunes vont estimer que leur famille se trouve parfaitement indifférente face à leur entrée en mise sous garde, qu'elle ne veut pas entretenir de relation avec eux durant cette période difficile de leur vie ou qu'elle les rejette, tout simplement. Cela crée, un sentiment d'abandon notable chez deux jeunes que nous avons interviewés. Par exemple, Yakuba estime avoir été abandonné et même rejeté par sa famille suite à son arrivé en CJ. Il explique que sa mère lui rend très peu visite parce qu'elle n'aime pas le côtoyer dans cette situation :

Ben ça fait un mois je suis ici, ma mère est venue me voir une fois, elle est venue me porter mon linge. Elle est venue me voir avec ma petite sœur, ouin (...) ma mère n'aime pas ça venir ici, non, elle ne veut pas que ma petite sœur voit ça non plus. (Yakuba)

Cet éloignement familial a eu pour effet de susciter un fort sentiment de rejet et d'abandon chez Yakuba :

Ben des in and out, genre, je fais une sentence, je sors, nanana, pis probation, je sors, je rentre, conneries stupides, pis ma mère, elle disait souvent, parce que j'ai une petite sœur de 7 ans. Elle me disait souvent, il me reste juste un enfant moi. Je mets tout mon espoir sur l'enfant qu'il me reste de normal, tsé, c'est pas normal qu'une mère dise ça, fait chier. (Yakuba).

Par ailleurs, certains jeunes estiment avoir été doublement punis pour leurs problèmes de consommation de SPA et leurs délits. Pour eux, le fait d'avoir été retirés de leur milieu familial est une conséquence bien trop lourde, plus douloureuse encore que leur placement en mise sous garde : « *Ce n'est plus le temps qui me dérange, c'est plus que ça fait mal d'être loin de sa famille* » (Arthur).

Les sentiments d'abandon peuvent également survenir à la suite d'une rupture amoureuse vécue pendant la mise sous garde ou encore par la simple idée d'être séparé de leur partenaire amoureux durant cette période. Un jeune que nous avons rencontré vit très difficilement sa rupture amoureuse qui est survenue au cours de son placement en mise sous garde. De plus, tous les jeunes qui étaient en couple au moment de l'entrevue ($n = 4$) craignent d'être trompés ou de perdre leur partenaire amoureux puisqu'ils sont retirés du monde extérieur. Selon eux, l'éloignement est vécu difficilement de part et d'autre.

Ma blonde je te dis je lui fais confiance mais en même temps, tsé elle a passé 6 mois et demi, elle m'a peut-être attendu 6 mois et demi, mais là un an christ, je peux pas te dire. J'aime pas ça en parler, je veux pas en parler d'elle. Je veux pas y penser, le temps est long, si je pense juste à elle, je vais paranoïer pour rien. (Yakuba)

Les jeunes vivent donc très difficilement le fait d'être placés en mise sous garde et, par le fait même, d'être retirés de leur milieu social, et se sentent abandonnés par leur entourage. Ils craignent d'être oubliés, voire trompés durant leur placement. Nous verrons, dans la section suivante, que l'abandon n'est cependant pas toujours subi. Au contraire, l'abandon peut parfois être provoqué par les jeunes pour protéger leurs proches ou pour se protéger de leur entourage. Il n'en constitue pas moins une cause notable d'isolement et de sentiment de solitude.

4.3.2 Abandonner sa famille, ses amis et son partenaire amoureux : de la culpabilité à la nécessité

Dans le paragraphe précédent, il était question des formes d'abandon subi rapportées par les jeunes. Or, dans les discours, l'on découvre que, parfois, l'abandon n'est pas simplement une fatalité subie : il pourrait parfois avoir été provoqué par le jeune lui-même. Pour Mathieu, Jordan et Karl, ce ne sont pas leurs amis, leur famille ou leur partenaire qui les ont abandonnés : ce sont eux qui ont abandonné leur entourage durant cette période. Ils n'en vont pas moins exprimer, à cet égard, un énorme sentiment de culpabilité, comme la plupart des jeunes placés en CJ, ce qui corrobore les résultats des travaux de Magrinelli-Orsi et ses collaborateurs (2014). Ils ont l'impression d'avoir abandonné leur famille, de les avoir déçus ou de les avoir fâchés : « *Ça me pogne en dedans de moi, je me sens cheap, d'avoir fait des conneries pis d'être pogné ici pis d'avoir raté la fête à ma sœur, d'avoir raté toutes les activités qu'ils ont fait toute l'été* » (Mathieu). Certains, comme Karl, sont si honteux d'avoir commis de tels gestes et d'avoir été placés en mise sous garde, qu'ils sont mal-à-l'aise de recevoir des visites familiales : ils s'isolent d'eux-mêmes.

Je n'ai pas le goût qu'ils me voient dans cette situation-là (mes grands-parents). Voudrais-tu que tes grands-parents te voient mettons dans la pire situation genre en prison ? Moyen, tout cas, c'est comme un peu étrange comme situation, pas pour moi, mais pour eux, parce qu'ils ne connaissent pas ça et ils ne sont pas habitués (Karl)

La culpabilité d'avoir été placé en mise sous garde, en raison de la commission de gestes délinquants liés à la consommation de SPA, peut également se manifester dans les relations amoureuses. Certains jeunes ont l'impression de ne pas avoir tenu leurs promesses puisque plusieurs d'entre eux s'étaient engagés vis-à-vis leur partenaire amoureux à cesser leur consommation de SPA et leurs comportements délinquants : « *Elle me trouve cave (ma blonde). Elle me trouve cave, elle m'a envoyé chier quand je suis rentré, esti. Je lui avais promis que j'allais plus rentrer et la laisser toute seule* » (Yakuba).

Dans ces cas, les jeunes se sentent coupables et même honteux par rapport à leur entourage d'avoir consommé des SPA, d'avoir commis des gestes délinquants et de les avoir délaissés. Parfois, la honte est si importante qu'elle les incite à se distancier encore

davantage de leur entourage. Ces jeunes trouvent trop difficile d'être confrontés à leurs proches suite à leur arrivée en CJ.

Pour Yakuba et Karl, l'entrée en CJ a constitué le catalyseur qui les a, en quelque sorte, condamnés à s'auto-éloigner de leur entourage afin de protéger l'entourage-même. Cependant, pour d'autres jeunes, l'isolement n'a pas été désiré afin de protéger l'entourage, mais bien pour les protéger eux-mêmes de leur entourage. Pour Mathieu et Philippe cependant, une rupture de certaines de leurs relations sociales s'avérait nécessaire à leur processus de rétablissement. Cela ne signifie pas pour autant que ces jeunes ne trouvent pas difficile d'avoir à rompre certaines de leurs relations avec leur entourage, bien au contraire. Ces jeunes se sentent seuls, abandonnés et isolés, tout comme les autres : ils considèrent néanmoins que cette souffrance est inévitable s'ils désirent se réhabiliter. Du côté des relations d'amitié, ils affirment que s'ils veulent se réhabiliter socialement, ils doivent inévitablement se distancier de leurs pairs consommateurs et délinquants. Prenons l'exemple de Mathieu et Philippe. Contrairement à leurs amis consommateurs, ceux-ci désirent réduire ou cesser leur consommation de SPA et leurs activités délictueuses afin de se consacrer à d'autres projets, tels que l'entraînement sportif, le retour au travail ou à l'école, par exemple. Ils désirent donc se distancier de leurs amis consommateurs de SPA puisque leurs valeurs et leurs projets d'avenir ne concordent plus avec leurs anciennes fréquentations. Ils choisissent donc, bien que cela soit difficile pour eux, d'abandonner leurs amis consommateurs.

Je me suis gardé un de mes amis qui était là pour moi, mais les autres je les ai tous tassés, pis je ne veux plus rien savoir d'eux autres (...) je me suis comme tassé d'eux autres parce que j'étais écœuré ça ne me tente pas de tout le temps me geler pis tout le temps être sur la grosse dérape pis ça ne me tente plus trop trop. J'ai le goût de m'entraîner pis d'avoir une job pis de faire de quoi de normal là. (Mathieu).

Plusieurs estiment que pour arriver à délaisser leurs amis consommateurs et délinquants, ils doivent se rapprocher de leur famille et ne plus entretenir de liens avec leurs pairs à l'extérieur, une fois qu'ils seront libérés. Les jeunes considèrent que la

rupture de leurs liens d'amitié avec des pairs consommateurs et délinquants est nécessaire, mais ils ont besoin que leur famille les appuie pour y parvenir. C'est le cas de Mathieu.

Y'a pas grand monde qui savent que je vais sortir le 22 là, pas grand monde, ma mère, ma famille eux autres ils le savent, ils (mes amis) vont me croiser dans rue ils vont dire hein, t'es sorti, je vais dire ouin, je suis sorti depuis une semaine. (Mathieu).

Bien qu'il s'agisse d'une situation plus exceptionnelle, un jeune que nous avons rencontré considère qu'une rupture de ses liens familiaux est nécessaire à sa réhabilitation sociale. C'est l'exemple de Philippe, pour qui la famille est perçue comme étant nuisible lorsqu'elle est impliquée d'une quelconque façon dans sa vie.

Je leur parle plus (ma famille). Elle était tronche (ma mère), je sais pas, elle est trop bizarre. J'ai pas une bonne relation avec (...) des fois j'ai l'impression qu'elle me nuit fait que j'aime mieux (...) J'aime mieux qu'elle me nuise qu'aller la voir. (Philippe)

Philippe se sent particulièrement seul et laissé à lui-même, cependant, il ne désire pas pallier ces sentiments en renouant ses liens avec sa famille. On sent, dans cette situation, que le jeune a vécu des expériences familiales particulièrement douloureuses. L'éloignement de la famille est donc nécessaire pour le jeune qui ne souhaite plus être blessé à nouveau par sa famille. Cela est cohérent avec la littérature puisque les jeunes consommateurs ont tendance à vouloir se détacher des problèmes que vivent leurs parents lorsqu'ils sont en traitement (Gauthier et coll., 2010). L'abandon est donc provoqué par le jeune qui tente de se départir des problèmes de sa famille.

Les derniers résultats soulignent que certains jeunes vivent un grand sentiment de culpabilité ou de honte par rapport à leur entourage car ils ont commis des délits en lien avec leur consommation de SPA. Ils estiment avoir abandonné leur entourage, à leur grand désarroi. Dans d'autres cas, c'est plutôt le jeune qui choisit d'abandonner certains de ses proches, parce qu'il désire les protéger ou se protéger lui-même. Dans tous les cas, les jeunes trouvent difficile d'avoir à abandonner leurs proches pendant leur placement en mise sous garde, bien qu'il s'agisse d'une nécessité pour certains.

4.3.3 Le soutien de l'entourage : un baume sur la souffrance

Nous avons vu, dans les sections précédentes, que plusieurs jeunes se sentent abandonnés et seuls durant leur placement en mise sous garde. Nos entrevues menées sur le terrain nous révèlent que quelques-uns des jeunes vont tenter de retourner la situation et par tous les moyens, pallier ce sentiment d'abandon en renouant leurs liens avec leur entourage.

Pour Patrick, Mathieu et Jordan, l'épisode de mise sous garde auquel ils sont confrontés est une opportunité de renouer leurs liens familiaux. Ces jeunes réalisent qu'ils s'étaient éloignés de leur famille avant leur entrée en CJ parce qu'ils étaient davantage préoccupés par la consommation de SPA et la commission de délits avec leurs pairs. Ces jeunes désirent donc renouer leurs liens familiaux et passer plus de temps en famille. Ce sentiment semble également partagé par leurs parents: « *C'est mes parents, ma famille, je ne peux pas les abandonner pour mes amis. Je les aime quand même (...) ils (mes parents) désirent ça plus que moi, tu comprends (se rapprocher)* » (Patrick). Ce désir semble s'être transformé en réalité pour quelques-uns d'entre eux puisque quelques jeunes estiment s'être rapprochés considérablement de leur famille depuis leur arrivée en mise sous garde. Selon ceux-ci, il y aurait également eu un rapprochement entre certains membres de leur famille depuis cet événement. L'épisode de mise sous garde permet donc, dans certains cas, de renforcer les liens familiaux qui unissent le jeune à sa famille. Ce rapprochement familial est un baume sur la souffrance vécue par les jeunes placés en mise sous garde. Ils ont espoir qu'ils arriveront à cesser ou à réduire leur consommation de SPA lorsqu'ils seront libérés. Il est donc possible de croire que le soutien familial facilite le processus de rétablissement des jeunes consommateurs, comme l'ont démontré Brunelle et Bertrand (2010).

Non, mais c'est juste qu'ils (ma famille) se sont plus éloignés je ne sais pas pourquoi, on les voyait plus trop pis là, depuis que je suis rentré, là, ils sont toute ensemble, pis ils parlent toute, ils s'appellent, sont plus, même mon père pis ma mère se parlent plus (...) Ben, peut-être bien qui s'en font pour moi là.

Ils veulent pas qui m'arrive rien pis ils veulent pas, ils veulent que je fasse ça comme faut là, ils ne veulent pas que je retombe dans mes niaiseries pis ils vont faire attention à ce que je vais faire mais que je sorte là. Ils vont m'aider pas mal là. (Mathieu)

Nos entrevues nous apprennent aussi que les jeunes placés en mise sous garde ont grandement besoin de sentir qu'ils ont encore une place au sein de leur famille. Ils ont besoin de sentir que leurs parents pensent à eux et qu'ils ne les oublient pas. Le soutien financier des parents, la fréquence des contacts téléphoniques ou des visites familiales, la présence des parents au cours des étapes importantes du processus judiciaire de même que la manifestation de certains propos encourageants à leur égard laissent croire à plusieurs jeunes que leur famille est derrière eux et qu'elle les appuie dans ces moments difficiles.

Elle (ma mère) me le dit tout le temps que je lui manque, pis qu'il manque quelqu'un à la maison pis c'est moi pis elle me dit de pas m'en faire que le temps va passer vite. (Jordan)

Mes deux parents ont toujours été corrects pis ils ont, tous les coups que j'ai été au tribunal, les deux étaient là et ils m'ont toujours soutenu là-dedans là. (Jérémie)

Pour Jérémie et Patrick, leur famille a relativement toujours été présente pour eux et l'épisode de mise sous garde auquel ils font face ne semble pas affecter les relations qu'ils entretiennent avec leur famille. Par contre, étant donné qu'ils reçoivent du support familial de manière continue, et ce, sans égard à leurs comportements passés ou à leurs situations judiciaires, certains jeunes en arrivent à prendre leurs parents pour acquis.

(...) parce qu'ils ont toujours été là, fait que je peux pas me dire, ah c'est le fun là fois que vous étiez là, la fois que vous étiez pas là, je capotais parce que cette fois-là, elle n'a jamais été là, tu comprends ce que je veux dire, fait que c'est comme, je les prends comme pour acquis fait que c'est pas comme si c'était quelque chose de nouveau, ça a toujours été de même fait que je peux pas comme voir, tu comprends. (Jérémie)

Cette constatation fait également surgir en Patrick, un sentiment de culpabilité ou de tristesse.

Ils me payent mes affaires. Moi, je n'ai pas de job là, ils me payent quasiment tout. Moi, des fois, je ne m'en rends pas compte, c'est pour ça des fois que je suis méchant avec eux là, c'est juste que je m'en rends compte après pis après je suis triste genre, mettons que je fais une situation pis là, je me dis : « ils font tout ça pour moi » pis là, je deviens triste, mais je ne m'en rends pas compte je suis un gars de même là, mais ma mère, je peux toujours lui parler ma mère, elle écoute même si je lui dis que j'ai pris du crack, elle va me parler. (Patrick)

Jérémie et Patrick constatent que le seul véritable support qu'ils reçoivent, durant leur placement en mise sous garde, provient de leur famille. Leur placement en mise sous garde leur permet donc d'être davantage sensibilisés par rapport au support familial continu et inconditionnel qu'ils reçoivent.

Les relations amoureuses peuvent aussi apporter un grand soutien et un énorme réconfort aux jeunes placés en mise sous garde. Les jeunes ont besoin de se sentir compris, aimés et surtout soutenus par leur partenaire amoureux durant cette période difficile. Plusieurs jeunes tendent à idéaliser leur partenaire amoureux et à désirer se recréer une famille, un univers auprès de lui. Leur partenaire amoureux leur permet de croire à un avenir meilleur. Le soutien véhiculé par le partenaire amoureux et les rêves que le jeune entretient avec lui sont de véritables baumes à leur souffrance.

Ouin, ben c'est ça, ben moi j'ai toujours voulu avoir la même chose toute ma vie mais j'y croyais pas pour l'avoir. Moi plus tard, tout ce que j'aimerais ça serait avoir ma blonde, une grande maison, des enfants pis que je travaille dans construction pis toute là. J'ai toujours voulu avoir ça plus tard dans ma vie mais j'ai jamais poussé pour l'avoir mais c'est ça que je veux pis c'est ça que je suis en train de faire.

Les derniers résultats mettent en lumière les besoins des jeunes à se sentir soutenus, aimés et encouragés par leur entourage durant leur placement en mise sous garde. Les jeunes ont besoin de sentir que leurs proches pensent à eux et qu'ils ne les oublient pas. Nous verrons, au cours des prochains paragraphes, comment les relations familiales, amoureuses et d'amitié arriver à teinter les rapports qu'entretiennent les jeunes vis-à-vis la consommation de SPA.

4.4 Les rapports qu'entretiennent les jeunes vis-à-vis la consommation de SPA

Nous avons vu, dans les sections précédentes, que certains jeunes ont vécu des expériences familiales particulièrement douloureuses alors que d'autres ont grandi dans un milieu de vie aimant. Une fois placés en mise sous garde, certains jeunes se sentent particulièrement seuls et laissés à eux-mêmes alors que pour d'autres, leur placement est perçu comme une opportunité de renouer leurs liens familiaux. Mais quel est le rapport entre les relations familiales, amoureuses et amicales et les perceptions qu'entretiennent les jeunes par rapport à leur consommation de SPA? Les paragraphes qui suivent démontreront que certains jeunes désirent se distancier du milieu criminel et de la consommation parce que leur consommation a engendré des répercussions importantes sur leurs relations sociales. Nous ferons également la démonstration selon laquelle d'autres jeunes sont ambivalents face à la cessation de leur consommation car ils retirent des bénéfices importants associés à cette pratique, notamment un sentiment de valorisation et d'acceptation sociale par les pairs.

4.4.1 Lorsque la consommation est perçue comme nuisible

Puisque les jeunes sont retirés de leur milieu social et par le fait même, du milieu criminel et de la consommation de SPA, certains en arrivent à remettre en question leurs comportements de consommation et de délinquance. Certains jeunes réalisent que leur consommation nuit considérablement à leur vie et à leurs relations sociales. Ces résultats sont cohérents avec la littérature puisque les insatisfactions relationnelles incitent plusieurs jeunes à désirer cesser leurs activités illicites (Brunelle et coll., 2002; Magrinelli-Orsi et coll., 2014; Poirier, 2011).

Certains jeunes considèrent que leur consommation de drogues et l'influence de leurs amis consommateurs les ont inévitablement amenés à être arrêtés et placés en mise sous garde. Jordan explique avoir été influencé par ses amis à commettre des délits alors qu'il était plus ou moins consentant à le faire. Il considère avoir suivi le gang.

C'est dans le contexte avec mes amis là, on avait, c'est arrivé comme ça on avait rien à faire pis il y en a un qui a donné l'idée pis tout le monde s'est crinqué en disant qu'on va aller le faire, on va aller le faire /.../ moi au début, j'étais pas tant consentant à faire ça là mais il y a toujours les suiveurs alors j'ai suivi les gangs pis on est allé, on a fait ça pis on s'est ramassé ici. (Jordan).

Jordan désire donc cesser de consommer et ne désire plus suivre ses amis dans la consommation et la délinquance parce qu'il ne souhaite pas être à placé en mise sous garde à nouveau.

Je me dis que dans le futur, à place d'être les suiveurs, je veux être les leaders là. Si il y en a qui veulent faire des conneries moi je vais leur dire « fine » aller les faire tout seul moi, je vais aller faire autre chose, à place de me ramasser en prison. (Jordan)

Dans ces cas, les jeunes jugent que leurs comportements de consommation et de délinquance les ont amenés à être placés en CJ. Cette constatation les incite à désirer cesser leurs activités illicites. Cela est cohérent avec la littérature puisque l'un des principaux motifs de cessation de la consommation des jeunes placés en CJ est de sortir de cet établissement pour ne plus y remettre les pieds (Magrinelli-Orsi & coll., 2014).

D'autres désirent cesser de consommer des SPA et de commettre des délits parce qu'ils ont réalisé que ces comportements avaient nuit considérablement à leurs relations avec leur entourage. Ils désirent par-dessus tout rétablir ces relations, qui ont été brisées par leur consommation répétée de SPA.

D'abord, plusieurs jeunes, comme Patrick, estiment que leur consommation de SPA a occasionné des conflits familiaux importants et constants par le passé. Des actes de violence pouvaient également être perpétrés par les jeunes, envers des membres de leurs famille lorsqu'ils se trouvaient dans un état d'intoxication avancé : « *j'ai pris un couteau dans la cuisine. Je l'ai menacé (mon père), je criais pis là, en même temps, mon père a appelé la police* » (Patrick). Pendant l'entrevue, ces jeunes manifestent des sentiments de

honte et de la culpabilité d'avoir commis de tels gestes envers leur famille. Ces sentiments incitent certains à remédier à leurs comportements de consommation.

Parmi les autres conséquences que peut avoir la consommation de SPA sur les relations familiales, on retrouve notamment l'éloignement de la famille pour aller consommer entre amis, ce que Brunelle et ses collaborateurs (2002) ont surnommé la désaffiliation familiale pour l'affiliation déviante. Selon ces auteurs, les jeunes institutionnalisés sont particulièrement à risque de se désaffilier de leur milieu familial pour s'associer à un groupe d'amis déviants. En effet, Karl et Mathieu racontent que leur consommation de SPA les a amenés à se désintéresser de leur famille. Ils ont délaissé les activités familiales qu'ils pratiquaient afin de se consacrer exclusivement à l'usage de SPA entre amis et à la perpétration de délits pour soutenir leur consommation. Pour Karl, cette désaffiliation familiale l'a amené à couper presque complètement les liens avec sa famille lorsqu'il faisait partie d'un gang de rue :

Je les ai dompés là bien raide (ma famille). Ma sœur capotait, ma mère aussi. Mes grands-parents ne comprenaient pas ce qui arrivait. (Karl)

Une fois placés en mise sous garde, les jeunes constatent qu'ils se sont éloignés de leur famille. Ils désirent par-dessus tout rétablir leurs relations familiales qui ont trop été ébranlées par leur consommation de SPA. Ce désir de réparer les relations familiales est sans doute la motivation première de bien des jeunes à cesser ou à diminuer leurs activités illicites.

Je me gelais tellement que j'étais lâche pis je faisais rien, je faisais juste vendre de la drogue pis je me préoccupais pas trop d'eux autres (ma famille). C'est sûr qu'aujourd'hui je me suis rendu compte que j'étais cave de faire ça, pis je veux me reprendre. (Mathieu)

Des conséquences de la consommation de SPA sur les relations d'amitié ont également été observées chez trois jeunes que nous avons interrogés, ce qui est conforme à la littérature (Demers-Lessard, 2014; Poirier, 2011). Ces conséquences relationnelles incitent les jeunes que nous avons rencontrés à désirer cesser ou diminuer leur consommation de SPA, comme c'est le cas chez la plupart des jeunes consommateurs de

SPA (Poirier, 2011). Les trois jeunes en question relatent que la consommation et la perpétration de délits pour se procurer des SPA sont désormais les principales activités qu'ils pratiquent avec leurs amis. Les jeunes et leurs amis délaissent ainsi la plupart des activités agréables qu'ils pratiquaient autrefois entre eux pour se consacrer exclusivement à l'usage de SPA et à la perpétration de délits. Ces jeunes sont grandement insatisfaits de leurs relations d'amitié. Ils semblent ne plus prendre autant de plaisir qu'auparavant à consommer des SPA et à commettre des délits.

Ces temps-ci on (mes amis et moi) consomme, on vend, on consomme, on vend, tsé, pas comme dans le temps je m'en rappelle on allait jouer au soccer, on faisait ci on faisait ça nanana, c'est plus comme avant. (Yakuba).

Sont pas bons dans vie (mes amis consommateurs), ils arrivent à rien pis c'est pas ça que je veux faire de ma vie, pas rien faire de ma vie. Là ils sont rendus majeurs pis tout ce qu'ils font dans vie c'est consommer, consommer pis faire des délits, man moi je veux plus ça, je suis tanné des problèmes. (Philippe)

Pour Arthur, les relations qu'il entretient avec ses amis sont devenues utilitaires, c'est-à-dire qu'elles servent uniquement à soutenir sa consommation de SPA. Cela a pour effet de créer d'énormes insatisfactions chez celui-ci puisqu'il sent qu'il n'a pas d'amis sur qui il peut réellement compter : « *Des amis, il n'en a pas là, tout ce que t'as quand tu vends de la dope c'est des clients ou des pushers* » (Arthur). Des conflits liés à la concurrence entourant la vente de drogue peuvent également éclater entre lui et ses amis, ce qui l'amène à briser des liens d'amitié et à vivre des épisodes de violence entre amis. La drogue et les délits priment donc sur les relations d'amitié d'Arthur, ce qui crée des insatisfactions relationnelles importantes chez lui.

(...) check mon autre chum genre c'était l'argent qui passait avant tout ok, parce que dans le fond, je pensais que c'était un de mes chums mais quand je faisais plus d'argent que lui, il chialait à terre pis il capotait pis genre il me disait ah la man t'as volé mes clients, nananan, pis là ça finissait tout le temps en merde nos histoires (...) Il est venu un boutte où ce que j'ai pas eu le choix, la violence, pis faire des affaires que je voulais pas faire à un moment donné parce que je n'avais pas le choix genre si je voulais continuer à faire de l'argent pis monter dans cette échelle-là. (Arthur)

Arthur est insatisfait de ses relations d'amitié. Il ajoute pendant l'entrevue qu'il désire se distancier du milieu criminel et de la consommation. Il estime que le fait de déménager sera, pour lui, une occasion idéale de se recréer un nouveau réseau et il entend choisir judicieusement ses nouvelles fréquentations. Nous en déduisons alors que les jeunes peuvent être motivés à cesser de consommer parce qu'ils désirent entretenir des relations d'amitié véritables, sincères et dénuées de toute forme de violence.

Les conséquences qu'ont la consommation de SPA et les délits qui en découlent sur les relations amoureuses des jeunes sont similaires à celles observées sur les relations d'amitié. La consommation de SPA prend de plus en plus d'envergure dans la vie des jeunes placés en mise sous garde, bien souvent au détriment de leurs relations amoureuses. Certains jeunes, comme Arthur, estiment qu'ils accordent davantage d'importance à leur consommation de SPA qu'à leur copine, ce qui leur a occasionné des ruptures amoureuses dans le passé. Les jeunes aimeraient bien revenir en arrière parce qu'ils réalisent trop tardivement que leur rupture amoureuse a été provoquée par leur consommation de SPA.

Quand j'ai commencé à sortir avec j'étais déjà beaucoup dans dope dans des petites passes-passes /.../ fait qu'à un moment donné genre ça a pas fonctionné, j'étais tout le temps trop gelé pis je passais plus de temps avec mes chums qu'avec elle pis à faire des petites passes-passes que d'être avec elle. Mais je l'aimais vraiment beaucoup sauf que j'étais pas conscient genre de mes affaires genre je le réalisais pas là fait que genre je l'ai perdu, elle m'a laissé des chances, sauf que je les ai toutes chiées (Arthur).

Les relations amoureuses peuvent devenir, tout comme les relations d'amitié, de plus en plus utilitaires pour soutenir la consommation et la vente de drogues des jeunes. Par exemple, Arthur choisit sa partenaire amoureuse davantage en fonction de ses intérêts entourant la consommation de SPA que par rapport aux réels sentiments qu'ils éprouvent envers elle :

Au début, ma blonde je l'aimais pas /.../ Je m'avais dit faut je me trouve une fille qui a un appartement pis que genre je puisse avoir une relation stable avec pour cacher ma dope pis mes affaires pis c'est exactement ça qui est

arrivé /.../ je pouvais cacher ma dope chez eux, j'avais mon endroit safe (Arthur).

Les derniers résultats permettent ainsi de conclure que plusieurs jeunes remédient à leur consommation de SPA parce qu'ils jugent que les conséquences qu'elle a entraînées sur leurs relations sociales sont trop importantes. Les jeunes sont incités à apporter des changements dans leurs comportements parce qu'ils sont grandement insatisfaits de leur situation de placement en CJ ou parce qu'ils vivent d'énormes insatisfactions relationnelles et familiales, occasionnées par la consommation répétée de SPA.

4.4.2 Lorsque les bénéfices de la consommation sont importants

Alors que certains jeunes remettent en question leurs comportements de consommation et de délinquance parce qu'ils les jugent préjudiciables pour eux, d'autres sont ambivalents à cesser ces comportements parce qu'ils en retirent des bénéfices importants.

Il va d'abord de soi de constater que la consommation de SPA peut être perçue positivement par les jeunes, parce que ceux-ci apprécient les effets que ces substances leur procurent. Nos résultats vont dans le sens de la littérature et suggèrent que certains jeunes consomment des SPA par hédonisme (Titus et coll., 2008), pour trouver une certaine quiétude (Demers-Lessard, 2014) ou pour rester éveillé toute la nuit (Houde, 2014). Les jeunes que nous avons rencontrés n'y font pas exception.

Ben moi, je consomme pour le plaisir, parce que j'aime ça consommer, ça me fait relaxer, ça dépend quoi, mettons quand je fume c'est pour relaxer. Quand je bois, c'est pour m'amuser pis mettons quand je fais mettons de la coke ça c'est parce que je sais pas, c'est pour rester high tout le temps. (Jean-René)

Dans ces cas, les jeunes ne considèrent pas que leur consommation de SPA est problématique. Au contraire, plusieurs d'entre eux estiment que leur consommation ne nuit pas à leur vie, qu'elle ne les empêche pas de conserver un emploi et d'être

fonctionnel en société. La consommation de SPA est, pour eux, une activité agréable. Ils n'arrivent donc pas à comprendre pourquoi on les punit lorsqu'ils en font usage.

Il ne faut cependant pas oublier que pour la plupart des jeunes, la consommation de SPA et les délits qui lui sont associés surpassent la quête de plaisir. Nos entrevues menées sur le terrain soulignent que la plupart des jeunes s'adonnent à la consommation de SPA et aux délits parce qu'ils recherchent l'acceptation sociale de la part de leurs amis, ce qui corroborent plusieurs travaux de recherche (Bertrand et coll., 2006; Brunelle et coll., 2005; Titus et coll., 2008). Deux jeunes que nous avons rencontrés en arrivent même à se sentir valorisés lorsqu'ils se livrent à de telles activités.

En secondaire 2, je suis revenu à Québec fait que là, j'avais mes amis qui consommaient pis qui vendaient de la dope fait que j'ai vendu de la dope pendant que je reprenais mon secondaire 1, fait que là, ben je me faisais pas écœurer genre fait que là, je me sentais ben là-dedans fait que genre je continuais à faire ça (Arthur).

Certains jeunes considèrent également que les délits associés à la consommation de SPA sont très profitables pour eux. Trois jeunes que nous avons interrogés acceptent de s'adonner à la vente de drogue parce qu'ils apprécient le style de vie rocambolesque, luxueux et glamour associé à cette pratique.

C'est à cause que je trouvais ça le fun là, bien c'était plus, j'avais peut-être besoin d'émotions fortes ou, il fallait qu'il se passe quelque chose dans ma vie parce que je trouvais que c'était quand même assez dull, mais c'était par plaisir. Je trippais à faire ça. À la fin, je me suis rendu compte que c'était cave pis que c'était bon que je fasse autre chose mais là j'ai peut-être commencé à changer mais sinon, c'est juste par fun, un peu parce qu'on se faisait quand même pas mal d'argent. Je n'étais pas vieux dans ce temps-là mais je regarde tout le monde qui travaillaient la fin de semaine pis moi j'allais un peu à l'école mais je ne suivais pas pis le reste du temps je ne travaillais pas vraiment pis j'avais quand même des grosses palettes dans les poches fait que je trouvais ça plaisant. (Karl)

Nous en déduisons que quelques jeunes acceptent de se livrer à de telles activités parce que cela leur permet d'accéder à un statut social plus élevé. Les jeunes se sentent

grandement valorisés parce qu'ils font de l'argent facilement et rapidement. Le milieu de la consommation et de la vente de drogues est considéré prestigieux par certains jeunes que nous avons rencontrés.

Nos résultats soulignent également qu'une fois que le jeune est plongé dans l'univers de la drogue, il a du mal à se détacher de ses amis consommateurs, parce qu'il se sent compris par des pairs, qui, comme lui, consomment des SPA. Karl et Patrick se sentent attirés par des pairs consommateurs parce que ces amis présentent des attitudes similaires aux leurs. Les jeunes placés en mise sous garde s'associent généralement à des amis consommateurs parce qu'ils partagent avec eux, des similitudes au niveau du langage, du style vestimentaire, des attitudes et des intérêts en général, ce qui est conforme à la littérature (CCLT, 2007; de la Haye et coll., 2014). Patrick décrit explicitement le processus de sélection de ses amis et les raisons qui, selon lui, le poussent à s'allier constamment à des amis consommateurs.

Mettons que je vais dans une école, je vais regarder tout le monde, je vais les classer, je vais faire ok, eux, c'est les intellos ok, je peux parler avec eux, mais je ne sais pas, ils ne vont pas, je ne vais pas avoir d'intérêts pour eux, je ne vais pas avoir de l'attirance /.../ pis là je vais voir les gars, les gars ok les pantalons un peu baissés /.../ Il va me répondre dans mon langage fait que je vais faire ah lui il connaît ça /.../ c'est inévitable genre à chaque ami que je me fais, il consomme. Ça se peut, j'ai des amis qui ne consomment pas mais c'est rare. C'est juste que je ne sais pas je suis fait comme ça je pense. J'aime ça des gars de même. J'aime mes amis comme ça, parce que je veux des amis qui me ressemblent tu comprends. (Patrick)

Nos résultats confirment également que certains jeunes ont tendance à s'affilier à des amis consommateurs et plus particulièrement à des pairs qui présentent un historique de consommation semblable au leur (de la Haye et coll., 2014). Nos entrevues révèlent que les jeunes ont besoin de se sentir compris par leurs amis, ce qui les pousse à s'associer à des amis qui ont vécu des expériences de consommation semblables aux leurs.

Or, Karl, explique qu'il est plus difficile de parler de son vécu avec des amis qui n'ont pas vécu, comme lui, des expériences de consommation et de délinquance à l'intérieur de gangs de rue criminalisées :

(...) ils (mes amis) ne comprennent pas vraiment parce qu'ils n'ont pas vraiment été dans des situations. Ils n'ont pas vu le pire. Leur pire n'est pas comme le mien. On n'a pas le même niveau de pire. (Karl)

Les jeunes s'affilient donc à des amis consommateurs qui ont vécu des situations semblables aux leurs, parce qu'ils ont besoin de se sentir soutenus, compris et appuyés par leurs pairs.

Pour conclure, nos résultats soulignent que, devant le peu d'options qui s'offrent à eux, plusieurs jeunes considèrent la consommation et la vente de drogues comme une occasion d'atteindre un statut social plus élevé. Ces jeunes estiment qu'ils pourront accéder à une vie meilleure en s'adonnant à des activités illicites lucratives. Il ne faut pas oublier que les jeunes rapportent avoir vécu des expériences familiales antérieures particulièrement difficiles. Plusieurs se sont sentis négligés, peu aimés et peu encadrés par leur famille. Leur affiliation à un réseau d'amis criminalisés leur permet sans doute de pallier ces sentiments, notamment parce qu'ils se sentent compris et valorisés par ces amis.

Pour conclure cette section, il importe de mentionner que plusieurs discours émergent des entrevues que nous avons menées auprès des jeunes consommateurs placés en mise sous garde. En effet, certains jeunes ont grandi dans un milieu de vie satisfaisant, alors que d'autres ont vécu des traumatismes et des insatisfactions d'ordre familial et relationnel importants. Pendant la mise sous garde, la majorité des jeunes se sentent isolés, cependant, le soutien de l'entourage permet à certains jeunes de pallier ce sentiment. Par ailleurs, certains perçoivent leur consommation de SPA comme étant nuisible, alors que d'autres en retirent des bénéfices importants. Ces dernières affirmations soulignent la diversité de discours de même que la variété d'expériences relationnelles et familiales relatée par les jeunes. Cette diversité nous a donc amené à recourir à la méthode wébérienne, par la création d'idéaux types, afin de développer des

modalités de traitement qui sauront répondre aux besoins spécifiques des jeunes, en terme de soutien social.

4.5 Les idéaux types familiaux

Une grande diversité de récits émerge des onze entrevues menées pour la présente recherche. Les jeunes interviewés présentent tous des expériences familiales, relationnelles et sociales originales. Devant cette multiplicité de discours, de vécu et d'émotions, le recours à la méthode wébérienne, soit la création d'idéaux types, est une option qui en facilitera leurs conceptualisations (Weber, cité dans Coenen-Huther, 2003). L'utilisation d'idéaux types est jugée bénéfique pour le chercheur qui tente d'extraire un sens à des réalités humaines hétérogènes et jugées trop singulières pour être comparées entre elles (Dantier, 2004). Les idéaux types sont construits à partir de caractéristiques jugées représentatives de la réalité sociale des individus. Ces caractéristiques sont, ensuite, extrapolées ou exagérées par le chercheur, qui tend à homogénéiser sa pensée devant la complexité des phénomènes sociaux qu'il désire comprendre et interpréter (Coenen-Huther, 2003; Dantier, 2004). Weber lui-même qualifie « d'utopie » les idéaux types, puisqu'ils émergent d'une certaine fiction et non de la réalité empirique (Coenen-Huther, 2003). L'idéal type est une construction mentale du chercheur, un moyen d'analyser ses résultats et d'en dégager un sens, et non une fin de recherche en soi (Dantier, 2004).

Afin d'offrir des traitements adaptés à la situation relationnelle et familiale des jeunes du programme toxico-justice jeunesse, il importe de considérer les types de relations qu'ils ont entretenus avec leur famille avant leur arrivée en traitement, de même que le type de soutien familial qu'ils reçoivent au cours de leur placement en mise sous garde. Tel que démontré à maintes reprises dans les sections précédentes, les relations familiales sont importantes à considérer pour mieux comprendre le parcours de consommation de SPA des jeunes, de même que leur processus de rétablissement. D'ailleurs, bien que les relations d'amitié soient aussi importantes à considérer, il demeure qu'elles sont étroitement liées aux relations familiales. En effet, nos analyses soutiennent que les difficultés familiales vécues avant la mise sous garde amènent les jeunes à se sentir attirés par des pairs consommateurs et à s'associer à eux. Les jeunes qui se sentent soutenus par leur famille durant leur placement en mise sous garde sont également plus enclins à

désirer se détacher de leurs amis consommateurs et à cesser leurs activités illicites. Quant aux relations amoureuses, celles-ci peuvent être particulièrement aidantes pour les jeunes qui ont peu ou pas de réseau familial. Nous croyons donc qu'il serait important de traiter les relations familiales en priorité puisque ce sont ces relations qui, à notre avis, ont le plus de poids dans le parcours de consommation de SPA et dans le processus de rétablissement des jeunes. Voilà pourquoi il est, selon nous, préférable de distinguer les jeunes en fonction de leurs rapports familiaux.

Les idéaux types créés dans la présente recherche reposent principalement sur les types de rapports familiaux que les jeunes entretenaient avec leur famille avant leur arrivée en CJ et le type de soutien familial qu'ils reçoivent une fois entrés dans le programme toxico-justice. Rappelons ici que les idéaux types ne sont qu'une méthode d'analyse qui facilite la compréhension des types de rapports qu'entretiennent les jeunes avec leur famille. Les caractéristiques représentatives de leurs rapports familiaux sont amplifiées pour mieux en extraire le sens. Ces idéaux types sont ainsi fictifs et permettent une analyse simplifiée des points de vue qu'entretiennent les jeunes par rapport à leurs rapports familiaux.

Il est ainsi possible de distinguer trois idéaux types familiaux chez les participants : les jeunes soutenus, les jeunes en quête de soutien et les jeunes désaffiliés. Le tableau suivant présente les types de rapports familiaux qu'entretiennent les jeunes soutenus, en quête de soutien et désaffiliés avant leur arrivée dans le programme toxico-justice jeunesse et le type de soutien qu'ils reçoivent de leur famille depuis leur entrée dans le programme. Certaines nuances entourant les relations amoureuses et d'amitié ont également été observées entre les différents idéaux types familiaux. Ces nuances sont synthétisées dans ce même tableau.

Tableau 2. Présentation des idéaux types des relations familiales des jeunes avant et pendant leur placement en mise sous garde

Idéaux types des relations familiales	Perceptions des types de rapports familiaux entretenus avant l'arrivée dans le programme	Types de soutien familial perçu une fois arrivé dans le programme	Perceptions des jeunes vis-à-vis l'amitié et les relations amoureuses
Jeunes soutenus	Les relations familiales sont jugées satisfaisantes, étant donné l'absence de problèmes perçus au sein de la famille et la fréquence des contacts familiaux. Pour certains, la consommation de SPA et l'affiliation à des pairs consommateurs les ont éloignés de leur famille et a provoqué certains conflits familiaux. Néanmoins, les jeunes aiment leur famille et se sentent aimés en retour.	Les relations familiales sont perçues comme empreintes de soutien et la fréquence des contacts familiaux est élevée. L'épisode de mise sous garde est vu comme une opportunité, pour les jeunes, de renouer leurs relations familiales, ébranlées par la consommation de SPA. Pour d'autres, il s'agit d'une occasion de prendre conscience de l'importance qu'a le soutien familial inconditionnel qu'ils reçoivent. Dans les deux cas, le soutien familial est essentiel à leur bien-être.	Les jeunes ont plus tendance à reconnaître la portée négative de leur affiliation déviante sur leurs relations familiales et tiennent à ce que leurs relations d'amitié ne nuisent plus au bien-être de leur famille. Ils tiennent également à ce que ces relations d'amitié ne nuisent pas à leur réadaptation sociale. Plusieurs désirent apporter des modifications à ces relations.
Jeunes en quête de soutien	Les difficultés familiales sont jugées importantes. Ces jeunes estiment avoir grandi dans un milieu familial favorable à la consommation. Plusieurs ont été placés en famille d'accueil étant jeune. Les parents sont jugés permissifs ou absents. Les jeunes se sentent insatisfaits de leur passé familial. Le TUS qu'ils développent exacerbe ces difficultés familiales.	Les difficultés familiales persistent ou s'aggravent lors de l'épisode de mise sous garde. Les problèmes familiaux, tels que la consommation de SPA des parents, sont toujours présents. Il y a présence de peu de soutien familial et les contacts familiaux sont plutôt rares. L'épisode de mise sous garde est perçu comme un bouleversement familial qui oppose les jeunes à leurs familles et qui crée, une distance familiale plus importante qu'elle ne l'était auparavant.	Ces jeunes ont tendance à s'être affiliés à un réseau d'amis très criminalisé. Comme les relations qu'ils entretiennent avec leurs familles sont plus conflictuelles et qu'ils reçoivent peu de support familial durant leur placement, ces jeunes ont tendance à percevoir positivement leurs amis consommateurs et à vouloir maintenir ces relations lorsqu'ils seront libérés.
Jeunes désaffiliés	La famille est perçue comme négligente. Ces jeunes se sentent peu attachés à leurs parents et abordent peu leurs relations familiales au cours des entrevues.	Les relations familiales sont quasi-inexistantes. Aucun support familial de la famille immédiate n'est perçu. La famille immédiate est jugée nuisible par le jeune.	Il y a présence d'un certain détachement vis-à-vis les amis consommateurs. Les relations amoureuses sont plutôt idéalisées.

Les paragraphes qui suivent permettront de détailler les idéaux types que nous avons présentés dans le tableau précédent. Nous verrons en quoi ces idéaux types permettent de repenser les connaissances actuelles en matière de traitement pour un TUS chez les jeunes placés en mise sous garde d'un CJ.

4.5.1 Les jeunes soutenus

Les participants qui se trouvent dans la catégorie des jeunes soutenus affirment avoir reçu un soutien indispensable de la part de leur famille au cours de leur placement en mise sous garde. Ils peuvent prétendre que leurs relations familiales ont toujours été satisfaisantes ou que l'épisode de mise sous garde dans lequel ils se trouvent leur permet de renouer les liens avec leur famille et de trouver un certain soutien familial.

Les propos tenus au cours des rencontres laissent croire que certains jeunes ont relativement toujours vécu des relations familiales satisfaisantes, et ce, même avant qu'ils ne soient placés en mise sous garde d'un CJ. C'est notamment l'absence de problèmes familiaux et la fréquence des contacts qu'ils ont maintenus avec leur famille depuis l'enfance qui laissent croire à des relations familiales plutôt satisfaisantes. Les jeunes rapportent avoir déçu ou contrarié leur famille par rapport à leur consommation, leurs comportements délinquants et leur récent épisode de mise sous garde. Leur culpabilité est amplifiée lorsqu'ils constatent que leur famille a, malgré tout, toujours été présente pour eux, que ce soit au moment de leur arrestation, lors de leur procès et à leur entrée en mise sous garde. Ce soutien familial constant et inconditionnel amène cependant plusieurs jeunes à tenir leurs parents pour acquis. Néanmoins, ces adolescents désirent se rapprocher de leur famille et passer plus de temps avec elle lorsqu'ils seront libérés du CJQ. Selon eux, ce désir est également partagé par leur famille.

Certains jeunes soutenus reçoivent également un soutien familial indispensable pendant leur épisode de mise sous garde et affirment avoir entretenu des relations relativement satisfaisantes avec leur famille durant leur enfance. Toutefois, ces jeunes rapportent avoir vécu certaines difficultés familiales avant leur entrée en mise sous garde.

Leur consommation de SPA et leurs comportements délinquants auraient eu des répercussions négatives sur leurs relations familiales. Cet épisode de mise sous garde leur permet toutefois de renouer les liens avec leur famille. Les jeunes désirent délaisser leurs amis de consommation de SPA, puisqu'ils les considèrent nocifs pour eux. Il ne faut toutefois pas oublier que ces jeunes vivent tout de même des préoccupations familiales importantes malgré le soutien familial qu'ils reçoivent.

4.5.2 Les jeunes en quête de soutien

Les jeunes en quête de soutien sont des jeunes qui rapportent avoir vécu des expériences familiales particulièrement douloureuses avant leur arrivée en traitement. Ces expériences semblent d'ailleurs se prolonger ou s'aggraver pendant leur placement en mise sous garde. Ils ont tendance à désirer conserver des liens avec leurs amis consommateurs lorsque leur placement sera terminé. Il est possible de croire que les jeunes en quête de soutien cherchent à conserver des relations d'amitié avec leurs pairs consommateurs, puisqu'ils rapportent vivre des relations familiales tumultueuses.

Les difficultés vécues par les jeunes en quête de soutien avant leur placement en mise sous garde semblent plus importantes que celles rapportées par les jeunes soutenus. En effet, certains affirment que des membres de leur famille consomment des SPA depuis longtemps. D'autres rapportent avoir vécu des épisodes de placements répétés, de la violence familiale ou prétendent que leurs parents sont très permissifs et même désengagés. Leurs problèmes de consommation de SPA, de même que leurs comportements délinquants et leur affiliation à des groupes de pairs consommateurs, ont grandement amplifié leurs difficultés familiales, menant certains à commettre des gestes violents envers leur famille ou à être dénoncés par celle-ci.

À travers les discours, il est possible de croire que l'arrivée de ces jeunes dans une unité de mise sous garde du CJ a eu pour conséquence de perpétuer les difficultés familiales déjà existantes ou encore de les aggraver. En effet, certains de ces jeunes affirment que les problèmes de consommation de SPA des membres de leur famille sont

encore présents aujourd'hui. D'autres mentionnent que leur famille ne leur rend pas souvent visite, qu'ils manifestent une attitude d'indifférence à leur égard ou qu'ils se sont éloignés d'eux. Certains se sentent même rejetés par leur famille et d'autres croient qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes dans la vie. Les jeunes en quête de soutien ont, ainsi, davantage tendance à percevoir leurs amis consommateurs comme étant aidants et à vouloir maintenir ses relations d'amitié lorsqu'ils seront sortis du CJ.

4.5.3 Les jeunes désaffiliés

Le dernier idéal type est celui des jeunes désaffiliés. Il est toutefois important de spécifier qu'un seul jeune, parmi les 11 participants rencontrés, correspond à cet idéal type. L'adolescent qui figure dans cette catégorie rapporte avoir vécu des expériences familiales difficiles, telles que de la négligence parentale ainsi qu'une présence élevée de consommation de SPA au sein de la famille. Lorsqu'il était interrogé sur son passé familial, celui-ci avait tendance à détourner les questions et un malaise pouvait parfois être ressenti.

Ce jeune n'a pratiquement aucun contact avec sa famille, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, celui-ci tient à se détacher de quelques membres de sa famille, plus particulièrement de sa mère, puisqu'il la considère comme nuisible. Il désire tout de même maintenir des relations avec d'autres membres de sa famille, comme son frère. Toutefois, il est difficile d'entrer en contact avec celui-ci puisqu'il présente de sérieux problèmes de consommation de SPA. L'adolescent rencontré n'a donc pas eu de contact avec son frère depuis quelques années. D'autres membres de sa famille, tels que son oncle, avec qui le jeune considère avoir entretenu une relation satisfaisante pendant son enfance, résident dans une région éloignée de la sienne. Ce jeune a donc eu très peu de contacts avec cet oncle au cours des dernières années et aucun pendant sa mise sous garde. Il a toutefois récemment repris contact avec lui, quelques mois après la cessation de son épisode de mise sous garde. De plus, ce jeune désire se distancier de quelques-uns de ses amis consommateurs, puisqu'il estime avoir été trahi par eux. Nous le sentons peu attaché à ses amis.

Les jeunes désaffiliés n'ont ainsi aucun contact avec leur famille pendant leur placement en mise sous garde et se retrouvent particulièrement seuls, sans réseau adéquat pour les soutenir. Puisqu'un seul jeune parmi l'ensemble des participants semble correspondre à cet idéal type, il est difficile de déterminer si les adolescents de cette catégorie désirent conserver ou non une distance avec leurs amis. Toutefois, il est possible de croire que, dans un plus grand échantillon, d'autres jeunes pourraient n'avoir aucun lien significatif avec leur famille. Il est donc possible de conclure que certains adolescents peuvent n'avoir aucun réseau familial, que ce soit volontaire ou non, mais il est plus difficile de tirer des conclusions par rapport aux relations d'amitié chez cette catégorie de jeunes.

Il est à noter que dans cette catégorie, les relations amoureuses peuvent jouer un rôle d'une grande envergure. En effet, le jeune désaffilié que nous avons rencontré se trouve sans famille et sans amis pour le soutenir. Il en arrive à vouloir délaissé ses activités de consommation ainsi que ses pairs délinquants afin de repartir à zéro, puisqu'il se sent aidé et soutenu dans sa relation amoureuse. Il désire recréer une famille avec sa copine en ayant des enfants, une maison et un travail, avec elle à ses côtés. Le jeune désaffilié cherche à trouver du soutien auprès d'autres personnes que ses amis et sa famille originelle afin de reconstruire de nouveaux réseaux. Les relations amoureuses pourraient donc être plus importantes à considérer en traitement chez les jeunes désaffiliés.

Enfin, les jeunes que nous avons interrogés présentent tous des réalités familiales, amicales et amoureuses différentes. Nous présenterons, au cours du prochain chapitre, les traitements que nous avons développés en fonction de la réalité familiale et relationnelle présentée par les jeunes soutenus, en quête de soutien et désaffiliés.

Chapitre 5 : La discussion

Les résultats de ce projet mettent en lumière la pertinence de tenir compte des relations familiales, amoureuses et d'amitié dans le traitement pour un TUS des jeunes placés en mise sous garde. En effet, ces relations sont importantes à considérer, tant pour comprendre le parcours de consommation des jeunes que leur processus de rétablissement. Nos travaux suggèrent que les relations familiales sont celles qui semblent avoir un plus grand impact dans le parcours de consommation des jeunes de même que dans leur processus de rétablissement. En effet, les relations familiales teintent les perceptions que les jeunes ont par rapport à leurs amis et à leurs relations amoureuses. Nous croyons donc qu'il pourrait être bénéfique que les traitements pour le TUS des jeunes placés en mise sous garde soient développés et adaptés à leur réalité familiale.

Dans une première partie, nous aborderons l'importance qu'ont les relations familiales, d'amitié et amoureuses dans le parcours de consommation des jeunes placés en mise sous garde. Dans une seconde partie, nous expliquerons que ces relations sont d'autant plus importantes à considérer dans le processus de rétablissement de cette clientèle. Enfin, la dernière partie présentera les modalités de traitement que nous avons développées en fonction des réalités familiales présentées par les jeunes du programme toxico-justice jeunesse.

5.1 L'importance des relations familiales, amoureuses et d'amitié et le parcours de consommation des jeunes

L'étude des perceptions qu'entretiennent les jeunes quant à l'importance de leurs relations familiales, amoureuses et d'amitié dans leur parcours de consommation de SPA constituait l'une des bases du chapitre 4. Les recherches précédentes s'intéressant à ce sujet ont, pour la plupart, utilisé un devis de recherche quantitatif et ont été menées à l'extérieur du Québec. Peu d'entre elles ont ainsi étudié les perceptions des jeunes québécois placés en mise sous garde d'un CJ à cet effet. Le fait de s'intéresser aux perceptions des jeunes du programme toxico-justice a permis de pallier ces limites.

En ce qui concerne les relations familiales, les études menées précédemment se sont plus particulièrement intéressées à la nature et au cumul des facteurs de risque familiaux associés à la consommation de SPA des jeunes (Brunelle et coll., 2002). Celles-ci en arrivent à la conclusion que le propre usage de SPA des parents ainsi que les attitudes permissives envers cette pratique (Arthur et coll., 2002; Bahr et coll., 2005) inciteraient les jeunes à consommer des SPA. Des facteurs de risque familiaux qui ne sont pas directement liés à la consommation de SPA, tels que le manque d'encadrement parental (Arthur et coll., 2002) et les conflits familiaux (Gagnon et Rochefort, 2010), augmenteraient également la possibilité que les jeunes soient confrontés à des problèmes de consommation. Les facteurs de risque mentionnés dans les études précédentes ont été retrouvés en abondance dans nos entrevues. D'emblée, les jeunes ne semblent pas percevoir de liens directs entre leur consommation de SPA et leurs problèmes familiaux. Le fait de tenir compte des relations familiales en traitement pourrait donc permettre aux jeunes de mieux comprendre leurs difficultés. Par ailleurs, bien que les jeunes n'établissent aucun lien entre le fait d'avoir été des témoins passifs de la consommation de SPA des membres de leur famille, il est possible de croire qu'un environnement favorable à la consommation puisse les avoir poussés à normaliser cette pratique.

Nos travaux permettent également d'apporter certaines nuances aux constats des recherches quantitatives. En effet, nos résultats indiquent que la simple présence de facteurs de risque familiaux ne semble pas suffisante pour saisir l'importance de la famille dans le parcours de consommation des jeunes placés en mise sous garde. Nos travaux vont dans le même sens que ceux de Brunelle et ses collaborateurs (2002), qui concluent que ce ne sont pas les événements familiaux en soi qui influencent la consommation de SPA des jeunes, mais bien l'interprétation que les jeunes leur donnent. En effet, les participants rencontrés ont une compréhension unique des événements familiaux qu'ils ont vécus et plusieurs font état de diverses émotions négatives liées à ceux-ci. Dans le traitement des jeunes placés en mise sous garde, il est important de tenir compte des perceptions qu'ils entretiennent par rapport à leur famille. Il importe également de tenir compte des sentiments subjectifs qu'ils ressentent et qui sont liés à leur passé familial, qu'il soit jugé

positif ou négatif. Ce sont davantage ces sentiments subjectifs qui risquent d'influencer les jeunes à consommer des SPA et non la simple présence de facteurs de risque familiaux.

Il ne faut d'ailleurs pas écarter de nos analyses le fait que certains jeunes, en l'occurrence les jeunes soutenus, affirment avoir entretenu des relations harmonieuses avec des membres de leur famille avant leur arrivée en mise sous garde. Il est à noter que notre évaluation de la présence de relations familiales harmonieuses repose sur l'absence de problèmes familiaux rapportés par les jeunes ainsi que sur la fréquence des contacts entretenus par l'adolescent et sa famille. Il est donc difficile de connaître en quoi ces familles s'avèrent positives pour les jeunes. Il est possible de croire que les relations familiales ne sont peut-être pas aussi satisfaisantes que les jeunes le laissent paraître et que leurs liens familiaux ne sont pas suffisamment forts, à ce moment, pour les dissuader de se livrer à des activités illicites. Par contre, nous croyons que, puisque les jeunes aiment leur famille et qu'ils se sentent aimés en retour, il pourrait être avantageux d'encourager l'implication de la famille en traitement afin d'optimiser leurs chances de se rétablir de leur TUS.

Nous considérons également que les relations d'amitié sont importantes à considérer dans le traitement des jeunes placés en mise sous garde et qui présentent un TUS, puisqu'elles ont une importance considérable dans leur parcours de consommation. À l'instar de quelques travaux de recherche antérieurs, nous convenons que les relations d'amitié peuvent inciter les jeunes à consommer des SPA, car les substances sont facilement accessibles par les pairs consommateurs (Smith et coll., 2011). Les occasions de consommation et de perpétration de délits sont aussi plus nombreuses lorsque les jeunes s'associent à des amis consommateurs. Nos travaux adhèrent également à ceux menés par le CCLT (2007), qui indiquent que les jeunes subissent plus ou moins de pression de la part de leurs pairs pour consommer des SPA. Les jeunes que nous avons rencontrés choisissent plutôt de consommer des SPA parce qu'ils se sentent acceptés voire valorisés par leurs pairs. Ils font également le choix de s'affilier à des amis, qui,

comme eux, sont des consommateurs de SPA, car les attitudes présentées par ces pairs s'arriment bien avec les leurs.

Il ne faut cependant pas oublier que les jeunes du programme toxico-justice jeunesse ont, pour la plupart, été confrontés en bas âge à un contexte familial très fragilisé. En effet, plusieurs jeunes ont été confrontés à des épisodes de placements répétés ou à un climat familial violent, négligent ou favorable à la consommation de SPA. À l'instar des travaux de Brunelle et ses collaborateurs (2002), les jeunes que nous avons rencontrés pour ce projet ont tendance à se désaffilier de leur milieu familial originel pour s'affilier à un groupe de pairs déviants. En effet, les jeunes rencontrés rapportent s'être éloignés de leur famille avant leur entrée en mise sous garde. À ce moment, la plupart de leurs préoccupations étaient liées à la consommation de SPA et à la commission de délits entre amis. Les relations d'amitié sont donc importantes à considérer pour mieux comprendre le parcours de consommation des jeunes. Toutefois, en traitement cette affiliation à des amis consommateurs devrait plutôt être considérée, comme un choix personnel et comme un moyen utilisé pour se distancier d'un milieu familial conflictuel ou dysfonctionnel ou comme une façon de fuir certaines réalités familiales. Cependant, pour quelques jeunes, les relations familiales sont relativement satisfaisantes et c'est plutôt l'affiliation à des pairs déviants, leur usage de SPA et leurs comportements délinquants qui les auraient éloignés de leur famille. Dans tous les cas, nous considérons que, si on veut optimiser les chances de réinsertion sociale des jeunes placés en mise sous garde, il serait important de considérer la famille des jeunes en traitement. Le fait d'impliquer la famille ou de travailler conjointement avec celle-ci pourrait permettre aux jeunes de renouer leurs liens familiaux et, ainsi, les amener à se distancier de leurs pairs consommateurs.

Nos travaux permettent également de constater que l'usage de SPA, de même que les comportements délinquants qui en découlent, auraient une incidence notable sur les relations familiales, amoureuses et d'amitié des jeunes, ce que peu d'études ont documenté. Il ne faut pas oublier que les jeunes placés sous la LSJPA et qui reçoivent des services de réadaptation spécialisés en dépendance présentent un profil de consommation beaucoup plus sévère que les autres jeunes bénéficiaires de services spécialisés en

dépendance (Brunelle et coll., 2014; Tremblay et coll., 2004). Il n'est donc pas surprenant de constater que les activités illicites pratiquées par les jeunes placés en mise sous garde ont teinté leurs relations sociales.

Quant aux relations familiales, les jeunes rapportent s'être éloignés de leur famille et avoir vécu plusieurs conflits familiaux en raison de la fréquence et de la sévérité de leur TUS. La consommation de SPA des jeunes a eu pour effet de susciter des conflits familiaux escaladant parfois jusqu'à la violence. Plusieurs jeunes ont également soulevé qu'ils s'étaient éloignés de leurs famille pour consommer entre amis. Il serait donc important de tenir compte de ces répercussions en traitement puisqu'elles génèrent des insatisfactions importantes chez les jeunes que nous avons interrogés.

Plusieurs conséquences liées à la consommation de SPA des jeunes ont également été observées du point de vue relationnel. Les jeunes participants affirment avoir entretenu des relations amoureuses et d'amitié utilitaires, c'est-à-dire qu'elles servaient uniquement à soutenir leur consommation de SPA. Ceux-ci mentionnent également avoir vécu des ruptures amoureuses et d'amitié lorsque leurs amis ou leurs partenaires amoureux faisaient obstacle à leur consommation de SPA ou à leurs activités délictueuses. Ces conséquences relationnelles ont eu pour effet de créer des insatisfactions importantes chez les jeunes que nous avons rencontrés. Il pourrait alors être bénéfique de tenir compte de ces conséquences dans le traitement de cette clientèle afin de sensibiliser les jeunes aux répercussions qu'a leur consommation de SPA sur leurs relations sociales. Nous estimons que les insatisfactions relationnelles, engendrées par la consommation répétée de SPA, pourraient servir de levier important de changement en traitement.

En somme, nos résultats soulignent l'importance de tenir compte des relations familiales, d'amitié et amoureuses dans le traitement pour un TUS des jeunes qui sont placés en mise sous garde. Nous croyons cependant que les relations familiales devraient être traitées en priorité, notamment parce que les perceptions qu'entretiennent les jeunes par rapport à leur famille les inciteraient à être attirés par des pairs consommateurs. Nous croyons que le fait de prendre en considération les relations familiales permettrait aux

jeunes de renouer leurs liens familiaux et les inciterait à délaisser leurs pairs consommateurs.

5.2 L'importance des relations familiales, amoureuses et d'amitié dans le processus de rétablissement

Les perceptions des jeunes placés en mise sous garde quant à l'importance qu'ils accordent à leurs relations familiales, amoureuses et d'amitié au cours de leur processus de rétablissement ont été recueillies et elles ont été détaillées dans le chapitre 4. Très peu d'études ont, jusqu'à présent, documenté le point de vue des jeunes placés en mise sous garde par rapport à l'importance qu'ont, pour eux, la famille, l'amitié et les relations amoureuses depuis leur arrivée en CJ. Nos résultats permettent de nuancer quelque peu la littérature, puisque les jeunes que nous avons rencontrés reçoivent un traitement spécialisé en dépendance dans un contexte de placement de mise sous garde. Cette situation de traitement diffère donc amplement des traitements habituellement offerts aux jeunes consommateurs de SPA qui ne sont pas pris en charge par la LSJPA et placé dans un CJ.. Les paragraphes qui suivent feront la démonstration qu'il pourrait être important de tenir compte des relations familiales, d'amitié et amoureuses dans le traitement des jeunes consommateurs placés en mise sous garde.

D'abord, il est important de tenir compte des relations familiales en traitement, puisque tous les jeunes, qu'ils soient soutenus, en quête de soutien ou même désaffiliés, sont *préoccupés* par leurs relations familiales. En effet, la majorité des jeunes rencontrés se sentent seuls et laissés à eux-mêmes. Ils s'ennuient de leur résidence familiale et ressentent de la culpabilité par rapport au fait de s'être retrouvé placés en mise sous garde. Il semblerait donc important de tenir compte de ces préoccupations familiales en traitement, puisque des difficultés de cet ordre peuvent amoindrir les chances de succès thérapeutiques des jeunes consommateurs (Brunelle et Bertrand, 2010). Il pourrait également être pertinent de permettre aux jeunes, en cours de traitement, d'exprimer les sentiments qu'ils éprouvent par rapport à leur famille d'avoir été placés en mise sous garde. Dans les cas où il serait plus difficile d'impliquer directement la famille en

traitement, il pourrait être envisageable d'offrir des rencontres individuelles avec les jeunes afin que ceux-ci puissent exprimer les inquiétudes qu'ils ressentent par rapport à leurs familles, en lien avec leur placement.

Les relations familiales peuvent également être importantes à considérer dans le traitement des jeunes placés en mise sous garde parce qu'elles peuvent fragiliser le processus de rétablissement, ou, au contraire, le faciliter, comme c'est le cas pour la plupart des jeunes consommateurs en traitement (Brunelle et Bertrand, 2010; Gauthier et coll., 2010; Green et coll., 2013). Les relations familiales peuvent grandement faciliter le rétablissement des adolescents. Les jeunes soutenus, comparativement aux jeunes en quête de soutien ou aux jeunes désaffiliés, reçoivent un soutien indispensable de la part de leur famille, et ce, tout au long de leur placement en mise sous garde. Il leur est également possible de planifier le retour à la maison avec eux. Comparativement aux jeunes bénéficiaires de traitements en dépendance, le contexte de mise sous garde auquel sont confrontés les jeunes que nous avons rencontrés, est une occasion, pour eux, de renouer leurs liens familiaux. Donc, ce soutien en amène plusieurs à souhaiter délaisser leurs habitudes de consommation et à vouloir se réhabiliter. Les jeunes ont besoin de se sentir soutenus par leur famille et de renouer leurs liens avec celle-ci, étant donné qu'ils ressentent, pour la plupart, de la culpabilité par rapport au fait de s'être retrouvé placé en mise sous garde.

À l'inverse, les relations familiales peuvent fragiliser le processus de rétablissement des jeunes placés en mise sous garde. En effet, les jeunes en quête de soutien et plus particulièrement ceux désaffiliés reçoivent peu de visites et de soutien familial, ce qui réduit considérablement leurs chances de se rétablir de leur TUS. L'épisode de mise sous garde favorise alors l'éloignement familial ou la rupture des liens familiaux. Il pourrait ainsi être avantageux, pour les jeunes en quête de soutien et ceux désaffiliés, de tenir compte des relations familiales en traitement, puisque ceux-ci semblent avoir besoin de parler de leurs difficultés familiales. Ils devraient également être accompagnés par des professionnels pour renouer leurs liens familiaux.

Les relations amoureuses semblent également importantes à considérer dans le traitement pour un TUS des jeunes du programme toxico-justice. En effet, ces jeunes, qu'ils soient soutenus, en quête de soutien ou désaffiliés, vivent des préoccupations importantes en lien avec leurs relations amoureuses. Étant donné qu'ils sont retirés de leur milieu social, les jeunes vivent des craintes quant à la fidélité de leur partenaire amoureux ce qui rend légitime le fait de tenir compte des relations amoureuses en traitement. De plus, les jeunes qui reçoivent très peu de soutien familial, en l'occurrence les jeunes en quête de soutien ou ceux désaffiliés, ont davantage tendance à être préoccupés par leurs relations amoureuses ou à les idéaliser. Le fait de tenir compte des relations familiales en traitement pourrait donc les aider à faire face à ces difficultés.

Les relations d'amitié joueraient également un rôle important dans le processus de rétablissement des jeunes. Plusieurs études notent que les amis peuvent favoriser les chances de succès thérapeutiques des jeunes consommateurs en traitement ou, au contraire, les atténuer (Brunelle et Bertrand, 2010; Brunelle et coll., 2005; Green et coll., 2013; Passetti et coll., 2008). Contrairement aux autres jeunes consommateurs qui ne sont pas placés en mise sous garde, les jeunes que nous avons rencontrés n'ont pratiquement aucun contact avec leurs amis à l'extérieur. Les raisons les plus souvent évoquées par les jeunes sont les interdictions de contacts avec leurs amis. Leurs amis ne peuvent donc pas les soutenir ou nuire directement à leur processus de rétablissement. Néanmoins, nos résultats suggèrent que les perceptions qu'entretiennent les jeunes par rapport à leurs pairs peuvent tout de même avoir un impact colossal, soit positif ou négatif, dans leur processus de rétablissement. Pour certains jeunes, les circonstances entourant leur arrestation de même que des événements qui se sont produits pendant leur placement en mise sous garde ont fait émerger en eux un sentiment de trahison. Ce sentiment en amène plusieurs à souhaiter se distancier de leurs amis consommateurs et à cesser leurs activités illicites. Ces sentiments sont particulièrement présents chez les jeunes soutenus. Nos travaux permettent ainsi de conclure que l'épisode de mise sous garde dans laquelle se trouvent les jeunes participants peut les amener à être davantage sensibilisés à l'authenticité et à la sincérité de leurs relations d'amitié. Ces prises de conscience facilitent leur processus de rétablissement, puisqu'elles les incitent à vouloir se distancier du milieu de la

consommation de SPA et à cesser leurs activités illicites. Pour d'autres, les perceptions qu'ils entretiennent par rapport à leurs amis consommateurs demeurent les mêmes pendant leur épisode de mise sous garde. Ceux-ci s'ennuient de la consommation entre amis et désirent poursuivre ces relations lorsqu'ils seront sortis du CJ. Ces perceptions, jugées positives par rapport à leurs pairs consommateurs, fragilisent le processus de rétablissement de ces jeunes puisque ceux-ci désirent poursuivre leurs activités illicites lorsqu'ils seront sortis ou présentent une certaine ambivalence en ce qui concerne la cessation. Il pourrait alors être bénéfique de sensibiliser les jeunes, au cours de leur traitement, au fait que la poursuite de leurs relations d'amitié avec des pairs consommateurs de SPA pourraient éventuellement nuire à leur chances de se rétablir de leur TUS.

Enfin, le contexte de mise sous garde n'est pas le seul élément pouvant sensibiliser les jeunes par rapport à leurs relations d'amitié. À notre avis, les relations familiales ont une incidence notable sur les perceptions qu'entretiennent les jeunes par rapport à leurs relations d'amitié. N'oublions pas que les perceptions des jeunes par rapport à celles-ci ont un impact considérable dans leur processus de rétablissement. Les jeunes soutenus ont plus tendance à réaliser la portée négative qu'ont pu avoir leurs amis consommateurs dans leur parcours de consommation de SPA. Ces jeunes réalisent que leur famille est celle qui leur offre du soutien, de l'aide et de l'écoute pendant leur placement en CJ. Les jeunes soutenus veulent ainsi conserver leurs relations familiales tout en apportant des changements dans leurs relations d'amitié, que ce soit en prenant leur distance, en effectuant une sélection d'amis plus éclairée ou en posant davantage leurs limites auprès de leurs pairs lorsqu'ils seront libérés. À l'inverse, les jeunes en quête de soutien désirent davantage maintenir leurs relations avec leurs amis consommateurs et s'ennuient de la consommation en leur compagnie. Voilà pourquoi nous croyons que les relations familiales jouent un rôle de premier plan dans le processus de rétablissement des jeunes placés en mise sous garde et qu'il serait avantageux d'en tenir compte dans nos interventions. Il serait donc important d'impliquer ou de travailler conjointement avec la famille des jeunes lorsqu'il est possible de le faire. Nous croyons que, si les jeunes

renouent leurs liens familiaux, ils seront davantage sensibilisés par rapport aux relations d'amitié nuisibles et ils voudront plus tenir à distance leurs amis consommateurs.

5.3 Des traitements adaptés à la réalité familiale des jeunes

Puisque très peu de recherches ont étudié la place des relations familiales et d'amitié dans le traitement des jeunes qui présentent un TUS et qui sont placés en mise sous garde d'un CJ, des nuances doivent, selon nous, être apportées aux constats de Bertrand et ses collaborateurs (2013). Ceux-ci allèguent que les traitements dédiés aux adolescents consommateurs qui tendent vers l'âge adulte, comme ceux faisant partie de notre échantillon, doivent être offerts individuellement afin d'explorer les projets d'avenir de l'adolescent qui désire se distancier de son milieu familial. Ce n'est pas tout à fait ce que nous avons constaté chez les jeunes que nous avons rencontrés. Ceux-ci rapportent vivre des relations familiales et d'amitié très fragilisées en raison de la sévérité de leur TUS et des comportements délinquants qui en ont suivis. Ils désirent, par-dessus, tout se rapprocher de leur famille. Il est vrai que ces jeunes affirment avoir certains projets ou préoccupations scolaires et liées à l'emploi, cependant, les difficultés dans leurs relations amicales, mais surtout leurs préoccupations familiales, sont trop importantes et ne devraient, en aucun cas, être écartées du traitement. Tel que rapporté par Brunelle et ses collaborateurs (2002), la famille prend une place importante dans le récit des jeunes consommateurs. D'ailleurs, les jeunes faisant partie de notre échantillon désirent se rapprocher de leur famille ou vivent difficilement l'éloignement familial qui s'est produit à la suite de leur entrée en mise sous garde. Les jeunes ont besoin de rétablir leurs liens familiaux afin de se réinsérer socialement (Brunelle et Bertrand, 2010). D'un point de vue strictement relationnel, les jeunes rencontrés entendent plus difficilement l'avenir et se réfèrent davantage à leur passé et à ce qu'ils vivent actuellement lorsqu'ils parlent de leurs relations familiales. Nous croyons donc que l'on devrait s'attarder à traiter les traumatismes familiaux des jeunes et, dans la mesure du possible, à rétablir ces relations avant de se consacrer à leurs projets d'avenir.

Nous sommes cependant d'accord avec les propos de Bertrand et ses collaborateurs (2006), selon lesquels il importe d'évaluer adéquatement les besoins de chaque jeune et de sa famille afin de lui offrir des services qui sauront leur répondre convenablement. Il faut dire que peu de jeunes abordent spontanément la notion de traitement dans les entrevues que nous avons menées. Toutefois, des idéaux types familiaux se dégagent de nos travaux. Ces idéaux types, expliqués plus tôt, englobent les jeunes soutenus, en quête de soutien et les jeunes désaffiliées. Ils ont été créés en lien avec les besoins familiaux des jeunes et en fonction de leurs préoccupations en termes de soutien familial. Des modalités de traitement adaptées à chacun de ces profils familiaux ont été développées et seront expliquées dans la section ci-dessous.

Il est important de spécifier que les traitements que nous suggérons ciblent plus particulièrement les relations familiales, mais ils ont tout de même pour objectif de sensibiliser les jeunes aux conséquences que peuvent avoir leurs choix d'amitié sur leur processus de rétablissement. Par ailleurs, le fait de traiter les traumatismes familiaux des jeunes et d'améliorer leurs relations familiales pourrait permettre aux adolescents de faire des choix plus éclairés en matière d'amitié, tel que proposé par Ozechowski et Liddle (2000). Pour ce qui est des relations amoureuses des jeunes, plusieurs sont préoccupés par celles-ci. Nous croyons donc qu'il serait important de tenir compte de ces inquiétudes, et ce, peu importe le type de traitement qui leur est offert.

5.3.1 Les traitements familiaux

Des traitements familiaux, c'est-à-dire des rencontres familiales impliquant tant le jeune que sa famille, pourraient être envisageables pour les jeunes soutenus. Nous considérons que ce type de traitement est approprié pour cette catégorie d'adolescents d'une part parce qu'ils ont vécu certaines difficultés familiales antérieures et, d'autre part, parce qu'ils tentent de renouer les liens avec leur famille. De plus, la famille semble leur offrir un soutien indispensable pendant leur épisode de mise sous garde.

Bien que les jeunes soutenus rapportent entretenir des relations relativement satisfaisantes avec leur famille, ceux-ci affirment tout de même avoir vécu des conflits importants avec eux, notamment en raison de la sévérité de leur TUS mais aussi à cause de leurs comportements délinquants. Selon Brunelle et Bertrand (2010), certains conflits familiaux non résolus réduiraient les chances de succès thérapeutiques des jeunes consommateurs de SPA en traitement, d'où l'importance de les traiter. D'ailleurs, les interventions familiales incitent généralement les jeunes à se confier à leurs parents. Les jeunes seraient donc, par la suite, davantage susceptibles de se rétablir de leur TUS (Brunelle et coll., 2013).

Par ailleurs, il nous semble important d'impliquer directement la famille dans le traitement des jeunes soutenus parce que ces adolescents souhaitent se rapprocher d'elle et que ce désir semble partagé par la famille, selon leurs dires. Les jeunes soutenus rapportent qu'ils se sont malheureusement éloignés de leur famille lorsqu'ils étaient dans le milieu de la consommation de SPA pour s'affilier à un groupe de pairs consommateurs. Certains constatent plutôt un rapprochement avec leur famille depuis leur épisode de mise sous garde et ils désirent conserver une distance entre leurs amis consommateurs et eux lorsqu'ils seront libérés du CJQ. Le contexte de mise sous garde dans lequel se trouvent quelques jeunes soutenus s'avère donc un levier d'intervention pertinent afin d'accompagner adéquatement les jeunes qui ont entamé une démarche pour renouer leurs liens familiaux. Le fait d'impliquer directement la famille dans le traitement pourrait ainsi être vu comme une opportunité de recréer des liens forts entre l'adolescent et sa famille, tout en demeurant supervisé par un thérapeute spécialisé en intervention familiale. Nous sommes d'ailleurs d'accord avec les propos amenés par Brunelle et ses collaborateurs (2013), à l'effet que la thérapie familiale peut être conçue comme une occasion, pour la famille, de repartir sur des bases communes en ayant comme objectif d'améliorer le bien-être familial. Cela aurait sans doute comme effet de recréer des liens forts entre l'adolescent et sa famille.

Il nous apparaît également pertinent d'offrir des séances d'intervention familiale aux jeunes soutenus en raison de la nature même de leurs relations familiales et de

l'importance qu'elles ont, pour eux, dans leur processus de rétablissement (Brunelle et Bertrand, 2010). En effet, le soutien qu'ils reçoivent de la part de leur famille leur est indispensable. Par exemple, les jeunes affirment que les membres de leur famille leur rendent régulièrement visite, qu'ils les encouragent et qu'ils désirent les aider et les accompagner dans ce qu'ils vivent. Nous concluons ainsi que les relations qu'entretiennent les jeunes soutenus avec leur famille sont particulièrement aidantes et qu'elles peuvent les inciter à vouloir cesser leurs activités illicites et de consommation. Nos travaux vont dans le même sens que ceux de Brunelle et ses collaborateurs (2013), notamment en ce qui concerne l'implication de la famille des jeunes en traitement. En effet, l'implication de la famille en traitement pourrait avoir pour effet de diminuer la culpabilité que tend à ressentir l'adolescent devant sa situation, puisqu'il ne sera plus seul pour affronter ses difficultés. En effet, ces jeunes vivent des préoccupations importantes par rapport à leurs situations familiale et judiciaire et le fait de se sentir soutenus par leur famille les aidera à surmonter celles-ci. Par ailleurs, selon les dires des jeunes, leur famille ne semble pas présenter des difficultés psychosociales qui pourraient nuire à leur rétablissement, ce qui justifie, une fois de plus, qu'il pourrait être bénéfique de l'impliquer en traitement. En effet, tel que démontré par Brunelle et ses collaborateurs (2013), la détresse psychologique du parent pourrait réduire les chances de succès thérapeutique des jeunes en traitement, ce qui ne semble pas être le cas des jeunes soutenus.

En plus d'aider les jeunes à rétablir ses relations avec sa famille, les interventions familiales sont jugées efficaces pour traiter les relations d'amitié des jeunes consommateurs judiciairisés. Tel que démontré par Ozechowski et Liddle (2000), le fait d'impliquer directement la famille dans le traitement d'un adolescent judiciairisé augmente ses chances de se distancier de ses pairs consommateurs et délinquants, ce qui réduit considérablement ses risques de récidive. Par exemple, le fait d'augmenter l'encadrement et la surveillance parentale permet de limiter les contacts entre le jeune et ses anciennes fréquentations (Ozechowski et Liddle, 2000). En effet, quelques jeunes soutenus rapportent avoir manqué d'encadrement parental avant leur épisode de mise sous garde puisqu'ils passaient la plupart de leur temps avec leurs amis, au détriment de leur

famille. Les interventions familiales pourraient permettre aux familles d'établir de nouvelles règles familiales afin de soutenir les jeunes dans leur désir de se distancier de leurs amis consommateurs et, ainsi, réduire ses risques de récurrence.

Nos travaux, pour les jeunes soutenus uniquement, vont dans le sens de certains ouvrages cités précédemment. En effet, Brunelle et ses collaborateurs (2013) soulignent l'importance d'impliquer la famille dans le traitement afin d'aider les jeunes à cesser ou à réduire considérablement leur consommation de SPA. Pour leurs parts, Ozechowski et Liddle (2000) croient que les interventions familiales seraient nécessaires afin de prévenir la récurrence des jeunes consommateurs de SPA judiciairisés, ce qui justifie grandement nos propos.

5.3.2 Les traitements familiaux en parallèle

Bien que dans certains cas, il pourrait être approprié de mener des interventions familiales auprès des jeunes soutenus, nous croyons que, dans d'autres cas, des services parallèles à ceux que reçoivent les adolescents devraient plutôt être offerts aux familles avant de les impliquer dans une éventuelle thérapie familiale. C'est le cas pour les familles des jeunes en quête de soutien.

Nous estimons que des nuances devraient être apportées aux propos tenus par la littérature concernant la possibilité d'impliquer la famille de tous les jeunes pendant le traitement. La littérature soutient que les traitements familiaux sont efficaces pour traiter les problèmes de consommation de SPA des jeunes judiciairisés (Hogue et Liddle, 2009; Ozechowski et Liddle, 2000). Nous convenons qu'il est préférable de mener des interventions, tant auprès du jeune que de sa famille, tel que le soulignent Brunelle et ses collaborateurs (2013). Toutefois, selon nos résultats, il ne nous apparaît pas optimal d'impliquer la famille dans le traitement des jeunes en quête de soutien. D'une part, certains de ces adolescents rapportent que des membres de leur famille présentent actuellement des problèmes liés à la consommation de SPA, et d'autre part, leurs relations familiales semblent trop fragilisées pour impliquer la famille directement dans le

traitement. Rappelons-nous que les jeunes placés sous la LSJPA ont des relations familiales davantage fragilisées que les autres jeunes consommateurs de SPA (Tremblay et coll., 2004), ainsi qu'un profil de consommation de SPA plus sévère (Brunelle et coll., 2014; Pauzé et coll., 2004; Tremblay et coll., 2004). Il n'est donc pas surprenant que des jeunes présentant un portrait familial plus fragilisé se soient retrouvés dans notre échantillon.

Nous croyons ainsi que des traitements parallèles devraient plutôt être offerts aux familles des jeunes en quête de soutien. D'abord, tel que rapporté par Brunelle et ses collaborateurs (2013), les parents qui souffrent de différentes formes de détresse psychologique doivent être identifiés et référés à des services spécialisés. En effet, certains jeunes en quête de soutien rapportent que leurs parents vivent des difficultés psychosociales importantes, notamment des problèmes liés à la consommation de SPA. Il serait dès lors plus avantageux de les aider à surmonter ces difficultés avant de les impliquer dans une démarche qui vise à aider leur adolescent à se rétablir d'une problématique similaire. Nous croyons que, pour que les parents arrivent à soutenir adéquatement leur adolescent, il serait préférable qu'ils résolvent d'abord leurs difficultés personnelles.

Le fait d'offrir des services parallèles aux familles de ces adolescents peut aussi être justifié par le fait que plusieurs jeunes affirment que leurs relations familiales demeurent très fragilisées pendant leur placement en mise sous garde. Pour d'autres, leur récente arrivée en mise sous garde a malheureusement amplifié leurs difficultés familiales. Par exemple, certains jeunes en quête de soutien rapportent s'être éloignés de leur famille depuis leur arrivée en traitement et entretenir peu de contacts avec eux. D'autres mentionnent que leur famille semble indifférente par rapport à leur situation. Certains en arrivent même à se sentir rejetés par celle-ci et ils ont l'impression de ne pouvoir compter que sur eux-mêmes dans la vie. Il ne faudrait donc pas que la famille, en s'investissant peu dans le traitement du jeune, nuise à son rétablissement. Par contre, nous croyons qu'il serait important d'offrir des services parallèles aux parents afin de les sensibiliser à l'impact positif qu'ils pourraient avoir dans le processus de rétablissement

de leur adolescent. Évidemment, il faudrait les accompagner afin qu'ils puissent en arriver à mieux soutenir leur adolescent. Tel que mentionné par Brunelle et collaborateurs (2013), les services offerts spécifiquement aux parents sont considérés comme aussi efficaces que les interventions familiales et augmenteraient les chances de succès thérapeutiques des jeunes consommateurs de SPA en traitement. Enfin, nous croyons que la famille des jeunes, particulièrement les parents, devrait effectuer un certain travail personnel avant que les intervenants les impliquent directement dans le traitement.

Il ne faut également pas oublier que les jeunes en quête de soutien rapportent avoir vécu de lourds traumatismes familiaux avant leur placement en mise sous garde. De plus, leurs relations familiales semblent davantage fragilisées depuis leur arrivée en mise sous garde. Il nous apparaît donc pertinent de leur offrir des rencontres individuelles afin de les soutenir dans ce qu'ils ont vécu et dans ce qu'ils continuent de vivre avant d'impliquer directement la famille dans le traitement. Il est possible de croire que les jeunes en quête de soutien ne sont pas à l'aise avec le fait de parler ouvertement de leurs traumatismes devant leur famille étant donné l'amplitude des sentiments négatifs qui leur sont associés. En effet, certains jeunes en quête de soutien éprouvent un malaise et une honte à côtoyer leur famille dans les murs du CJ. Ces jeunes semblent donc avoir besoin de parler de leur passé en toute confidentialité avant de participer à des traitements familiaux officiels.

En plus de traiter les problèmes familiaux, ces rencontres individuelles pourraient également tenir compte des perceptions qu'entretiennent les jeunes en quête de soutien par rapport à leurs amis. Si ces adolescents sont considérés comme des jeunes en quête de soutien, c'est évidemment parce qu'ils sentent le besoin d'être soutenus, encouragés et aimés par leurs proches. Il importe donc de tenir compte, au cours du traitement, des besoins d'amour et de soutien manifestés par les jeunes en quête de soutien. Puisqu'il leur est plus difficile de recevoir un soutien familial adéquat pendant leur mise sous garde, ils ont tendance à vouloir maintenir une relation avec leurs amis consommateurs et à les percevoir comme des individus aidants. En effet, les jeunes que nous avons rencontrés, en particulier les adolescents en quête de soutien, ont très peu d'amis non-consommateurs sur qui ils peuvent compter. Tel qu'observé par Passetti et ses collaborateurs (2008),

certaines jeunes ne perçoivent pas l'influence que peuvent avoir leurs amis dans leur parcours de consommation et ils ne les blâment pas. Les choix en matière d'amitié pourraient donc être un thème important à aborder en traitement avec des jeunes en quête de soutien.

Enfin, nous croyons que, lorsque le jeune et sa famille auront effectué un certain travail personnel et qu'ils seront prêts à repartir sur des bases communes, il serait alors possible d'effectuer des rencontres familiales avec eux. Ces rencontres pourraient permettre au jeune et à sa famille de renouer leurs liens familiaux et de planifier adéquatement le retour de l'adolescent au sein de la famille, comme c'est le cas pour les jeunes soutenus.

5.3.3 Les traitements individuels

Très peu de recherches ont, jusqu'à présent, documenté les traitements orientés vers la famille en l'absence d'un réseau familial. Ici, nous faisons référence aux jeunes désaffiliés. Il nous apparaît évident qu'il faudrait leur offrir des traitements individuels, d'une part, afin de traiter leurs traumatismes familiaux et, d'autre part, afin de les aider à se reconstruire un réseau social.

Tout comme pour les jeunes en quête de soutien, il s'avère plus qu'important de traiter les traumatismes familiaux subjectifs qu'ont vécus les jeunes désaffiliés. Que ce soit de manière volontaire ou non, ceux-ci ont vu leurs liens familiaux se rompre complètement. Il s'avère donc plus difficile de travailler conjointement avec la famille des jeunes désaffiliés, bien que des services parallèles pourraient tout de même leur être offerts. Nous croyons toutefois que les jeunes désaffiliés devraient bénéficier d'un traitement individuel afin qu'ils puissent être accompagnés et soutenus dans cette épreuve de rupture familiale.

Le fait de n'avoir aucune famille sur qui s'appuyer peut s'avérer préjudiciable pour ces jeunes. C'est pourquoi il est essentiel de les aider à se recréer, dans la mesure du

possible, un réseau social composé de non-consommateurs de SPA. Il est évident que le contexte de mise sous garde dans lequel ils se trouvent pourrait rendre l'objectif plus difficile à atteindre, puisqu'ils sont retirés du monde extérieur. Cependant, il pourrait être envisageable d'encourager les jeunes à reprendre contact avec des personnes qui ont été significatives et positives pour eux dans le passé et qui pourraient avoir une influence positive dans leur parcours de rétablissement.

Les interventions individuelles menées auprès des jeunes désaffiliés devraient également tenir compte de leurs relations d'amitié. Comme c'est le cas pour les jeunes en quête de soutien, les jeunes désaffiliés doivent être sensibilisés par rapport à la possibilité que leurs amis consommateurs puissent nuire à leur processus de rétablissement de même qu'à leur réinsertion sociale. Il ne faut pas perdre de vue que les jeunes désaffiliés n'ont pratiquement aucun réseau familial, ce qui peut rendre la sensibilisation plus difficile. Il pourrait donc être pertinent de les aider à se recréer un réseau d'amitié ou de les encourager à conserver leurs relations amicales qui sont positifs pour eux, s'ils en ont. Pour ce faire, il pourrait être acceptable d'autoriser certaines rencontres avec leurs amis, si ceux-ci sont jugés positifs pour eux. Contrairement aux jeunes soutenus et en quête de soutien, il nous apparaît pertinent d'encourager les jeunes désaffiliés à planifier des projets d'avenir, comme l'ont suggéré Bertrand et ses collaborateurs (2006) pour les jeunes consommateurs en général. L'accent devrait d'ailleurs être mis sur des projets où il leur serait possible de créer des liens avec d'autres personnes. Cela pourrait consister en un retour à l'école ou au travail, une inscription dans une activité sportive ou artistique, ou même une éventuelle implication bénévole supervisée, par exemple. En effet, la présence d'un réseau social plus conformiste, ainsi que la participation à des activités sportives ou artistiques pourraient inciter les jeunes à délaisser leurs activités illicites (Brunelle et Bertrand, 2010). Puisque ces adolescents ne peuvent plus compter sur leur famille, ceux-ci doivent se recréer un univers social différent leur permettant de se rétablir de leur TUS.

En plus de tenir compte des relations familiales et d'amitié, les interventions individuelles menées auprès des jeunes désaffiliés devraient, selon nous, tenir compte des relations amoureuses. Il faut souligner que les relations amoureuses peuvent être

particulièrement aidantes pour les jeunes désaffiliés. Il serait donc envisageable de permettre à ces derniers de contacter leur partenaire amoureux ou de le voir, si celui-ci est jugé positif pour le jeune. Étant donné le peu de participants qui correspondent à cette catégorie, dans nos entrevues, il est difficile pour nous, de tirer des conclusions par rapport aux relations amoureuses. Toutefois, selon nos entrevues, les jeunes désaffiliés peuvent avoir tendance à idéaliser davantage leurs relations amoureuses que le font les autres jeunes et à avoir des projets plus ou moins réalistes en lien avec celles-ci. Il est possible de croire que les jeunes désaffiliés se rattachent grandement à leurs relations amoureuses afin de compenser leur manque de soutien familial, ce qui les rend donc plus fragiles devant une éventuelle rupture amoureuse. Le fait d'aider ces jeunes à se reconstruire un nouveau réseau social pourrait ainsi les outiller pour qu'ils puissent bien réagir devant une éventuelle rupture. Il est également important d'offrir du soutien et de l'écoute aux jeunes désaffiliés qui vivent des préoccupations ou des ruptures amoureuses étant donné leur plus grande vulnérabilité à se sentir rejeté.

Conclusion

Ce projet de recherche, de nature exploratoire, contribue à l'avancement des connaissances dans le domaine du service social, et plus particulièrement en ce qui concerne le traitement des jeunes placés en mise sous garde pour avoir commis un délit en lien avec la consommation ou alors qu'ils étaient intoxiqués aux SPA.

Nos analyses révèlent que les relations familiales, amoureuses et d'amitié devraient être considérées dans le traitement des jeunes qui font partie du programme toxico-justice jeunesse, puisqu'elles influencent tant le parcours de consommation de SPA que le processus de rétablissement. Toutefois, les relations familiales sont celles qui ont le plus d'importance dans le parcours de consommation et de rétablissement des jeunes. En effet, avant leur arrivée en traitement, les jeunes vivent des difficultés familiales importantes qui les rendent plus enclins à consommer des SPA et à choisir de s'affilier à des pairs consommateurs. De plus, à la suite de leur entrée dans le programme toxico-justice jeunesse, les relations familiales teintent les perceptions qu'entretiennent les jeunes par rapport à leurs amis et à leurs relations amoureuses. Les jeunes soutenus sont davantage sensibilisés quant aux impacts négatifs que peuvent avoir les relations d'amitié sur les relations familiales et rapportent vivre moins de préoccupations concernant leurs relations amoureuses. À l'inverse, les jeunes qui reçoivent peu ou pas de soutien familial sont plus susceptibles de vouloir conserver leurs relations d'amitié avec leurs pairs consommateurs ou à idéaliser leurs relations amoureuses.

Pour toutes ces raisons, le développement de modalités de traitement adaptées à la réalité familiale des adolescents pourrait être bénéfique. Pour les jeunes soutenus, l'inclusion directe de la famille en traitement est recommandée, alors que des traitements familiaux en parallèle devraient plutôt être offerts aux jeunes en quête de soutien et à leur famille. Le fait d'impliquer directement la famille en traitement pourrait être potentiellement préjudiciable pour les jeunes en quête de soutien, puisqu'il y a un risque que la famille s'implique peu dans la démarche ou que le jeune éprouve un malaise par rapport au fait de parler de ses difficultés devant les membres de sa famille. Il est donc

plus approprié d'offrir des traitements familiaux en parallèle aux jeunes en quête de soutien et à leur famille. Enfin, l'implication directe ou en parallèle des familles des jeunes désaffiliés est pratiquement impossible, puisque le soutien familial est quasi inexistant pendant leur placement en mise sous garde. Des traitements individuels, tenant compte principalement du vécu familial des jeunes, devraient plutôt leur être offerts. Ces traitements individuels devraient également les aider à se construire un nouveau réseau social positif, pour lequel ils pourront développer un fort sentiment d'appartenance.

Ce projet de recherche est donc novateur, puisqu'il propose des pistes d'intervention prometteuses concernant le traitement d'une clientèle jugée plus vulnérable (Ferland et coll., sous presses). En effet, les jeunes placés en institution judiciaire présentent généralement des difficultés familiales importantes (Tremblay et coll., 2004) et un TUS plus sévère que les jeunes qui ne sont pas pris en charge par une telle institution (Brunelle et coll., 2014; Tremblay et coll., 2004). Le développement de ces modalités de traitement est sans doute l'apport le plus important de la présente recherche.

Nous devons cependant traiter les résultats de cette recherche avec une certaine prudence. Cette étude présente certains biais méthodologiques et certaines limites concernant l'utilisation des données. D'abord, l'échantillon comporte un nombre plutôt restreint de participants ($n = 11$), faisant en sorte que la saturation empirique n'a pas pu être atteinte. On doit également s'abstenir de procéder à une quelconque généralisation des résultats. Enfin, il était envisagé de recueillir les perceptions de garçons et de filles. Puisque la littérature relate peu de différences entre les garçons et les filles quant à leurs expériences de consommation de SPA (Brunelle et coll., 2005), la question de la diversité de comportements liée au genre devait être écartée de cette recherche, qui considérait indifféremment les garçons et les filles. Toutefois, aucune fille n'a pu être recrutée pour participer au projet de recherche, puisqu'aucune d'entre elles ne correspondait à nos critères de sélection au moment du recrutement. Il est donc impossible de tirer quelque conclusion que ce soit en ce qui concerne les jeunes filles. Enfin, puisque la recherche s'intéresse à la place que la famille, les amis et les relations amoureuses pourraient occuper dans le traitement des jeunes qui font partie du programme toxico-justice, il

aurait été intéressant de comparer le point de vue des familles, des amis et des partenaires amoureux avec celui des jeunes.

Notre étude a mis en évidence l'importance des relations familiales, d'amitié et amoureuses pour mieux comprendre le parcours de consommation de SPA des jeunes et leur processus de rétablissement ainsi que la nécessité de tenir compte de ces relations en traitement. Toutefois, il est probable que plusieurs autres facteurs aient joué un rôle important dans le parcours de consommation des jeunes de même que dans leur processus de rétablissement, tels que le parcours scolaire des jeunes. Il pourrait alors être intéressant, dans de futures recherches, de s'intéresser aux facteurs susceptibles d'avoir influencé le parcours de consommation des jeunes et leur processus de rétablissement ainsi que la possibilité d'en tenir compte en traitement. D'autres pistes de recherche pourraient également être pertinentes à explorer pour le futur. Par exemple, il pourrait être intéressant d'évaluer les modalités d'intervention familiales que nous avons proposées. Il pourrait aussi être bénéfique de s'intéresser aux perceptions des membres de la famille, des amis et des partenaires amoureux de cette population de jeunes, notamment en ce qui concerne la place que ces personnes pourraient occuper en traitement, puisqu'elles sont aussi concernées par la question.

Bibliographie

- Adlaf, E. M., & Ivis, F. J. (1997). Structure and Relations: the Influence of Familial Factors on Adolescents Substance Use and Delinquency. *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 5(3), 1-20.
- Aseltine Jr, R. H. (1995). A reconsideration of parental and peer influences on adolescent deviance. *Journal of health and social behavior*, 103-121.
- American Psychiatric Association. (2013). Substance-related and addictive disorders. In American Psychiatric Association (Ed.), *Diagnostic and statistical manual of mental disorders: Fifth edition* (pp. 481-589). Arlington, VA.
- Arthur, M. W., Hawkins, J. D., Pollard, J. A., Catalano, R. F., & Baglioni, A. J. J. (2002). Measuring risk and protective factors for use, delinquency, and other adolescent problem behaviors the communities that care youth survey. *Evaluation Review*, 26(6), 575-601.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2011). *Position de l'Association des centres jeunesse du Québec devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne. Étude du projet de loi C-10 Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents modifiée par le projet de loi C-10 : Loi édictant la Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme et modifiant la Loi sur l'immunité des États, le Code criminel, la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et d'autres lois*. Repéré à http://www.acjq.qc.ca/public/a14178bc45b54a12b27e38017be2da39/mes_document_s/publications/mémoire_comite_justice_octobre_2011.pdf
- Atger, F. (2007). L'attachement à l'adolescence. *Dialogue*, (1), 73-86.
- Bahr, S. J., Hoffman, J. P., Yang, X. (2005). Parental and peer influences on the risk of adolescent drug use. *The journal of primary prevention*, 26(6), 529-551.
- Barnes, G. M., Hoffman, J. H., Welte, J. W., Farrell, M. P., & Dintcheff, B. A. (2007). Adolescents' time use: Effects on substance use, delinquency and sexual activity. *Journal of Youth and Adolescence*, 36(5), 697-710.
- Battjes, R. J., Gordon, M. S., O'Grady, K. E., Kinlock, T. W., & Carswell, M. A. (2003). Factors that predict adolescent motivation for substance abuse treatment. *Journal of substance abuse treatment*, 24(3), 221-232.

- Beck, F., Godeau, E., Legleye, S., & Spilka, S. (2007). Les usages de drogues des plus jeunes adolescents: Données épidémiologiques. *Médecine/science*, 23(12), 1162-1168.
- Beckmeyer, J. J. (2015). Comparing the associations between three types of adolescents' romantic involvement and their engagement in substance use. *Journal of adolescence*, 42, 140-147.
- Ben Amar, M. (2007). Les psychotropes criminogènes. *Criminologie*, 40(1), 11-30.
- Berg, L. B. (2001). *Qualitative research methods for the social sciences* (4^e éd.). Californie : A Pearson Education Company
- Berthier, N. (2006). *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthode et exercices corrigé* (3^e éd.). Paris : Armand colin.
- Bertrand, K., Beaumont, C., Durand, G. et Massicotte, L. (2006). *Intervenir auprès des jeunes et de leur entourage dans les CRPAT : pratiques gagnantes et offre de services de base*. Montréal, Canada : Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes (FQCRPAT), 45 p.
- Bertrand, K., Richer, I., Brunelle, N., Beaudoin, I., Lemieux, A., & Ménard, J. M. (2013). Substance abuse treatment for adolescents: How are family factors related to substance use change?. *Journal of psychoactive drugs*, 45(1), 28-38.
- Blumer, H. (1969) *Symbolic Interactionism Perspective and Method*. New Jersey: Prentice-Hall.
- Bohm, K., & Fenk, R. (2003). L'influence du groupe des pairs sur les usages de drogues. *Psychotropes*, 9(3), 195-202.
- Boys, J. M., Fountain, J., Griffiths, P., Stillwell, G., Strang, A. J. (1999). What influences young people's use of drugs? A qualitative study of decision-making. *Drugs: Education, Prevention, and Policy*, 6(3), 373-387.
- Brochu, S. (2006). *Drogue et criminalité* (2^e éd.). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Brook, J. S., Balka, E. B., Crossman, A. M., Dermatis, H., Galanter, M., & Brook, D. W. (2010). The relationship between parental alcohol use, early and late adolescent alcohol use, and young adult psychological symptoms: A longitudinal study. *The American Journal on Addictions*, 19(6), 534-542.
- Brook, J. S., Pahl, K., & Cohen, P. (2008). Associations between marijuana use during emerging adulthood and aspects of the significant other relationship in young adulthood. *Journal of child and family studies*, 17(1), 1-12.

- Brunelle, N., Cousineau, M. & Brochu, S. (2002). La famille, telle que vécu par des jeunes consommateurs de drogues et trajectoires types de déviance juvénile. *Famille et toxicomanie*, 1(1), 1-21.
- Brunelle, N., Cousineau, M. M., & Brochu, S. (2005). Juvenile drug use and delinquency: Youths' accounts of their trajectories. *Substance use & misuse*, 40(5), 721-734.
- Brunelle, N., Brochu, S., & Cousineau, M. M. (2005). *Trajectoires déviantes de garçons et de filles: points de convergence et de divergence. Trajectoires de déviance juvénile. Les éclairages de la recherche qualitative*. Montréal: Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 9-30.
- Brunelle, N., & Bertrand, K. (2010). Trajectoires déviantes et trajectoires de rétablissement à l'adolescence: Typologie et levier d'intervention. *Criminologie*, 43(2), 373-399.
- Brunelle, N., Bertrand, K., Tremblay, J., Arseneault, C., Landry, M., Bergeron, J., & Plourde, C. (2010). Impacts des traitements et processus de rétablissement chez les jeunes toxicomanes québécois. *Drogues, santé et société*, 9(1), 211-247.
- Brunelle, N., Tremblay, J., Blanchette-Martin, N., Gendron, A., & Tessier, M. (2014). Relationships between drugs and delinquency in adolescence: Influence of gender and victimization experiences. *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 23(1), 19-28.
- Cabrillon, J. (2013). *Perceptions et discours d'adolescents en difficultés de comportement face à leur consommation d'alcool et de drogue* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10256>
- Cazale, L., Fournier, C., & Dubé, G. (2009). « Consommation d'alcool et de drogues ». Dans Institut de la statistique du Québec (Ed.). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2008, Québec, p. 91-147.
- Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (2007). *Toxicomanie au Canada : Pleins feux sur les jeunes*. Ottawa, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.
- Centre national de prévention du crime. (2014). *Résultats des programmes de prévention du crime pour les jeunes de 12 à 17 ans*. Repéré à <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/rslts-crm-prvntn-12-17/index-fr.aspx>
- Centre de réadaptation en dépendance de Québec. (2016). Centre de réadaptation en

- dépendance de Québec. [En ligne] <http://www.crdq.org/>. Consulté le 15 mars 2016.
- Centre jeunesse de Québec. (2016). Centre jeunesse de Québec-Institut universitaire. [En ligne] <http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca/>. Consulté le 15 mars 2016.
- Charon, J.M. (1995). *Symbolic interactionism: an introduction, an interpretation, an integration*. (5^e éd.). New Jersey : Pearson Prentice Hall.
- Coenen-Huther, J. (2003). Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique. *Revue Française de sociologie*, 44(3), 531-547.
- Dantier, B. (2004). Les “idéaltypes” de Max Weber, leurs constructions et usages dans la recherche sociologique. *Les catégories de la sociologie T. 1 de Max Weber, Économie et société*, 28-29.
- De la Haye, K., Green Jr, H. D., Pollard, M. S., Kennedy, D. P., & Tucker, J. S. (2014). Befriending risky peers: factors driving adolescents’ selection of friends with similar marijuana use. *Journal of youth and adolescence*, 1-15.
- Deslauriers, J-P. (1991). *Recherche qualitative: guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.
- Demers-Lessard, G. (2014). *Rôle du réseau social dans la trajectoire thérapeutique des adolescents vivant des difficultés liées à leur consommation de substances psychoactives* (Mémoire de maîtrise, Université Laval). Repéré à <http://theses.ulaval.ca/archimede/meta/30985>
- Dubé, G., Bordeleau, M., Cazale, L., Fournier, C., Traoré, I., Plante, N., Camirand, J. (2009). *Enquête québécoise sur le tabac, l’alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2008*. Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Duff, C. (2008). The pleasure in context. *International Journal of Drug Policy*, 19(5), 384-392.
- Ferland, F., Blanchette-Martin, N., Jacques, I., Martin, K., Roy, R.-C., & Bellavance, A. (sous presses). Stratégie d’intervention en dépendance s’adressant aux jeunes hébergés en Centre jeunesse et à leurs intervenants. Dans M. Laventure, N. Brunelle, K. Bertrand, & M. Garneau (Eds.). *Sortir des sentiers battus II : Pratiques prometteuses auprès des adolescents dépendants ou à risque de le devenir*.
- Fernet, M. (2005). *Amour, violence et adolescence*. Québec : Presses de l’Université du Québec.
- Gagnon, H. (2009). *L’usage de substances psychoactives chez les jeunes québécois. Portrait épidémiologique*. Québec: Institut national de santé publique du Québec.

- Gagnon, H. & Rochefort, L. (2010). *L'usage de substances psychoactives chez les jeunes québécois. Conséquences et facteurs associés*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.
- Gauthier, B., Bertrand, K., & Nolin, P. (2010). Famille et traitement de la toxicomanie chez les adolescents: Étude de cas. *Enfances, Familles, Générations*, (13), 129-150.
- Garnier, H. E., & Stein, J. A. (2002). An 18-year model of family and peer effects on adolescent drug use and delinquency. *Journal of Youth and Adolescence*, 31(1), 45-56.
- Gimenez, C., & Blatier, C. (2007). Famille et délinquance juvénile: État de la question. *Bulletin de psychologie*, 489(3), 257-265.
- Gouvernement du Canada, (2014). *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.
- Gouvernement du Canada, (2014). *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.
- Gouvernement du Québec, (2007). *Loi sur la protection de la jeunesse*.
- Green, R., Mitchell, P., Bruun, A. (2013). Bonds and bridges: Perspectives of service-engaged young people on the value of relationships in addressing alcohol and other drug issues. *Journal of youth studies*, 16(4), 421-440.
- Grella, C. & Joshi, V. (2003). Treatment process and outcomes among adolescent with a history of abuse who are in drug treatment. *Child Maltreatment*, 8(1), p. 7-18.
- Gudonis-Miller, L. C., Lewis, L., Tong, Y., Tu, W., & Aalsma, M. C. (2012). Adolescent romantic couples influence on substance use in young adulthood. *Journal of adolescence*, 35(3), 638-647.
- Hartup, W. W., & Stevens, N. (1997). Friendships and adaptation in the life course. *Psychological bulletin*, 121(3), 355-370.
- Hautefeuille, M. (2005). Les conduites de consommation à l'adolescence. *Psychotropes*, 11(3), 5-8.
- Houde, J. (2014). *Les usages sociaux des drogues chez les jeunes polyconsommateurs au Québec et sa région* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à <http://theses.ulaval.ca/archimede/meta/30890>

- Janssen, M. M., Mathijssen, J. J., van Bon-Martens, M. J., van Oers, H. A., & Garretsen, H. F. (2014). A qualitative exploration of attitudes towards alcohol, and the role of parents and peers of two alcohol-attitude-based segments of the adolescent population. *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy*, 9(1), 20.
- Kloep, M., Hendry, L. B., Ingebrigtsen, J. E., Glendinning, A., & Espnes, G. A. (2001). Young people indrinking'societies? Norwegian, Scottish and Swedish adolescents' perceptions of alcohol use. *Health Education Research*, 16(3), 279-291.
- Lacaze, L. (2000). Herbert Blumer et l'interactionnisme symbolique: articulations recherche/terrain. *Alinéa*, (11), 63-76.
- Laventure, M., Déry, M., & Pauzé, R. (2008). Profils de consommation d'adolescents, garçons et filles, desservis par des centres jeunesse. *Drogues, santé et société*, 7(2), 9-45.
- Le Breton, D. (2008). *L'interactionnisme symbolique*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Lemaire, A., Alain, M., Marcotte, J., Turcotte, D., Desrosiers, J., & Lafortune, D. (2014). Portrait des jeunes suivis en vertu de la LSJPA au Québec et en Ontario : Résultats préliminaires d'un projet-pilote réalisé au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. *Collection Phare*, 17, 4 pages.
- Léonard, L. & Ben Amar, M. (2000). Classification, caractéristiques et effets généraux des substances psychotropes. Dans Brisson, P., *L'usage des drogues et la toxicomanie, volume II* (pp. 121-174). Boucherville: Gaëtan Morin.
- Liddle, H.A. & Dakof, G.A. (1995). Family-Based Treatment for Adolescent Drug Use: State of the Science. Dans E. Rahdert & D. Czechowicz (Eds.), *Adolescent Drug Abuse: Clinical Assessment and Therapeutic Interventions* (pp.218-254). Rockville, MD: National institute of Health.
- Liddle, H. A., Dakof, G. A., Henderson, C., & Rowe, C. (2010). Implementation outcomes of Multidimensional family therapy–Detention to Community: A reintegration program for drug-using juvenile detainees. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*.
- Lonardo, R. A., Giordano, P. C., Longmore, M. A., & Manning, W. D. (2009). Parents, friends, and romantic partners: Enmeshment in deviant networks and adolescent delinquency involvement. *Journal of youth and adolescence*, 38(3), 367-383.
- L'Institut Vanier de la famille (2000). *Profil des familles canadiennes II*. Neapan, Ont.

- MacLean, S. J., Bruun, A., & Mallett, S. (2013). 'I've had a pretty tough life but that's not why I do this': Narratives of autonomy and control among alcohol and drug service-engaged early teenagers. *Journal of Youth Studies*, 16(2), 206-221.
- Magrinelli-Orsi, M. M., Brochu, S., Lafortune, D., & Patenaude, C. (2014). Factors associated with the motivation to use psychoactive substances and the motivation to change in adolescents in an authoritarian context. *Children and Youth Services Review*, 39, 11-19.
- Martel, C. (2007). *Un regard qualitatif sur le cheminement d'adolescentes en Centre jeunesse: usage de substances psychoactives et autres comportements qualifiés de déviants* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/7418>
- Mason, W. A., & Windle, M. (2001). Family, religious, school and peer influences on adolescent alcohol use: A longitudinal study. *Journal of Studies on Alcohol and Drugs*, 62(1), 44.
- Ministère de la Justice du Canada. (2016). *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : Résumé et historique*. Repéré à <http://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/jj-yj/outils-tools/hist-back.html>
- Mayer, R., Ouellet, F., Saint-Jacques, M.-C. & Turcotte, D. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville: Gaëtan Morin.
- Ozechowski, T. J., & Liddle, H. A. (2000). Family-based therapy for adolescent drug abuse: Knowns and unknowns. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 3(4), 269-298.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^e éd.). Paris : Armand colin.
- Passetti, L. L., Godley, S. H., & White, M. K. (2008). Adolescents' perceptions of friends during substance abuse treatment: a qualitative study. *Contemporary Drug Problems*, 35, 99.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., Cyr, F., Frappier, J-Y., Chamberland, C., Robert, M., 2004. *Enfants, familles et parcours de services dans les centres jeunesse du Québec. Portrait des jeunes âgés de 0-17 ans référés à la prise en charge des centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et leur évolution dans le temps*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke.
- Pavis, S., Cunningham-Burley, S., & Amos, A. (1997). Alcohol consumption and young people: exploring meaning and social context. *Health Education Research*, 12(3), 311-322.

- Pirès, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, P. Mayer & A.P. Pirès (dir), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.113-172). Boucherville : G. Morin.
- Plourde, C., Ménard, J. M., Perreault, M., Mercier, C., & Lecours, M. (2002). Le point de vue des acteurs sur la place de la famille dans les services de réadaptation en toxicomanie pour jeunes et parents. *Drogues, santé et société*, 1(1).
- Poirier, A. A. (2011). La trajectoire des jeunes adultes qui ont une consommation problématique de drogues illicites aux Îles-de-la-Madeleine (Mémoire de maîtrise, Université Laval). Repéré à <http://theses.ulaval.ca/archimede/meta/28499>
- Samardžić, S., Bujšić, G., Kožul, K., & Tadijan, D. (2011). Drinking in Adolescents—Qualitative Analysis. *Collegium antropologicum*, 35(1), 123-126.
- Sandstrom, K. L., Martin, D. D., & Fine, G. A. (2001). Symbolic interactionism at the end of the century. Dans G. Ritzer & B. Smart (dir.) *Handbook of social theory*, (pp. 217-231). doi: <http://dx.doi.org.acces.bibl.ulaval.ca/10.4135/9781848608351>
- Schwinn, T. M., & Schinke, S. P. (2014). Alcohol use and related behaviors among late-adolescent urban youths: Peer and parent influences. *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 23(1), 58-64.
- Sécurité publique du Canada. (2008). *Facteurs de risque et de protection dans les familles et leurs effets sur la délinquance juvénile: qu'en savons-nous?* (Publication n° 2008-JR-01). Repéré à <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/wht-knw/index-fr.aspx>
- Smith, A., Thurston, M., & Green, K. (2011). Proximity, sociability and excitement: exploring the normalisation of sensible drug use among 15–16-year-olds in north-west England and north-east Wales. *Journal of youth studies*, 14(3), 359-379.
- Singh, V., Epstein-Ngo, Q., Cunningham, R. M., Stoddard, S. A., Chermack, S. T., & Walton, M. A. (2015). Physical dating violence among adolescents and young adults with alcohol misuse. *Drug and alcohol dependence*, 153, 364-368.
- Stevens, J., May, D., Rice, N. & Jarjoura, R. (2011). Nonsocial versus social reinforcers: contrasting theoretical perspectives on repetitive serious delinquency and drug use. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 9(4), 295-312.
- Terrion, J. L., Rocchi, M., & O'Rielly, S. (2015). The Relationship Between Friendship Quality and Antisocial Behavior of Adolescents in Residential Substance Abuse Treatment. *Journal of Groups in Addiction & Recovery*, 10(2), 141-162.

- Titus, J., Godley, S. & White, M. (2006). A post-treatment examination of adolescents' reasons for starting, quitting, and continuing the use of drugs and alcohol. *Journal of child & adolescent substance abuse*, 16(2), 31-48.
- Traoré, I., Pica, L., Camirand, H., Cazale, L., Berthelot, M., & Plante, N. (2014). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, 2013. Évolution des comportements au cours des 15 dernières années*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 208 p.
- Tremblay, J., Blanchette-Martin, N., & Garceau, P. (2004). *Portrait de consommation de substances psychoactives de jeunes consultant en centre spécialisé en toxicomanie (PAJT) et provenant du Centre jeunesse de Québec*. Québec: Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve.
- Tremblay, J., Brunelle, N., Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez des jeunes consultant un centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes. *Criminologie*, 40(1), 79-104.
- Unlu, A., Sahin, I., & Wan, T. T. (2014). Three Dimensions of Youth Social Capital and Their Impacts on Substance Use. *Journal of Child & Adolescent Substance Abuse*, 23(4), 230-241.
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Paris : Dunod.
- Vervaeke, H. K., Van Deursen, L., & Korf, D. J. (2008). The role of peers in the initiation and continuation of ecstasy use. *Substance use & misuse*, 43(5), 633-646.
- Vitaro, F. & Gagnon, C. (2000). *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents. Tome I: Les problèmes internalisés*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Waldron, H. B., Kern-Jones, S., Turner, C. W., Peterson, T. R., & Ozechowski, T. J. (2007). Engaging resistant adolescents in drug abuse treatment. *Journal of substance abuse treatment*, 32(2), 133-142.
- Wengraf, T. (2001). *Qualitative research interviewing: Biographic narrative and semi-structured methods*. London : Sage publications.
- Whiteman, S. D., Jensen, A. C., Mustillo, S. A., & Maggs, J. L. (2016). Understanding sibling influence on adolescents' alcohol use: social and cognitive pathways. *Addictive behaviors*, 53, 1-6.

Yegidis, B.L. & Weinbach, R.W. (2006). Design definitions and general characteristics.
Dans B.L. Yegidis & R.W. Weinbach (Eds.), *Research Methods for Social Workers*. (pp. 109-137). Boston : Pearson.

ANNEXE A : Présentation du projet de recherche aux participants

Participants-es recherchés-ées

« **La famille et l'amitié au cœur du traitement de jeunes qui présentent un trouble lié à l'utilisation d'une substance et qui sont admis en mise sous garde d'un centre jeunesse** »

Le service de recherche CRDQ/CRDCA est à la recherche de personnes intéressées à participer à un projet de recherche visant à recueillir le point de vue de jeunes admis dans une unité de mise sous garde fermée ou ouverte au centre jeunesse de Québec. Les jeunes intéressés à participer à cette recherche devront évoquer leurs expériences familiales et d'amitié ayant précédé et suivi leur entrée traitement pour des problèmes liés à l'utilisation de substances. Cette recherche vise aussi à explorer leurs perceptions quant à la place que devrait occuper leurs familles et leurs amis au cours de ce traitement. Ce projet de recherche s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de maîtrise en service social.

Pour participer, tu dois :

- ➡ Avoir vécu un épisode de mise sous garde ou être présentement en mise sous garde en vertu de la LSJPA dû à la commission d'un délit en lien avec la consommation ou pour un délit commis sous l'influence de substances psychoactives (SPA)
- ➡ Participer ou avoir participé au programme toxico-justice jeunesse offert par le CRDQ au cours des deux dernières années
- ➡ Être âgé de 14 à 21 ans

Ta participation implique :

- Une entrevue individuelle et confidentielle d'une durée d'environ 90 minutes avec une chercheuse.

Si tu souhaites participer à la recherche, ton intervenant te demandera de signer un document autorisant la chercheuse responsable à se déplacer pour te rencontrer dans un local confidentiel du CJQ, afin de te donner plus de détails sur le projet de recherche et de vérifier ton éligibilité. Si tu réponds aux critères de sélection, elle prendra rendez-vous avec toi. Si tu ne demeure plus au CJQ, la chercheuse responsable te contactera par téléphone et prendra rendez-vous avec toi pour te rencontrer dans un local confidentiel du CRDQ.

Merci de porter un intérêt à cette recherche.

Pour plus d'informations, tu peux rejoindre directement la chercheuse responsable :

ANNEXE B : FORMULAIRE D'AUTORISATION À ÊTRE CONTACTÉ

FORMULAIRE D'AUTORISATION À ÊTRE CONTACTÉ PAR L'ÉTUDIANTE RESPONSABLE DU PROJET DE RECHERCHE

« La famille et l'amitié au cœur du traitement de jeunes qui présentent un trouble lié à l'utilisation d'une substance et qui sont admis en mise sous garde d'un centre jeunesse »

Nom des chercheurs et fonctions

Catherine ROSSI, Ph. D.	Co-directrice de mémoire	de	Faculté des sciences sociales, École de service social de l'Université Laval
Francine FERLAND, Ph. D.	Co-directrice de mémoire	de	Centres de réadaptation en dépendance de Québec & de Chaudière-Appalaches
Renée-Claude ROY, B.A	Étudiante à la maîtrise, Chercheure responsable du projet de recherche		Faculté des sciences sociales, École de service social de l'Université Laval

Je consens à ce que la chercheuse responsable entre en contact avec moi afin de m'expliquer plus en détails le projet de recherche qui s'intéresse à la place de l'amitié et de la famille dans le traitement de jeunes qui ont participé au programme toxico-justice jeunesse du CRDQ au cours des deux dernières années. Je comprends que le fait d'accepter d'être contacté(e) par la chercheuse responsable ne signifie pas nécessairement que j'accepte de participer à la recherche, et que je reste libre, en tout temps, d'accepter ou de refuser de participer à ce projet à la lumière des informations qu'elle m'aura données. Elle respectera ma volonté et ne fera aucune pression pour me faire changer d'idée. Ce projet de recherche a reçu l'approbation du comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Québec.

Numéros de téléphone pour me contacter : _____

Lieu de résidence : _____

Meilleurs moments pour me venir me rencontrer : _____

Prénom et nom : _____

Nom du (de la) participant(e) Signature du (de la) participant(e) Date

Nom du (de la) clinicien(ne) Signature du (de la) clinicien(ne) Date

**ANNEXE C : AIDE-MÉMOIRE POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE
RECHERCHE AUX PARTICIPANTS LORS DE LA PREMIÈRE PRISE DE
CONTACT**

AIDE MÉMOIRE POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET DE RECHERCHE AUX PARTICIPANTS LORS DE LA PREMIÈRE PRISE DE CONTACT

Présentation à l'intention des participants

- Présentation de la responsable du projet
- Vérifier qu'il/elle est toujours intéressé(e) à participer au projet de recherche et qu'il/elle correspond aux critères de sélection.
- Vérifier la compréhension qu'il/elle a du projet suite à l'explication de l'intervenant
- Présentation du projet de recherche
 - Dans le cadre d'un projet de maîtrise, cheminement mémoire
 - Nature et objectifs de la recherche
- Avantages et inconvénients de participer au projet de recherche
- Explications du processus de recherche
 - Entrevue semi-structurée d'une durée d'environ 90 minutes
 - Confidentialité et anonymat
 - Droit de retrait et possibilité de ne pas répondre à certaines questions
- Période de questions
- Signature du formulaire de consentement
- Planification d'un rendez-vous pour l'entrevue
- Remerciements

**ANNEXE D : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES
PARTICIPANTS**

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

« La famille et l'amitié au cœur du traitement de jeunes qui présentent un trouble lié à l'utilisation d'une substance et qui sont admis en mise sous garde d'un centre jeunesse »

Ce projet de recherche est réalisé par Madame Renée-Claude ROY, étudiante à la maîtrise en service social à l'Université Laval. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une maîtrise, cheminement mémoire, et est sous la direction de Madame Catherine ROSSI, professeure à l'École de service social de l'Université Laval et Francine FERLAND, professeure associée à l'École de service social de l'Université Laval et psychologue chercheuse au Centre de réadaptation en dépendance de Québec & Chaudière-Appalaches. Ce projet de recherche a reçu l'approbation du comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Québec.

Ce projet de recherche vise à mieux comprendre les expériences familiales et d'amitié que tu as vécues avant et après ton entrée en traitement pour des problèmes liés à l'utilisation de substances. Le projet vise ensuite à recueillir ton point de vue quant aux façons de tenir compte de ta famille et de tes amis au cours de ta démarche de traitement. Des avantages et des inconvénients sont reliés au fait de participer à cette recherche :

• Avantages :

- Participer à l'avancement des connaissances sur le phénomène de la consommation de drogues et d'alcool chez les jeunes;
- Avoir une occasion de partager tes expériences et tes opinions par rapport à tes relations avec ta famille et tes amis;
- Ce projet de recherche te permettra d'entamer une autoréflexion sur tes relations avec ta famille et tes amis en lien avec ta consommation d'alcool et/ou de drogues.

• Inconvénients et risques :

- Temps requis pour la participation à la recherche;
- Il se peut que la participation à ce projet fasse surgir des souvenirs potentiellement douloureux et engendre un malaise. Si cela se produit, tu peux en parler avec ton intervenant social. Tu es également libre de ne pas répondre aux questions de ton choix. Tu pourras également être dirigé vers l'intervenant responsable de toi en cas de besoin.

Déroulement de ta participation :

- La responsable de la recherche, Renée-Claude Roy, t'interviewera (rencontre individuelle et face-à-face) pour une durée de 90 minutes, dans un local confidentiel du

CJQ ou du CRDQ. Des questions sur tes relations avec ta famille et tes amis te seront posées;

- Tu consens à être interviewé une fois dans le cadre de ce projet;
- Tu consens à ce que ton entrevue soit enregistrée à l'aide d'une enregistreuse.

Participation volontaire et droit de retrait :

- La participation à ce projet de recherche est volontaire;
- Cela signifie que tu peux décider de ne pas participer au projet sans devoir te justifier et sans que cela ait un impact sur les services que tu reçois par le CRDQ ou par le centre jeunesse de Québec. De plus, tu peux refuser de répondre à n'importe quelle question ou d'arrêter l'entrevue, quand tu le désires, et ce, sans avoir à te justifier;
- Tu peux te retirer de ce projet à n'importe quel moment sans justification, et aux mêmes conditions. À ce moment, l'information recueillie à ton sujet sera détruite, sauf si tu donnes explicitement et directement le droit à la chercheuse principale de la conserver malgré le retrait de ta participation;
- Tu dois entrer en contact avec ton intervenant social si tu éprouves un problème en lien avec ta participation au projet de recherche.

Confidentialité et gestion des données :

- Le lieu où se déroulera ton entrevue permettra d'assurer la confidentialité de tes propos
- L'enregistrement de ton entrevue sera uniquement accessible à l'intervieweuse (Renée-Claude Roy) et à ses co directrices. Toute information permettant d'identifier des lieux ou des personnes sera systématiquement enlevée de la retranscription de ton entrevue dans le but de protéger ton identité et celle d'autres personnes ou institutions;
- Nous utiliserons un pseudonyme sur l'enregistrement de même que sur la retranscription de ton entrevue et conserverons toutes les versions de ton entrevue dans un endroit gardé sous clé;
- La retranscription de ton entrevue ne sera accessible qu'à l'intervieweuse et à ses co directrices de maîtrise;
- L'enregistrement audio numérique de ton entrevue ainsi que sa transcription seront conservés sur un réseau informatique protégé du CRDQ, via le logiciel *True Crypt*. Il sera impossible d'y accéder sans avoir le code d'accès et son mot de passe, qui ne seront qu'accessibles à la responsable du projet de recherche et à ses co-directrices. L'enregistrement audio numérique ainsi que la retranscription de ton entrevue seront conservés pendant cinq ans et seront ensuite détruits (hiver 2020);
- Tu comprends que ton nom, adresse et numéro de téléphone ainsi que les formulaires que tu as signés, c'est-à-dire le formulaire d'autorisation à être contacté par l'étudiante responsable du projet de recherche et le formulaire de consentement, seront tous conservés dans un classeur verrouillé du CRDQ qui sera uniquement accessible à la responsable de la recherche, et que ces informations seront immédiatement détruites à la fin de ce projet de recherche (automne 2015);
- Les résultats de ce projet de recherche pourront être publiés dans le cadre universitaire, à condition que l'information t'identifiant ou identifiant d'autres personnes ne soit jamais mentionnée;

- Les données recueillies au cours du présent projet de recherche, ne sauront, en aucun cas, utilisées dans le cadre d'études subséquentes. Les entrevues menées dans le cadre de cette recherche seront détruites lorsque le projet sera terminé
- Nous t'acheminons un résumé général des résultats de la recherche, si tu le demandes;
- Aucun intervenant, aucun parent ou membre du personnel administratif ne pourra avoir accès à ces documents et connaître les informations partagées lors de ton entrevue;
- La confidentialité sera respectée selon les termes mentionnés dans ce formulaire. Cependant, il existe une clause de divulgation, selon la Loi sur la protection de la jeunesse, c'est-à-dire que si des informations transmises à l'intervieweuse laissent croire que le développement ou la sécurité d'une personne sont compromis, cette dernière sera dans l'obligation de briser la confidentialité et d'en informer les autorités pertinentes;
- Il est possible que nous devions permettre l'accès des dossiers de recherche au comité d'éthique du Centre jeunesse-institut universitaire. Tous adhèrent à une politique de confidentialité stricte.

Pour tout renseignement additionnel ou commentaire concernant cette étude, tu peux communiquer avec Madame Renée-Claude Roy, responsable de la recherche, au centre de réadaptation en dépendance de Québec.

Tu peux également communiquer avec Madame Catherine Rossi, directrice de la recherche, à l'École de service social de l'Université Laval, au 418 656-2131, poste 7113 ou Madame Francine Ferland, co directrice de la recherche au Centre de réadaptation en dépendance de Québec.

Toute plainte ou critique concernant cette recherche pourra être adressée au :

Commissaire aux plaintes et à la qualité des services du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
 Mme Dominique Charland
 2915, avenue du Bourg-Royal
 Québec (Québec) G1C 3S2
 Tel. : 418-661-6951, poste 1331
 Telec. : 418-643-1611
 Courriel : commissaireauxplaintes.cj03@ssss.gouv.qc.ca

Je comprends que mon entrevue sera enregistrée sous forme audio numérique. Cet enregistrement sera détruit dès que la retranscription de mon entrevue, sous forme écrite anonymisée, sera effectuée.

Signature du (de la) répondant(e) : _____

Date : _____

Signature de la chercheuse : _____

Date : _____

Je comprends l'information présentée plus tôt et j'ai reçu des réponses satisfaisantes à toutes mes questions. Je comprends le but et la nature de ce projet, les avantages, les risques et les inconvénients qui y sont reliés.

Signature du (de la) répondant(e) : _____
Date : _____

Signature de la chercheuse : _____
Date : _____

ANNEXE E : GUIDE D'ENTREVUE

Grille d'entrevue

Introduction :

- Présentation de l'intervieweuse
- Remerciements
- Explication du déroulement de l'entrevue (temps alloué, etc.)
- Rappel de l'objectif de la recherche
- Rappel des aspects liés à la confidentialité et à l'éthique
- Présentation de la fiche signalétique, que le répondant peut décider de remplir avant ou après l'entrevue

Question de départ :

Tu es (ou as été admis) sous garde dans un centre jeunesse, et tu as subi un traitement particulier en lien avec l'utilisation d'une substance. J'aimerais que tu me parles de la manière dont tu vis ou tu as vécu tout ça, j'aimerais que tu me dises ce que tu en penses, puis j'aimerais comprendre quel rôle ta famille ou tes amis ont eu dans ton vécu.

Questions à poser si le répondant n'aborde pas les thèmes de lui-même

- 1. Ton vécu, ton histoire, et la raison pour laquelle tu t'es retrouvé ici aujourd'hui, selon ta propre perception**
 - Depuis combien de temps es-tu dans cette situation?
 - Peux-tu me raconter ce qui t'est arrivé?
 - Avant cela, s'était-il passé autre chose?
 - Comment tu expliques tout ce qui t'est arrivé?
 - Comment te sens-tu par rapport à tout ça?
- 2. Selon ta propre version de ce que tu as vécu, comment peux-tu expliquer que tu te sois (ou déjà) retrouvé ici ?**
 - Comment te sens-tu (ou te sentais-tu) à l'idée de te retrouver ici ?
 - Que penses-tu de cette décision ?
 - Que penses-tu des professionnels que tu as rencontrés depuis que tu es ici?
 - Qu'est-ce qu'un délit pour toi?
- 3. Ton rapport à la consommation**
 - Qu'est-ce que c'est, pour toi, consommer?
 - Parle-moi de ton vécu à toi, en rapport avec ce qu'on appelle la «consommation».

- Pourquoi est-ce qu'on consomme, d'après toi?

4. Que penses-tu des personnes qui font partie de ton entourage ?

- 4.1. Parle-moi de ta famille, de tes amis, de ton ou de ta petit(e) ami(e) (le cas échéant), ou de tes enfants (le cas échéant)
 - Comment tu décrirais ton entourage et ta famille
 - Depuis combien de temps tu fréquentes tes amis, et qui ils sont
 - Est-ce que tu as des amis qui ont déjà eu des problèmes avec la justice ou qui font partie d'un gang?

- 4.2. Quel genre d'activités tu partages avec ton entourage
 - Vie quotidienne
 - Loisirs et passions
 - Sport
 - Travail
 - Sorties
 - Fréquentations décrites comme délinquantes

- 4.3. Quand tu as été amené ici, quelle a été la réaction des personnes de ton entourage?
 - Ta famille
 - Tes amis
 - Tes relations amoureuses

- 4.4. Comment décrirais-tu le rôle de ces personnes dans ton parcours?
 - Comment décrirais-tu le rôle de ces personnes en lien avec tes expériences de consommation?
 - Comment décrirais-tu le rôle de ces personnes en lien avec le fait que tu t'es retrouvé ici?
 - Comment décrirais-tu le rôle de ces personnes en lien avec ton traitement lié à une substance ?

- 4.5. Les personnes qui te marquent le plus et sont le plus significatives pour toi
 - Si je te demandais de me faire une liste des personnes de tes amis ou de ta famille qui t'ont le plus aidé dans ta vie, ou qui t'ont rendu le plus heureux(se), quelles seraient-elles? Pourquoi?
 - Qui sont actuellement les personnes que tu vois le plus souvent? Pourquoi?
 - Si je te demandais de me faire une liste des personnes de ta famille ou de tes amis qui t'ont le moins aidé dans ta vie, ou qui t'ont rendu le moins heureux, quelles seraient-elles? Pourquoi?
 - Sur quelles personnes peux-tu compter aujourd'hui?

- Est-ce qu'il y a des personnes que tu ne voudrais plus jamais revoir, ou revoir le moins possible? Lesquelles? Pourquoi?
- 4.6. Dirais-tu que certaines personnes, dans ta famille ou tes amis, pourraient t'aider à ne plus être ici?
- Lesquelles? Pourquoi?
 - Qu'est-ce qu'elles pourraient faire?
 - Est-ce que les agents et professionnels qui travaillent ici pourraient faire quelque chose pour eux ou pour toi? Quoi? Comment? Pourquoi?

5. Comment vois-tu ton avenir ?

- Avec tes proches, ta famille, tes amis
- A l'école ou au travail
- As-tu des rêves? Lesquels?
- As-tu des projets? Lesquels?

6. Conclusion

- Y'a-t-il quelque chose dont on n'a pas parlé, et que tu aimerais que je sache?
- As-tu des questions en lien avec l'entrevue que nous venons de faire ?
- Remerciements et rappel de la confidentialité liée à l'entrevue
- Rappel aux jeunes qu'ils peuvent contacter leur intervenant en cas de besoin
- Demande du courriel des participants qui désirent recevoir un résumé général des résultats de la recherche

ANNEXE F : FICHE SIGNALÉTIQUE

FICHE SIGNALÉTIQUE

Introduction

Il est rappelé au répondant que cette fiche signalétique fait partie de la grille d'entretien, que les réponses données sont parfaitement confidentielles et soumises aux mêmes protections que le contenu de l'entretien.

Il est rappelé au répondant qu'il peut en tout temps refuser de répondre à toute question de son choix et que tout refus de répondre n'entraînera aucune conséquence négative.

Code de l'entretien : _____

Date de l'entretien : _____

Durée de l'entretien : _____

Comment le participant a-t-il entendu parler de la recherche?

1- Où habites-tu (dernier lieu de résidence, hors institution) ?

2- Avec qui tu vis (dernières conditions de résidence, hors institution) ?

3- Combien as-tu de frères et sœurs (naturelles, famille recomposée ou adoptive) ? _____

4- Est-ce que tes deux parents sont encore ensemble? Préciser et préciser depuis combien de temps.

5- As-tu déjà été placé(e) en famille d'accueil ou autres ressources d'accueil telles que foyer de groupe, ressource intermédiaire, etc. ? Préciser

6- Quels sont les autres détails pertinents concernant la situation familiale ?

7- Où es-tu né ? _____

8- Quelle est ton origine ethnique ? : _____

9- Quelle est ta langue maternelle ? : Français Anglais Autre –
Préciser _____

10- Quel est ton âge ? :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 14 ans | <input type="checkbox"/> 17 ans |
| <input type="checkbox"/> 15 ans | <input type="checkbox"/> 18 ans |
| <input type="checkbox"/> 16 ans | <input type="checkbox"/> 18 à 21 ans |

11- As-tu un ou une petite ami(e)? Depuis combien de temps?

12- Est-ce que tu fréquentes l'école? Oui Non

13- À l'école, en quelle année es-tu ? :

14- Quels sont les détails pertinents concernant ta situation scolaire (changements d'école, interruptions, niveau d'intérêt envers les études etc.) ?

15- Est-ce que tu occupes ou occupais un emploi? (ou dernier emploi occupé)?
Combien d'heure par semaine et pour qui travailles-tu?

16- Est-ce que tu as des loisirs particuliers, ou des passions?

17- Quelle est ta situation actuelle par rapport à la loi? Préciser (nature de la peine, raisons de la présence en institution)
